

LES CONSPIRATEURS

par Jean Pierre Steiner

EX LIBRIS



Jean-Pierre Steiner

avant propos	page 4, 5
1 aura popularis la presse	page 2, 3, 4
2 à bon chat, bon rat l'amie	page 5, 6
3 à tout seigneur, tout honneur les enquêteurs	page 7, 8, 9
4 les paroles s'envolent, les écrits restent premier périphérique	page 10, 11
5 bien faire et laisser dire radio cancan	page 12, 13, 14
6 un clou chasse l'autre les orientations	page 15, 16
7 on ne prête qu'aux riches le musée	page 17, 18
8 prudence est mère des sûretés le juge	page 19, 20
9 il n'est pire eau que l'eau qui dort la planque	page 21, 22
10 à chaque jour suffit sa peine le décorticage	page 23, 24
11 mauvaise herbe croît toujours le petit reporter	page 25, 26
12 qui dort dîne chez Denise	page 27, 28, 29
13 beaucoup de bruit pour rien une audition sans plus	page 30, 31, 32
14 il y a loin de la coupe aux lèvres voyage sur Seine	page 33, 34
15 les jours se suivent et ne ressemblent pas descente aux Vosges	page 35, 36

- 16 une fois n'est pas coutume** page 37, 38, 39, 40
l'Helvétie
- 17 tous les goûts sont dans la nature** page 41, 42, 43
fille de bonne famille
- 18 comme on fait son lit, on se couche** page 44, 45
la souricière
- 19 l'eau va à la rivière** page 46, 47
presse, police, justice
- 20 qui a bu boira** page 48, 49, 50
dégagement
- 21 qui ne dit mot consent** page 51, 52, 53, 54
le petit armagnac
- 22 L'air ne fait pas la chanson** page 55, 56, 57
villégiature normande
- 23 Il n'y a pas de fumée sans feu** page 58, 59, 60
les grands moyens
- 24 chose promise, chose dûe** page 61, 62, 63
maître chez lui
- 25 entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt** page 64, 65, 66
rendre des comptes
- 26 la faim chasse le loup hors du bois** page 67, 68, 69
sortie du bois
- 27 on n'est jamais trahi que par les siens** page 70, 71, 72
politiquement correct
- 28 les beaux esprits se rencontrent** page 73, 74, 75,
le cave
- 29 Il n'y a que le premier pas qui coûte** page 76, 77, 78
rencontre de hasard
- 30 pierre qui roule n'amasse pas mousse** page 79, 80, 81
la vérité de Lapalisse
- 31 il ne faut jurer de rien** page 82, 83, 84
sans raison apparente
- 32 à mauvais ouvrier point de bon outil** page 85, 86
changer les règles

Avant propos

Les élections venaient de se terminer. La droite revenait au Pouvoir après quatre années passées dans l'opposition à attendre cette alternance.

Elle avait mal vécu son éviction et s'estimait victime d'un holdup électoral. Sa victoire n'était qu'un droit : un juste retour des choses.

A peine installée, les nouveaux nommés dénoncent le pillage des fonds publics par l'ancien gouvernement. Une équipe d'incapables et de voleurs qu'ils entendent bien poursuivre en Justice et faire rendre gorge pour leurs forfaits.

Le nouveau Ministre n'est pas encore intronisé qu'il parle déjà « d'une affaire malpropre de brigandage »..

Les fonds du budget européen, destinés au logement des plus démunis, à la réimplantation des délogés et à l'indemnisation des rapatriés d'Algérie auraient été détournés de leur affectation par le biais d'associations fantômes créées sous l'égide du Ministre des Rapatriés afin d'alimenter la cagnotte du PDS, le parti godillot du Président en exercice.

Le Ministre incriminé dit ne pas être inquiet des allégations mensongères à caractère politique et dénonciatoire rappelant de tristes épisodes de l'Histoire et avoir sa conscience pour lui.

Il a confiance en la Justice de son Pays devant laquelle il s'expliquera mais se refuse à rendre des comptes à un gouvernement haineux et revanchard. Même s'il est en cause, les attaques visent particulièrement son Directeur de Cabinet, jusque là un homme inconnu et discret, disparu depuis plus d'une semaine, soit à peine quelques jours avant l'éclatement médiatique de l'affaire, mais de là à dire que sa disparition était en lien direct avec un scandale naissant, il n'y avait qu'un pas qu'une certaine presse ne s'était pas privé de franchir.

Pourtant ce n'était pas la première fois que la France se trouvait confrontée à des scandales politico-financiers. On pourrait même dire hélas ! D'une manière générale le quidam ne se disait plus surpris. C'était devenu malheureusement presque banal.

« Tous pourris et tous pareils, à droite comme à gauche ! On ne pouvait pas leur faire confiance » le pouvoir corrompt et les hommes politiques perdent complètement le sens des réalités.

Ils ne connaissent plus les limites des moyens pour parvenir à leur fins. Mais là, on semblait avoir franchi le Rubicon.

Il s'agissait de l'argent des autres ressortissants. Surtout des fonds communs à l'ensemble des Pays de la zone Europe. Jusque là nos scandales restaient franco-français. Celui-ci dépassait nos frontières. Pour certains ce n'était presque pas grave. C'était même justice de récupérer illégalement des fonds versés ailleurs injustement. Pour d'autres au contraire cela posait un autre problème.

Le fait n'était pas de savoir si l'attribution d'une enveloppe financière aux rapatriés était ou n'était pas fondée mais de ne pas tolérer la dilapidation de fonds publics que rien ne pouvait justifier : ni cause, ni nécessité, ni l'intérêt général, ni la politique politicienne, ni la morale et encore moins la raison.

Cette affaire posait de plus un autre problème : celui du respect de la différence des Harkis (1) dont le droit à une reconnaissance avait été si longtemps ignoré, voire bafoué. Cette manne leur était destinée ainsi qu'à ceux, chassés ou rapatriés, qui attendaient depuis de nombreuses années la juste compensation des désordres de l'Histoire. Quelque part c'était les tuer une deuxième fois en rouvrant la page du livre que l'on croyait fermée de la guerre d'Algérie (2) , avec ses plaies, ses haines, ses douleurs mais rarement ses joies et ses richesses. Une telle malversation aurait pu se passer ailleurs, ni avec eux, ni contre eux et ne pas susciter le réveil de la « valise » ou du « cercueil ».

Les passions se déchaînaient.

6

Les dénonciateurs jouaient en grande partie sur l'affect d'un public sensible sans trop se soucier de la détérioration de l'image de la France à l'extérieur.

Une fois de plus le « Pays des Libertés » repoussait les limites de la morale.

Le but de l'État n'était plus de faire régner la vertu comme le pensait Platon (3) mais bien de se démarquer de toute morale.

Ainsi chaque scandale ignorait allègrement l'éthique du moment pour donner naissance à une nouvelle loi de transparence politique qui resterait en vigueur jusqu'à la prochaine.

Le milieu politique s'en sortait en promettant une nouvelle fois de moraliser la vie publique.

(1) harkis : personne d'origine algérienne ayant servi comme supplétif dans l'armée Française de 1954 à 1962 (2) guerre d'Algérie : événements d'Algérie de 1959 à 1962 reconnus comme guerre en 2008 (3) Platon : philosophe grec 347 av J.C. - la république

I Aura popularis (4)

Les journaux télévisés et la presse écrite étaient déchaînés. L'affaire était à la une de toutes les rédactions. Les journalistes recherchaient Yves Bonnet dont la disparition donnait libre cours à toutes les hypothèses, même les plus invraisemblables, comme son assassinat à des fins politiques.

On était dans le scandale d'État ou on s'y dirigeait à grands pas.

Yves Bonnet était le directeur de cabinet du ministre des rapatriés. Le « Dircab » (5), témoin privilégié d'un détournement de fonds publics destinés à l'indemnisation des rapatriés d'Algérie.

Une dénonciation ciblée du nouveau ministre contre son prédécesseur avec des allusions à peine voilées visant la présidence. Des odeurs nauséabondes se dégageaient déjà de l'événement qui n'allait pas quitter de sitôt l'actualité.

Le procureur de la république n'était pas en reste.

En mission commandée ou tout bonnement obligé, il s'était manifesté avec en main cet important rapport d'un contrôle inopiné que la cour des comptes avait diligenté pendant la campagne électorale. Ses conclusions lui avaient été transmises par le secrétaire général du gouvernement et il s'était longtemps interrogé sur les suites à lui réserver.

Devait-il ouvrir une information judiciaire et faire procéder à la désignation d'un juge d'Instruction ou allait-il faire procéder à une enquête préliminaire confiée à la brigade financière ? Cette dernière aurait eu l'avantage de connaître assez rapidement la position officielle que tout le monde attendait quant au devenir judiciaire du ministre sortant. Mais son intervention avait aussi l'inconvénient d'obliger le procureur à prendre ensuite une disposition le concernant.

Situation inconfortable lorsqu'on doit garder la sérénité d'un statut amovible et de subordonné.

C'est pourquoi il avait été préféré, en toute indépendance de la justice, l'ouverture d'une information contre X..... et la nomination d'un juge d'instruction, lequel avait par contre choisi de saisir la division financière nationale de la direction centrale au ministère de l'intérieur plutôt que la brigade financière de la préfecture de police de Paris.

Une voie vers laquelle le procureur n'avait même pas pensé à s'engager était « le classement sans suite ».

Cette désignation de la direction centrale comme service « enquêteur » n'était pas pour déplaire à Félicien Nemo, son directeur, qui s'en était largement entretenu auparavant avec le procureur de la république.

Sans être toujours d'accord, les deux hommes devaient répondre aux mêmes besoins hiérarchiques et épousaient donc avec servitude les orientations stratégiques qui pouvaient leur être soufflées.

De leur entretien, il en était ressorti que quel que soit le cadre juridique de cette enquête, information ou préliminaire, il devait être dans un prime abord procédé à l'interpellation de Jean Daugat, l'ex-ministre des rapatriés, contre lequel la presse, toutes obédiences confondues, s'acharnait sans ménagement.

C'était une priorité.

La seule option selon eux de ne pas aller dans le sens contraire du vent tout en offrant à Daugat les moyens de sa défense. Une vision qui collait à la vindicte publique et ne pouvait que plaire au pouvoir en place .

8 Plus les chiens aboyaient moins le fugitif avait de chance de s'en sortir et puis, comme le dit le proverbe, « médisez médisez, il en restera toujours quelque chose. »

La constance médiatique ne gênait en rien la prudence obligée d'une présomption d'innocence dont pouvait encore se prévaloir le ministre battu.

Une façon d'entretenir des déblatérations que ne partageait pas le commissaire Baranes à qui le dossier était confié. Le « clamor publicus » il s'en méfiait comme de la peste, comme il savait se méfier des amuseurs ou agitateurs publics.

Les temps étaient révolus.

On n' était plus à l'Antiquité ou au Moyen Age et la presse moderne n'était pas le relais des opinions malgré ce qu'elle prétendait. Elle ne pouvait être l'expression de ces populations, qui bouleversées par un geste ou un comportement monstrueux, s'autorisaient à l'époque à se saisir du présumé coupable et à exiger des juges un jugement immédiat ou une sanction publique.

C'était le « haro » populaire derrière lequel se rassemblait le peuple pour participer au châtement.

Devait-on en arriver là ? Pouvait-on sans enquête traduire Jean Dautat, cet ex-ministre de la république, devant une juridiction de jugement ?

A quelle époque vivions-nous ? Baranes s'étonnait de cette précipitation à s'assurer de la personne de « Dautat » et se refusait à cette démarche.

Si l'autorité souhaitait interpellier Jean Dautat, qu'elle ait le courage de délivrer un mandat d'amener.

Il comprenait bien que cette interpellation serait de nature à répondre à la pression qui montait, l'aura popularis, mais il devinait aussi dans cet empressement une récupération partisane à laquelle il se refusait de prêter le flanc et ne voulait pas y être associé.

Il aurait souhaité s'entretenir directement avec le magistrat instructeur qui venait d'être désigné sur la meilleure façon d'aborder ce dossier. Nemo, son directeur, lui indiqua avoir déjà eu cet entretien et lui remit copie du rapport de la cour des comptes à l'origine de l'ouverture de l'information que lui avait communiquée le procureur de la république. Il l'invitait dans un premier temps à se limiter à mettre le document dans le dossier et à se rapprocher des auditeurs de la cour des comptes.

- Vous verrez, des gens très compétents, au fait du problème. Ils disposent de tous les éléments et ils nous feront gagner un temps précieux.

Baranes préférait, pour une fois, retenir ses commentaires.

Il n'aimait pas du tout, mais alors pas du tout, la tournure que prenait dès le départ cette affaire.

Son directeur le savait et il aurait bien voulu se passer de lui mais le juge avait été formel. Son choix de désigner le service enquêteur reposait en totalité sur la confiance qu'il avait en Baranes, un rare professionnel rompu à la comptabilité publique et une liberté d'esprit que tout opposait à son supérieur de plus de quinze ans son aîné.

Une génération les séparait presque et dans la Police une génération ça comptait. Elle se mesurait en deux livres d'Histoire.

Nemo, dont le départ de carrière avait été fulgurant dès son retour d'Algérie où il avait exercé des fonctions d'inspecteur à la sûreté nationale, se voulait volontairement distant du corps des commissaires dans lequel il avait été intégré.

Toujours tiré à quatre épingles, il entretenait un look musée Grévin.

9 Costume trois pièces anthracite, aux traits momifiés, des cheveux gominés plaqués argentés et lunettes d'écaille bien ordonnées, peu différent du lever au coucher. Froid comme une pendule sur le marbre d'une cheminée. Son plat préféré : une laitue arrosée de Badoit.

Baranes, au contraire était plutôt genre « confit » accompagné d'un « Pessac Léognan »(6). Il ne cherchait pas à cacher ses origines.

Il avait le goût de son odeur comme tous les véritables produits labellisés Sud-Ouest. Entier, direct, au parler rond comme son embonpoint à peine dissimulé derrière des tweed anglais qu'il affectionnait.

Il parlait avec les gestes et avait du mal à garder ses lunettes bien ajustées sur une tête ronde aux cheveux bruns qu'il recoiffait souvent avec ses doigts agités . Pas besoin de deviner ses pensées, il s'exprimait. Mais il y avait des jours où il préférait les contenir.

Debout, il faisait face à Nemo, assis à son bureau, les mains à plat sur un sous-main vert empire, seule pièce avec un cadre personnel à orner un impeccable plan de travail acajou brillant , les yeux rivés vers le talon de ses chaussures. Franc comme un âne qui recule.

Silencieux, malin comme un singe, il semblait attendre la première apostrophe de Baranes

– Quel juge a été nommé ?

– Normalement c'est Legoff ? Vous connaissez ?

- Oui et c'est pour ça que je me vois mal lui vendre votre salade ou celle que le Proc vous a susurré. Commencer l'enquête par la fin sous prétexte de protéger les droits de la défense, il risque de ne pas aimer .

Habitué aux affaires politico-financières, c'était la première fois de sa carrière que Baranes commencerait un dossier à l'envers.

Les auteurs de crime, c'est à la fin de l'enquête qu'ils s'interpellent.

On mène le « petit au bout » exactement comme en enquête criminelle même si sur le terrain les démarches d'investigations financières divergent.

Les uns partent des faits pour identifier les auteurs, les autres partent des auteurs et recherchent les faits.

Baranes ne souhaitait pas déroger à la règle.

La « technique » dans l'enquête était sa meilleure protection contre tous les détracteurs et Dieu sait si il y en avait des détracteurs en matière financière. Les uns pour s'étonner qu'il n'y avait toujours que les petits qui trinquaient, les autres pour dire que les gros bonnets étaient protégés ou intouchables, quand les uns et les autres ne s'accordaient pas à dire que les enquêteurs ne faisaient pas ce qu'ils voulaient face aux pressions et qu'ils n'étaient que des « baïonnettes aux ordres »(7) .

Baranes s'évertuait à prouver le contraire.

Il voulait montrer qu'il était libre dans la recherche des preuves et ne voulait interpellier les supposés auteurs qu'après avoir disposé contre eux d'éléments suffisants à les confondre.

Il n'avait jamais pris pour argent comptant les révélations des dénonciateurs. D'ailleurs il se méfiait toujours des raisons qui les incitaient à « balancer » ou à se plaindre.

Quant à la méthode, il préférait caler lui même l'orientation de son enquête avec le magistrat instructeur.

Pour ces raisons, Baranes ne souhaitait pas « arrêter » l'ex-ministre.

10 Il trouvait suspect l'acharnement sans être dupe de la récupération politique dont son arrestation pourrait être l'objet. A choisir, s'il fallait arrêter quelqu'un dès le départ il préférerait de loin se saisir de la personne du « Dircab » dont la disparition lui paraissait des plus suspects.

La fuite signe souvent le crime.

Le meilleur appui de Baranes dans ce dossier résidait en la personne du juge Hubert Legoff: une figure de la galerie financière du Palais avec lequel il entretenait les meilleures relations depuis de nombreuses années, de confiance, de loyauté voire de complicité.

Contrairement à d'autres il ne cherchait pas à se mettre au devant de la scène. Il se plaisait à dire qu'il était un juge d'instruction et non un juge de l'investigation.

Un juge rapproche les faits et apprécie les preuves en regard du droit. Mais quand il est à l'origine de la preuve pour l'avoir lui même recherchée quel recul peut-il avoir pour en juger?

Comment peut il rester ensuite objectif neutre et serein quand ayant pour fonction la recherche de la vérité il va devoir se prononcer sur la qualité de la preuve qu'il aura lui même contribué à réunir ?

Le Juge Legoff voulait garder intact son libre arbitre que ses anciennes fonctions de professeur de philo lui faisait préférer à la doctrine. Hubert Legoff, un quadra breton, qui n'aimait pas s'en faire conter, ne partageait pas du tout l'hypothèse médiatique selon laquelle le « Dircab » aurait pu être assassiné par une équipe de barbouzes (8) à la solde de l'Élysée (9) afin de le réduire au silence. Comme Baranes, il ne croyait pas les hommes de l'ancien gouvernement capables d'un tel acte pour couvrir on ne sait quel forfait d'État.

« Pas assez de couilles » ce gouvernement sortant.

Pour les deux hommes, il fallait aussi envisager que le « Dircab » pouvait tout simplement avoir agi pour son compte, avoir profité du système d'État, certes pas exempt de dérives, pour s'enrichir personnellement et s'être mis au vert le temps que l'affaire se tasse.

Une piste à ne pas écarter mais dont l'exploitation demandait de rester discret tellement elle s'inscrivait à contre sens de l'histoire qui était en train de s'écrire.

Les deux hommes ne voulaient pas s'exposer. Ils avaient déjà « donné » pour avoir eu raison trop tôt dans d'autres affaires et savaient de quoi la nature contrariée était capable. Depuis, ils avaient appris à déjouer les « curieux » et pris l'habitude de communiquer à l'aveugle : utiliser un contact commun pour se passer des messages si besoin était.

Il s'agissait de Maud, journaliste à l'AFP que Baranes n'avait jamais renoncé à séduire et qui partageait avec le juge une simple amitié sportive : la plongée.

C'était donc déterminé à ne pas se laisser dicter une façon d'agir que Baranes quitta le bureau du magistrat avec une certaine mimique à l'endroit de Nemo qu'il devinait « furax ».

Au volant de sa voiture qui le ramenait au Service il se surprit même à siffloter rien qu'à penser à l'opération qui se préparait.

Mais avant, un petit crochet vers « l'Étoile » où l'attendait Maud s'imposait.

(4) *aura popularis* : expression chez Virgile de l'inconstance de la faveur populaire (5) *dircab* : diminutif employé pour désigner un directeur de cabinet (6) *Pessac-Léognan* : appellation contrôlée d'un vin de Bordeaux (7) *baïonnettes aux ordres* : expression juridique du respect hiérarchique (8) *barbouze* : personne civile chargée d'une mission d'agent secret ou de renseignements (9) *Elysée* : siège de la Présidence de la République Française depuis 1873.

2 A bon chat, bon rat

A la sortie du Cabinet de Legoff il avait appelé son adjoint, le commandant Machoire pour l'informer que l'entretien s'était très bien passé puis Baranes n'avait pu s'empêcher de réveiller le souvenir de Maud à laquelle il aimait se confier depuis maintenant presque 10 ans qu'ils se connaissaient.

Cette femme l'envoûtait.

Elle ne pouvait savoir ce que le timbre de sa voix produisait sur lui. Il se sentait immédiatement transporté, transposé. La voix de Maud lui donnait une sensation de puissance et de liberté, de sacré, elle le rassurait et lui faisait oublier la matérialité du moment. Avec Maud, le temps n'avait plus la même valeur et le besoin de l'entendre, la voir, partager avec elle quelques instants le faisait décompresser, garder raison lorsque la rage le prenait, lorsque la moutarde lui montait au nez.

Elle était mariée à un pilote de ligne .

Ils s'étaient connus aux Antilles Françaises, en Guadeloupe, dans un hôtel de Saint François.

Lui se trouvait en mission et elle en vacances lors d'une escale prolongée de son mari. Elle était entourée de ses deux petites filles âgées 6 ans à peine, des jumelles, qui se trouvaient dans la piscine et à qui elle prodiguait quelques conseils de plongée en apnée et en surface. Cela avait amusé Baranes qui à l'autre bout du bar pratiquait les mêmes gestes aériens et avait invité les autres consommateurs à se joindre à la leçon. Maud n'avait pas été distraite mais tout bonnement amusée de voir tous les clients du bar se mettre à nager derrière elle.

Par la suite ils s'étaient découverts des points communs et des connaissances comme Le Goff. Des points que Baranes aurait voulu commuer en passion mais Maud lui avait toujours résisté sans jamais le décourager.

De telle sorte qu'il espérait que chaque rencontre pouvait être l'occasion de les rapprocher et il avait de la suite dans les idées.

En attendant, il admirait chez Maud cette grâce de la pensée, une liberté d'esprit ouvert, toujours prête à échanger avec une intelligence prémonitoire, surprenante. Elle sentait tout, elle avait des sensations justes sur tout.

Elle lui était d'une aide précieuse par sa clairvoyance, sa lucidité. Elle savait le stopper dans ses délires ou au contraire le pousser dans ses retranchements.

Il lui arrivait aussi de deviner le fond secret de ses pensées. Même sa femme, avec qui il était mal marié depuis 13 ans, n'avait jamais pu débusquer le plus profond de ses ressentis. Parfois leurs échanges pouvaient s'assimiler à des jeux déviants, mais uniquement s'assimiler.

Ce soir, il avait besoin de la voir pour évacuer « les boules » qu'il se traînait, oublier Némoto et connaître son sentiment sur l'affaire qui ne cessait de se médiatiser.

Sa place à l'AFP (10) lui offrait un poste d'observation privilégié qui n'était pas à négliger.

Elle n'était pas dupe non plus et savait que Baranes ne perdait pas le Nord.

Les journalistes avaient ça de commun avec les policiers ils approchaient de près « la merde de la société ». Les plus pudiques appelaient ça faire les « poubelles ».

Vu les commentaires qui partaient dans tous les sens sur cette affaire, Baranes aurait bien voulu savoir, lui qui ne disposait de rien d'autre que des « fusées » à la Némó. Il avait besoin de sortir de cet univers orchestré pour libérer son cerveau et mieux comprendre. Comprendre où l'on voulait le mener et pourquoi ?

- Tu viens aux infos ? lui dit elle
- Comme tu y vas , je viens chercher à émoustiller mes papilles et libérer mes forces pulsionnelles. Je me disais que pour une fois on pourrait frétiler ...
- Arrête de « déconner ». J'étais sûre que tu allais m'appeler et de mon côté je voulais t'entretenir. Tu tombes bien ! » poursuivit Maud

Mais Baranes voulait jouer. Il persistait volontairement dans des propos obsessionnels et prenait plaisir à fixer la prunelle de ses yeux où il se voyait déjà pénétrer. Maud avait un corps qui l'enflammait. Il le trouvait d'autant plus désirable qu'elle ne lui avait jamais cédé. Gourmand, même la tête embrouillée par le dossier, il attendait ce moment où elle finirait par s'abandonner.

- tu ne peux pas savoir l'impression que tu me fais ?
- Non mais tu as fini, tu crois que c'est le lieu, ici, en plein café, face à tous ces gens qui vont finir par penser que t'es fou ?
- tu as raison, j'arrête ! Comme quoi c'est pas mes pulsions qui te dérangent mais le manque d'intimité je retiens

Elle avait dit ça comme ça, tout naturellement. Ses lèvres s'étaient entrouvertes et Baranes restait suspendu aux mots pourtant banals.

Elle lui avait souri et ses yeux noirs pétillants s'étaient illuminés. Elle passa ses mains dans ses cheveux châtain, de chaque côté de son cou, et les remonta par provocation.

Un jour il la violerait. C'était peut être la seule façon de la faire céder.

- Bon je peux ? On change de sujet ?
- Non mais je t'écoute lui répondit Baranes sans quitter du regard la prunelle de ses yeux et tout en continuant d'imaginer qu'un jour, l'un et l'autre, partageraient autre chose que de la simple information.

Ils étaient faits pour s'accoupler : à bon chat, bon rat !

- Tu connais une Denise Marigot ? Elle serait la concubine ou maîtresse d'Yves Bonnet. Elle vient de faire parvenir à l'Agence, par l'intermédiaire de son avocat, un communiqué disant qu'elle est allée porter plainte à la gendarmerie de Rambouillet pour l'enlèvement et l'assassinat de son compagnon. Rien que ça. Nous avons tenté de recouper auprès des « pandores » (11) qui se sont refusés à commenter. Ils n'ont voulu ni confirmer, ni infirmer. L'agence s'est retournée vers l'expéditeur. Un certain Maître Levendeur, avenue Foch à Paris. Des collègues disent qu'il a une réputation politique sulfureuse. Il aurait été réintégré au barreau après avoir été plus de 5 ans suspendu. Ça te parle ?

- Oui, je confirme. Un ancien des forces anti OAS (12) . Pas brillant mais dangereux et efficace. Ce serait amusant que tu le rencontres pour essayer d'en connaître plus sur la fille et voir comment il réagit à ton contact. Je vais de mon côté me rencarder et on refera le point.

Puis Baranes et Maud se mirent à échanger sur l'affaire.

Elle ne croyait pas non plus à l'assassinat de Bonnet bien que nombre de ses confrères étaient partagés sur sa fuite. D'aucuns n'étaient pas loin de penser qu'il pouvait même avoir été manipulé par le nouveau pouvoir en place.

- Ils ont des éléments tes potes sur une éventuelle manip ? L'interrogea Baranes
- Juste un comportement peu ordinaire de la part de la Cour des Comptes. Prête à communiquer ses éléments alors que rien ne lui était demandé. Mais juste une impression, rien d'autre.

Les journalistes s'interrogeaient sur une forme de communication à laquelle la Cour ne les avait pas habitués. Le problème était de savoir si la Cour agissait dans le souci de bien faire ou répondait à l'obligation de trop faire. Sur commande en quelque sorte !

Baranes n'avait pas de réponse à apporter. Une chose lui semblait évidente au moins. L'Institution en tant que telle ne pouvait être mise en cause. Elle avait manifesté jusque là une parfaite indépendance et si une suspicion apparaissait elle ne pouvait concerner qu'un de ses membres.

Et pourquoi pas impliquer un de ses membres dans la manipulation? L'hypothèse demandait à être vérifiée.

- Bon OK, je dois y aller mais tu perds rien pour attendre. File la première....

La garce ! elle se leva, lui envoya juste un baiser de pigeon sur le plat de sa main et hop ! tourna les talons, dandina des reins et lui jeta

- Rêve ! ce qu'il fit pendant quelques minutes en retournant à ses pensées lubriques.

Le reste de la clientèle du « Soleil », c'était le nom du café, n'avait que peu d'intérêt.

(10) AFP : Agence France Presse (11) pandores : expression populaire désignant les gendarmes tirée de la chanson de Nadaud (12) OAS : Organisation de l'Armée Secrète constituée en Algérie pour s'opposer à l'indépendance du pays.

3 A tout seigneur, tout honneur

Tous les enquêteurs du groupe de Machoire s'étaient réunis dans le bureau de Baranes. Cela faisait bien plus d'une heure qu'ils l'attendaient en commentant l'actualité.

Se retrouver ensemble sur un même dossier brisait le quotidien et leur donnait l'occasion de faire corps, de vivre l'esprit « maison ». Des moments qu'ils appréciaient et les opérations simultanées leur permettaient de se mesurer, de se chamber, pour se terminer dans un géant « dégagement » collectif.

Machoire les avait prévenus : il y avait une certaine tension autour des « objectifs » et ils devaient rester discrets, pour ne pas dire muets, même vis à vis de la hiérarchie.

Le groupe était composé de quatre fonctionnaires en plus du commandant Patrick Machoire. Quatre plus un, comme ils disent dans la maison.

Comme officiers il y avait un capitaine, Gaston Servan et deux lieutenants : Fabienne Ferme et Léon Calmart. Un brigadier jouait l'intendance : Michel Coty.

A eux cinq, ils devaient traiter pas moins d'une vingtaine de dossiers, principalement des enquêtes de corruption supposée sur des marchés publics et la banqueroute d'une importante société navale, de telle sorte qu'il était difficile d'affecter spécialement des enquêteurs à ce dossier comme le souhaitait le juge Le Goff.

La durée moyenne d'une enquête financière était d'une bonne année ce qui pouvait sembler long aux victimes mais rarement aux auteurs.

Toutes les affaires du Service avaient été « prioritaires » à un moment ou à un autre et tous les juges pensaient détenir le dossier des dossiers. Elles avaient toutes atterri dans le Service après un lancement médiatique de première bourre. Un peu comme les lancements de la fusée Ariane. Les départs sont toujours plus médiatisés que les retours d'orbite. Ce qu'il fallait, avait l'habitude de répéter Baranes, c'était pouvoir rapidement se mettre en ordre de marche, définir les orientations, les faire valider par le Juge et s'en tenir à leur exécution.

- Notre seule protection contre les « emmerdeurs », les « quémanteurs », les « pressionnaires » de tous ordres, et il y en avait pas mal entre les autorités administratives et judiciaires, les journalistes d'information et d'opinion, les baveux soupçonneux, les « gens de la maison » curieux intéressés ou téléguidés, consistait à opposer le silence et le mépris. Ne pas se laisser enfermer, ne pas se laisser emmerder avait pour habitude de dire Baranes

- La pression ne doit venir que de vous, pas des autres » se tuait-il à répéter.

Les quatre enquêteurs regroupés dans le coin du bureau en convenaient.

Le commandant Machoire savait de quoi parlait Baranes. Cela faisait maintenant plus de 20 ans qu'ils travaillaient ensemble. Ils avaient appris le métier à la brigade financière de la Préfecture de Police de Paris où ils avaient été affectés à leur sortie d'école. Machoire comme Baranes s'était inscrit au CNAM (13) pour passer un certificat comptable.

L'un comme l'autre pensait qu'un jour ils quitteraient la « financière » pour embrasser une profession libérale d'Expert Comptable ou de Conseil Juridique, mais l'un comme l'autre s'étaient faits prendre au « jeu des devinettes » et n'avaient jamais pu quitter l'ambiance des investigations.

Ce n'était pas la Police qui les retenait mais le goût de l'enquête.

De la POLICE ils ne connaissaient pratiquement rien, sauf les stages communs de tir, de conduite, de passation de grade. L'occasion pour une fois de rencontrer des collègues d'autres services lesquels ne manquaient jamais de les taquiner.

Ils n'étaient que des flics à part, ce qui leur convenait parfaitement .

Ils s'étaient séparés un temps lorsque Baranes était parti à l'école de commissaire et avait rejoint la direction centrale au ministère de l'intérieur à l'issue d'un bref passage en commissariat. Il avait alors appelé Patrick Machoire à ses côtés. Celui-ci avait immédiatement accepté sous conditions de lui adjoindre le jeune Calmart, un surdoué de la « compta » avec lequel il participait à la formation des enquêteurs financiers.

Les chiffres c'était son truc. Comme d'autres pouvaient bidouiller des fils électriques pour faire repartir n'importe quel moteur, lui Calmart, il lui suffisait de lire une somme pour se rappeler dans quel compte il l'avait vue.

En plus, ce Calmart avait la gueule d'un jeune premier de cinéma.

Bel étalon blondinet, « fils à papa » de bonne famille du Nord et bercé par une éducation policée. Il était titulaire d'un DECS (14). On pouvait se poser la question de savoir ce qu'il pouvait bien foutre dans la Police celui là. Lui, répondait que c'était son côté social.

Se mélanger aux autres, se noyer dans la société. Il avait besoin de connaître les gens, de fréquenter leur intimité, de côtoyer autrement la vie et de servir une cause d'intérêt général.

Cela laissait Baranes un peu perplexe mais puisque Machoire en répondait , « après tout qu'il se débrouille avec ».

L'essentiel est qu'il était tenace et ne comptait pas son temps. Tout comme Gaston Servan . Le plus vieux de la bande. Un capitaine de 52 ans qui pouvait être à la retraite.

Ancien gardien de la Paix, Servan avait franchi tous les grades par concours. Il disposait d'une excellente connaissance de la Maison. Pas un service du Ministère et du territoire ne lui échappait.

Il avait des contacts partout, des combines partout, des réponses à tout. Il incarnait à lui tout seul le système « D » (15) sans lequel, avec la « baraka », aucune affaire de Police ne sortait vraiment réussie.

Pour lui, la meilleure école était celle où on met les mains dans la merde « Le problème de la merde disait-il ce n'est pas d'y entrer, ce qu'il faut c'est en sortir ! » Et pour ça il faut reconnaître que Gaston avait ses « trucs ». Certes parfois limite.

Némo avait plusieurs fois eu l'occasion de s'en plaindre à Baranes notamment lorsqu'après un repas de groupe bien arrosé où il avait été invité, Servan lui avait présenté sa « veuve » de belle soeur sur laquelle il s'était apitoyé et qui s'était en fait révélée être une tenancière de la rue de Provence. Le patron avait moyennement aimé.

Les juges aussi s'en méfiaient.

Ils le soupçonnaient d'adapter le code de procédure pénale à ses méthodes de travail et ils auraient préféré l'inverse : qu'il se plie à la loi et pratique un peu plus le code de procédure pénale. Baranes partageait mais s'en accommodait.

On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs et pour réussir il faut aussi oser.

On n'attrape pas des mouches avec du vinaigre. Et Gaston Servan jouait un peu avec le nitrite ou l'eau-forte. Tout était dans son mental et dans le cambouis.

Quant à Fabienne Ferme , belle blonde aux yeux bleus transparents, elle se trouvait déjà dans cette division lorsque Baranes y fut nommé. Sans faire partie des meubles, puisqu'elle arborait à peine la quarantaine, elle avait une culture de la « Centrale » indispensable pour évoluer au sein du Ministère.

Avec Machoire, Fabienne était la seule de toute la division à tutoyer Baranes. Allez savoir pourquoi. ?

Ce que Baranes affectionnait le plus chez elle, c'était sa connaissance du milieu bancaire.

Bien sûr elle était mariée à un banquier, chef d'agence d'une banque Suisse à Paris. Mais bien au delà, elle avait été détachée pendant plus de trois ans à la commission bancaire de la Banque de France.

Les liens qu'elle avait gardés s'étaient avérés un atout indispensable à la résolution de certaines affaires.

Le relationnel est important, bien plus que la « brème », entendez la carte de Police tricolore, qui ouvre certes des portes mais ne délie pas forcément les langues. Avec Fabienne, les relations d'affaires étaient assurées comme si elle avait ce don de faire oublier à quelle « maison » elle appartenait.

Elle n'avait pas la tête de l'emploi et jouait avec amusement les incrédules.

C'est donc tout naturellement que la répartition des tâches s'était effectuée en fonction des compétences de chacun.

Baranes les avait prévenus.

- Il allait falloir la jouer fine et serrée .

Il n'était pas question de partir les yeux fermés sur les conclusions à « l'emporte-pièce » du rapport de la Cour des Comptes pas plus que de se jeter à la chasse à l'homme.

La priorité pour Baranes était d'intervenir rapidement pour collationner le maximum d'éléments avant qu'ils ne disparaissent.

L'association « terre neuve », soupçonnée d'être le pivot du détournement selon la Cour des Comptes, puisqu'elle aurait reçu du Ministère des rapatriés la presque totalité des fonds en cause, 21 millions d'euros sur les 29 millions alloués par la communauté européenne pour le réaménagement de programmes immobiliers destinés aux intégrations, avait pour Présidente une vraie potiche : Eliane Lacourt, pensionnaire à la Comédie française.

- celle là, il avait fallu la trouver ! avait relevé Baranes

Facile ! Le coup est classique en comptabilité publique.

Pour faire échapper une partie des fonds budgétaires au contrôle de la tutelle, on les transfère vers une association privée de la loi de 1901 contre laquelle les autorités de contrôle n'ont aucun pouvoir pour intervenir.

A l'abri des regards, les fonds ainsi transférés peuvent être utilisés dans toutes les dérives et certains ne s'en privent pas.

C'est pour cela que Baranes avait privilégié dès le départ tous les moyens pour recueillir le maximum d'informations comptables et financières sur cette association avant de se lancer à la chasse à l'homme.

Son leitmotiv avait toujours été de suivre le pognon.

D'où vient l'argent , où va l'argent ?

Tout en actionnant parallèlement l'identification des personnes impliquées.

Pour Baranes la connaissance que devaient avoir les enquêteurs financiers sur les belligérants devait être la même que celle qu'un flic de la criminelle cherchait à disposer sur un voyou avant de s'apprêter à son interpellation.

Aucune zone d'ombre ne devait subsister.

Dans cette affaire il était servi. Autant la personnalité du « ministre Daugat » ne semblait poser aucun problème autant celle de son « dirccab Bonnet » allait s'avérer des plus obscures.

Calmart se voyait déjà chargé de toute la partie comptable tandis que Fabienne devrait suivre les flux financiers et s'intéresser de près à la trésorerie

Servan jouerait les petites mains et assurerait les recherches sur toutes les personnes physiques ou morales impliquées. Machoire se voyait pour un temps dégagé du reste de ses dossiers, répartis dans les autres groupes, pour ne se consacrer qu'à la procédure de cette affaire.

Comme d'habitude cette façon de faire avait l'inconvénient de faire tousser les autres groupes de la division.

A les entendre, il n'y en avait que pour la « brigade du chef ».

La réunion terminée, Baranes et Machoire se retrouvèrent au « tapis » du coin » autour d'une partie de « babasse » (16) pour monter en toute discrétion la première opération.

- Qui commence ? l'interrogea Baranes

- A tout seigneur, tout honneur lui lança Machoire.

(13) CNAM : Conservatoire Nationale des Art et Métiers (14) DECS : Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures (15) Système « D » : système « démerde » (16) babasse : nom donné à la boule d'acier du flipper américain

4 Les paroles s'envolent, les écrits restent

Baranes avait eu du mal à réunir les effectifs nécessaires à cette première opération.

Ce jour là, comme par hasard, la moitié de sa division avait été sollicitée pour prêter main forte aux stups. A croire que ces derniers flairaient toujours la bonne affaire quand la financière devait « dérouiller ».

C'est vrai aussi qu'il s'était volontairement abstenu de s'ouvrir sur ses besoins réels pour ne pas avoir à commenter les objectifs, à éveiller des intérêts malsains, bref à se protéger de fuites fortuites.

C'est au petit matin, à l'heure où la nuit se termine, que le groupe de Machoire, renforcé de quelques éléments pris çà et là dans les autres groupes, se trouvait réuni dans le bureau de Baranes pour former les équipes.

L'association TERRE NEUVE n'avait plus de siège social.

Les vérifications effectuées la veille avaient permis de constater que les locaux qu'elle occupait dans le 13ème arrondissement de Paris étaient maintenant ceux d'une société d'import export, ce que le syndic de l'immeuble avait confirmé. Les clés lui avaient été remises il y avait une quinzaine de jours par la Présidente fantoche en personne.

La Cour des Comptes avait sans doute oublié de le mentionner.

La récupération de sa documentation s'avérait dès lors non pas compromise mais plus délicate.

Baranes entreprit alors de modifier son plan et de constituer des équipes de deux en charge de « taper » partout où des éléments financiers, comptables ou de tout autre ordre pouvaient se trouver.

Ce qu'il fallait c'était « vendanger » de la doc. Taper les perquisitions avant d'entreprendre la moindre audition.

Une équipe se constitua pour se présenter dès l'ouverture de l'agence à la banque où avait été ouvert le compte avec pour mission de saisir le dossier client et de laisser immédiatement une réquisition judiciaire aux fins d'obtenir la totalité des relevés bancaires et des pièces des mouvements.

Les banques n'aiment pas être confrontées à ces saisies coercitives.

Elles argumentent toujours qu'elles sont un témoin de bonne foi et que le secret professionnel les empêche de se défaire de quelque document que ce soit. Pourtant l'original du carton d'ouverture des comptes, renfermant les signatures autorisées à leur fonctionnement, ou les fiches de visite des coffres lorsque la banque en dispose, sont de précieuses informations qui éclairent sur le véritable titulaire.

Un autre groupe reçut pour mission de se transporter chez l'expert comptable afin d'y procéder aux mêmes opérations de collecte d'infos.

Eux aussi, les experts comptables, n'apprécient que passablement la saisie, en leur cabinet, des pièces appartenant à leur client. C'est principalement la confiscation de leurs notes personnelles rédigées au moment de l'arrêté des comptes qui leur pose problème.

Deux enquêteurs sont envoyés au service des renseignements généraux de la Préfecture de Police en charge de la tenue du dossier administratif des associations avec instruction de se mettre en rapport avec les groupes selon le contenu découvert .

Les procès verbaux des assemblées obligatoires, même réduits à leur plus simple expression, sont toujours riches en renseignements, ne serait-ce que sur les noms des responsables dont les changements sont fréquents, notamment leurs adresses, leur métier, leur état civil complet lorsqu'il est mentionné.

Une dernière équipe devait perquisitionner le domicile et le bureau professionnel de la Présidente ainsi que le bureau du trésorier en fuite : Yves Bonnet.

Ces opérations simultanées, parfois lourdes à gérer, bénéficient de l'effet de surprise même si les protagonistes sont préparés dans leur tête à un assaut judiciaire. Cela ne ressemble jamais aux feuillets télé, même les plus documentés. Les opérations ont beau être bien préparées il y a toujours des imprévus pour venir contrarier les plans et obliger à des changements de dernière minute, d'où la nécessité de toujours prévoir un plan « B ».

C'est de cet effet de surprise que Baranes entendait bien profiter pour faire immédiatement « auditionner » les premiers témoins qu'ils avaient sous la main. Ils n'auraient pas le temps d'aller aux instructions.

Officiellement, les opérations en vue de la recherche d'Yves Bonnet avaient commencé.

Baranes pour sa part s'était réservé la Cour des Comptes. Il s'y rendit accompagné d'une femme capitaine d'un autre groupe, discrète et efficace.

L'immeuble ne se distinguait en rien des autres immeubles de la rue. Il se situait derrière le Conseil d'État dont la plupart des auditeurs, comme ses magistrats, sont issus de la même fabrique : l'ENA (17) .

Pas toujours garantes d'une bonne indépendance ces promotions multiformes.

Elles se transforment vite en ascenseur social pour les uns et en machine à broyer pour les autres. C'est pourquoi dès le début, Baranes s'était interrogé sur la rapidité avec laquelle les magistrats de cette juridiction avaient été capables en quelques jours à peine, après le changement de Gouvernement, de remettre au ministre des rapatriés nouvellement nommé les éléments lui permettant de porter plainte et de déclencher dans un temps record ce scandale déjà baptisé « TERRE NEUVE ».

Sauf à penser que les liens entre énarques du cabinet et énarques de la Cour avaient pu faciliter les démarches, il était en droit de se demander ce qui avait bien pu inciter ce corps à agir aussi vite.

En ce sens Baranes rejoignait les interrogations déjà formulées par les amis journalistes de Maud.

Par principe pourtant la Cour des Comptes doit se rapprocher du Procureur de la République auprès de qui elle aurait dû dénoncer les faits qui lui paraissaient délictueux et s'abstenir ainsi de prendre directement contact avec le plaignant. Le Procureur Général auprès de cette institution est presque là pour ça.

C'est donc sans scrupule, mais non sans curiosité et facétie que Baranes avait décidé de se transporter auprès de la juridiction.

Après tout elle l'avait bien cherché en sortant quelque peu de ses limites et en manquant à ce point de réserve.

Ce n'était pas la première fois que Baranes enquêtait sur des faits découverts par la Cour mais c'était la première fois qu'il était confronté à autant d'imprudence de sa part. Elle ne pouvait

ignorer l'importance donnée à son intervention et il avait du mal à comprendre son dévouement.

Il était impatient de savoir sur quels éléments la Cour des Comptes avait bien pu se fonder pour conclure d'une manière autant péremptoire sachant que TERRE NEUVE ne rentrait pas dans son périmètre de contrôle.

Autant de questions qui le turlupinaient et dont il entendait bien obtenir la réponse.

Ils étaient à présent arrivés devant le bâtiment.

L'accueil faisait face à l'entrée. Deux battants en bois vitrés donnaient dans un vaste hall circulaire au fond duquel se dressait un comptoir d'où partaient de chaque côté des escaliers en pierre.

Aucune signalétique ne permettait d'identifier le moindre nom ou service.

Soit la Cour jouait les parfaits anonymes, soit elle voulait attester de l'économie des dépenses publiques.

Heureusement qu'il y avait cette femme derrière le guichet, aux cheveux ni blonds ni blancs, à l'air hagard et arriéré pour les renseigner. Mais ils auraient voulu être épargnés de son large sourire, tant sa dentition la desservait :

- Si vous n'avez pas rendez vous, vous voudrez bien remplir le formulaire en précisant lisiblement vos noms, la personne que vous souhaitez rencontrer et le motif de votre visite » leur dit -elle

- Nous sommes attendus par Monsieur Aurillac tenta Baranes d'une voix sourde et lointaine comme s'il avait voulu masquer ses origines gasconnes.

- C'est bien ce que je dis, vous n'avez pas rendez-vous et je vous demande de remplir le formulaire répéta la femme avec fermeté et d'ajouter « Monsieur Aurillac nous a quittés la semaine dernière il ne peut donc vous recevoir »

- Où pourrais je le trouver ? demanda Baranes

- Monsieur Aurillac vient d'être nommé directeur de cabinet du ministre des rapatriés rétorqua-telle d'un ton sec.

Baranes faillit s'étrangler mais se garda bien de le laisser paraître.

- Il ne perd rien pour attendre se dit-il en lui-même.

- Il avait certainement dû négocier le prix de son rapport auprès du nouveau ministre qui risquait ainsi d'apprendre à ses dépens que les conseillers ne sont pas les payeurs.

La suite du transport ne fut pas moins édifiante.

Son successeur, qui connaissait à peine le dossier, l'accompagna dans une réserve et lui indiqua une armoire où avaient été remises des chemises de l'ensemble des pièces de l'affaire. Se trouvaient ainsi dans plusieurs cartons, les livres bancaires et comptables de l'association TERRE NEUVE, des balances des comptes clients et fournisseurs et de nombreux classeurs perforés contenant semblait-t-il des factures, des notes de frais, des billets d'avion, bref les derniers petits effets personnels des personnes morales en fin de vie.

Que du bonheur pour mettre tout cela sous scellés.

Les paroles s'envolent mais les écrits restent.

Baranes décida donc de tout saisir d'une manière provisoire. Cela lui évitait de se lancer dans un travail long et fastidieux d'énumération de tous les documents.

Il avait choisi de tout prendre en vrac sans inventaire.

La saisie définitive aurait lieu plus tard et au Service. Une mesure qui allait lui donner l'occasion de faire venir ce brave Aurillac devenu « dircab », en même temps que son successeur. Une passation de pouvoirs en quelque sorte..

Rien que d'y penser Baranes se dit « il va aimer, il va aimer.... »

Il ne croyait pas si bien dire.

(17) ENA ; Ecole Nationale de L'Administration

5 Un homme averti en vaut deux

Némo avait téléphoné de très bonne heure à Baranes pour lui demander de passer le voir dès son arrivée au Service, en tout cas avant 9 heures, car après il devait se rendre au Cabinet. .

La veille, il l'avait copieusement engueulé pour ne pas l'avoir tenu informé de son dispositif qu'il n'avait appris que dans la journée, et encore, lors de la réunion des Directeurs chez le ministre.. pensez donc s'il avait bonne mine.

Mais la nuit était passée là dessus et c'était certainement de tout autre chose que son directeur voulait l'entretenir.

Il avait bien fini par comprendre que Baranes ne se précipiterait pas sur ce pauvre Daugat pas plus qu'il ne croyait que la vie de Bonnet était en danger.

Son entêtement semblait lui donner raison.

Némo voulait-il simplement lui rappeler le bon fonctionnement du Service ? Il y croyait à peine.

C'est vrai que la règle dans la grande « maison » imposait, pour une « affaire sensible », que les opérations lorsqu'elles étaient programmées ou envisagées, fassent obligatoirement l'objet d'une information.

Le responsable devait rédiger un « blanc » (18) . Un papier « blanc », autrement dit sans entête, sans nom de rédacteur. La parfaite note anonyme destinée à informer ou préparer le ministre aux soubresauts probables qui risquaient de secouer son ministère. Ça c'était pour la version officielle.

Pour la version officieuse, plus feutrée, il s'agissait tout simplement que le ministre de l'Intérieur reste comme le veut la tradition depuis Fouché (19) , l'homme le mieux informé de France : affaire judiciaire ou pas.

Baranes s'en foutait un peu comme de sa première chemise et traînait les pieds à entrer dans le moule.

Il considérait qu'il ne relevait pas d'un service de renseignements mais d'un service d'enquêtes et d'investigation et s'asseyait allègrement sur les principes de son Administration.

Malgré les quelques mémorables « remontées de bretelles » dont il avait été l'objet cela ne l'empêchait pas de dormir. Il savait par contre qu'on lui faisait payer cher sa liberté de langage, son franc-parler.

Ce n'est pas de naître libre qui pose un problème à l'homme disait-il c'est de continuer à vivre libre qui va lui en poser.

- J'ai peut être du nouveau pour vous lui avait dit Némo à peine introduit dans son bureau
- Peut être ! mais il va falloir arrêter aussi de me prendre pour un con avait répliqué Baranes et d'expliquer à son supérieur que le nommé Aurillac, conseiller à la Cour des Comptes de son état, le rapporteur de ce dossier, se retrouvait déjà par le fait du hasard Directeur de cabinet du nouveau ministre des rapatriés. à peine l'ancien gouvernement avait-il tourné les talons

- C'est quoi ce bordel ? lui avait alors demandé Baranes
- Je ne sais pas, je suis comme vous, je l'ai appris après sa nomination lui avait répondu Némó
- A jouer avec le feu, ils finiront par se brûler pensa Baranes à haute voix.
- C'est leur problème ! je vous ai fait venir parce que je me suis laissé dire que Bonnet ne serait pas mort et qu'il serait même bien vivant.

Némó ne savait pas mentir et ses mimiques amusaient Baranes qui se délectait de le voir s'empêtrer dans ses atermoiements.

Cela devait être dur d'assurer le service, de passer les plats qu'on vous demandait de servir comme l'on dit.

Baranes se demandait quelle « couleuvre » Némó avait bien pu avaler pour avoir autant de mal à la digérer. Ses mots ne venaient pas. Il tournait autour du pot comme une mouche tourne autour du serpentin de suc d'insecticide sur lequel elle finira par s'accrocher et mourir.

- Bonnet redouterait des poursuites inévitables, des représailles, et se refuserait à être le bouc émissaire de cette affaire ne voulant pas porter seul le chapeau. Il a des choses à dire et veut être sûr qu'on l'entende mais il ne croirait pas en votre impartialité ni en celle du magistrat et.....

C'est ce moment que choisit Cyclamen, la douce antillaise qui lui servait de secrétaire, pour s'aventurer dans le bureau et proposer les offices du café assorti d'un petit mot qu'elle lui glissa discrètement à l'oreille.

A croire qu'elle avait senti l'embarras de son patron et accourait à son secours.

Elle en était capable pensait Baranes qui ne l'aimait pas du tout et elle le lui rendait bien. Il l'avait baptisée la « langue de son maître » tellement elle parlait comme lui, se comportait comme lui, se parfumait presque comme lui, comme d'ailleurs elle s'était parfumée pour tous les autres. Bref en guise de serpent ce n'était pas une couleuvre mais une vipère.

Puis exhibant le billet que Cyclamen venait de lui tendre Némó poursuivit :

- Tenez, ça continue.... Bonnet devrait donner une interview à RMC au journal de 9 heures .

Et joignant le geste à la parole, il invita Cyclamen, qui venait de s'en retourner, à allumer la radio qui se trouvait sur le meuble près de la porte de la sortie et à les laisser.

Une « aubaine » cette radio estima Baranes « réglée de plus sur la bonne station !

- Il me ferait prendre des vessies pour des lanternes qu'il ne s'y prendrait pas autrement se dit-il.

Némó, embarrassé mais imperturbable, restait attentif aux moindres signes de Baranes qui de son côté avait compris le « manège » et se pinçait pour ne pas rire de la situation et ne laisser apparaître aucune réaction.

Il avait été témoin de pas mal de circonlocutions, de circonvolutions, de déstructurations cérébrales même, de métempyscose de tout ordre, bref tout simplement de « pipeau », l'instrument à vent favori de la grande « Maison » (20), mais il n'en revenait pas d'assister là à une des meilleures orchestrations.

La mise en scène et le mensonge dans la Police faisaient partie des qualités indispensables à la réussite d'un bon « Patron » mais il fallait reconnaître à Némoto cette supériorité sur Baranes à mieux maîtriser sa carrière que son métier.

La Pub se terminait pour laisser place au speaker qui annonça l'entretien accordé par Yves Bonnet à Yvan Malfrais, grand rapporteur.

D'une voix rauque, un brin retenue, comme s'il avait du mal à trouver sa tonalité, un homme se présente comme étant Yves Bonnet.

Il prendra peu à peu de l'assurance mais ses premiers mots sont hésitants, inaudibles presque.

Le journaliste, connu pour ne pas être contrariant, tente de le mettre à l'aise et lui demande d'expliquer les raisons de la sortie de son silence, de sa disparition que quelques uns auraient souhaité et de son retour que d'autres pouvaient redouter.

- Je suis parti dit-il car j'ai eu très peur pour moi et ma famille et que la meilleure façon de me protéger selon un ami était de fuir. Mais je veux m'expliquer.
- Vous savez que votre fuite peut aussi s'interpréter comme un aveu poursuit le journaliste
- J'y ai pensé mais je ne veux pas porter le chapeau d'une affaire dont je ne suis pas responsable. Je ne conteste pas que des fonds publics ont été transférés à l'association TERRE NEUVE mais je n'en suis pas le décideur. J'ai agi sur ordre et sur les instructions de Monsieur Daugat, mon ministre, à qui je n'ai fait qu'obéir.
- Vous savez qu'il s'agit de sommes importantes. Avez-vous des explications sur les raisons de l'intervention de cette association ?
- J'ai reçu de nombreuses menaces pour m'empêcher de parler et m'obliger à remettre des documents. J'ai décidé de ne pas me taire et d'écrire ce que je sais au Juge d'Instruction et notamment sur les importants retraits en espèces qui suivaient les virements. Je remettais l'argent au chef de cabinet.
- Savez-vous à quoi ou à qui étaient destinés ces fonds ?
- C'est tout ce que je peux dire. Je rédige un écrit que j'adresserai prochainement au juge. Je détaille date par date le montant des retraits et il sera plus facile ensuite de rechercher les emplois. Le chef de cabinet est un homme honnête qui a dû comptabiliser l'ensemble des mouvements. On trouvera facilement les bénéficiaires et on s'apercevra que je ne me suis pas enrichi.
- Vous savez que l'on parle de montants abyssaux ? renchérit le journaliste.
- Je préfère ne pas entrer dans les détails. Globalement cela concerne presque cinq millions d'euros.

Sans transition, le présentateur donne la page sportive avec le classement des clubs de division I du championnat de France. Lyon reste le leader.

- Bon ! la bonne nouvelle c'est qu'il n'est pas mort réagit Baranes.

et la mauvaise réplique Némó c'est qu'il risque de vous donner du fil à retordre !

- Parlons-en, juste avant cet « intermède musical » vous m'expliquiez que vous vous étiez laissé dire que Bonnet était bien vivant. Sans vous obliger, j'aimerais connaître l'origine de ces sources si vous voyez ce que je veux dire ? Après tout un homme averti en vaut deux, non ?

Baranes avait voulu mettre des formes et prendre quelques précautions à l'égard de son directeur qu'il ne voulait pas placer dans l'embarras pour obtenir ne serait-ce qu'un embryon de réponse.

De quoi ouvrir une piste et lui permettre de mettre la main sur ce « garenne » qui commençait passablement à l'agacer.

Pour Baranes tous les « cols blancs » (21) étaient appelés à devenir un jour ou l'autre de potentiels repris de Justice, des gibiers de potence aurait on dit autrefois mais moins dangereux que des fauves, à peine plus dangereux qu'un rongeur des champs. Il les appelait donc des « lapins » qu'il convenait de chasser vite pour les rentrer seuls en cage, car ils se reproduisaient entre eux et étaient d'une race très prolifique.

Ils étaient de simples lapins lorsqu'ils tombaient dans les collets et avaient du mal à se sortir de leur embrouille. Par contre ils devenaient vite des « garennes » lorsque plus sauvages ils prenaient la poudre « d'escampette » et ne se laissaient pas « serrer » aussi facilement..

Ce Bonnet présentait tous les stigmates du parfait « garenne ».

Némó qui lisait dans les pensées de Baranes se refusait à apporter de l'eau à son moulin

Au moment où il s'appêtait à lui répondre, la ligne rouge s'alluma

- On verra ça plus tard lui dit-il « laissez moi ».

(18) Blanc : note d'information anonyme (19) Fouché Joseph : Ministre de la police en 1810

(21) Grande Maison : nom donné à la POLICE entre policiers (21) Cols blancs : noms donnés aux délinquants financiers

6 Un clou chasse l'autre

Il y avait longtemps que BARANES n'avait plus fumé un si bon cigare.

A peine revenu dans son bureau il avait retiré du bas de son tiroir la boîte en cèdre rouge contenant les quelques « cuba » qu'il conservait jalousement dans une humidité qu'il avait du mal à maîtriser.

Cela faisait bien plus de 10 ans qu'il avait arrêté de fumer des « marlboro ». Mais fumer un bon cigare s'assimilait plus à de la dégustation qu'à de la consommation.

En sortant du bureau de Némo il avait éprouvé un besoin de détente, de calme et d'isolement pour ne pas faire éclater sa colère. Le cigare cubain avait cette particularité de produire ces effets. Il faut dire aussi que le temps de combustion et de concentration y était pour quelque chose.

Déguster un cigare prenait du temps et demandait des sacrifices. Abandonner ses pensées pour faire le vide dans sa tête, s'adonner entièrement pour libérer ses sens et ne les consacrer qu'à la découverte des saveurs.

Il fallait ne pas être pressé pour arriver à ce dernier tiers, celui où la chaleur des arômes donne cette impression de puissance.

Les coudes sur le bureau et les mains jointes, Baranes reposait sa tête, les yeux fermés, pour mieux savourer et enregistrer les arômes..

L'odeur qui envahissait le couloir produisit sur Machoire le même déclic que pouvait produire sur « Jolly Jumper » (22) la fumée blanche du campement apache dans le canyon.. En deux temps, trois mouvements il se retrouva dans son bureau.

Baranes se mit à lui relater par le détail son entretien sulfureux avec Némo.

Le plus intrigant, et Machoire partageait cette idée, était cette prémonition subite de leur patron. Il le savait incapable de la moindre initiative et le supposait entièrement aux ordres, mais pas au point de se compromettre. Pourtant il venait de prendre des risques en voulant faire entendre à Baranes la version nouvellement officielle de cette affaire selon son principal auteur : Yves Bonnet.

Némo exécutait-il une commande ?

Celle de faire passer un message à Baranes et de s'assurer ensuite que celui-ci l'avait bien reçu. Il prenait le risque de laisser penser qu'il pouvait ainsi connaître la « planque » de Bonnet. Car menaces ou pas menaces, Bonnet dorénavant se planquait bien. Et de son repère, il semblait vouloir une nouvelle fois manipuler son monde.

C'est à cette manipulation que Némo, peut-être malgré lui, venait de succomber.

Quant au message de Bonnet, il était clair ! Après avoir vainement tenté d'orienter dès le départ l'enquête sur l'ex-ministre Daugat, voilà que maintenant « l'ex-pseudo-assassiné » entendait dicter une nouvelle conduite. Celle qui allait consister à orienter les investigations au gré de ses révélations.

C'est ainsi que le braquet s'orientait maintenant vers l'ex-chef de cabinet, soupçonné, semblait-il, de la gestion d'une caisse noire alimentée par les fonds publics. Un clou chasse l'autre.

- Arrêtons nous sur le fond : Baranes qui se leva et après s'être saisi du seul crayon marqueur de couleur verte se mit à griffonner sur son « white board ».

- Ici, le budget de l'État, d'où sort le pognon, j'y reviendrai. Il dessina un premier rond au sommet du tableau à l'intérieur duquel il inscrivit : BUDGET, en lettres capitales !

- Là, l'association TERRE NEUVE. On ne connaît qu'elle, l'appeau . Il trace un carré en dessous du rond à l'intérieur duquel il écrit ASSOS puis relie son rond au carré par une flèche descendante,

- et là, la CAISSE NOIRE . Là, c'est « où va le pognon » qu'il représente par un triangle, en bas du tableau, à l'intérieur duquel il dessina l'euro (€) puis des pointillés entre le carré et le triangle. Pas de nom. Si les murs ont des oreilles il peut toujours y avoir des yeux derrière les fenêtres.

- Simple, non ? En fait il manque les fusibles et Baranes dessina deux ronds plus petits entre le CARRE et le ROND et entre le ROND et le TRIANGLE.

Dans le premier rond il écrivit 1 et dans le second rond il écrivit 2.

- 1, c'est le contrôle financier, dit-il :

- Personne ne nous fera croire que les virements au profit de l'association ont été effectués sans contrôle, même à posteriori. Mieux ! Rien ne dit qu'il n'ait pas été procédé à des transferts d'articles, voire de lignes budgétaires. C'est con à dire mais si les procédures sont respectées il y a moins de chance « d'évaporation » .

-

Un peu comme si le jour du braquage, les caméras de la chambre des coffres étaient en panne, d'où l'implication obligatoire de l'ordonnateur public.

- Tu voudras bien identifier tous les « zozos » termina-t-il à l'adresse de Machoire qui lui demande « et en 2 ? »

- en 2, devine ? Nos amis de TRACFIN (23) .

- C'est pas la peine d'imposer aux banques des obligations de révélations si ce n'est pas pour les exploiter. De deux choses l'une. Ou les retraits d'espèces n'ont pas été dénoncés par le ou les banquiers de l'ASSOS, ou nos amis se sont « assis dessus ».

- En tout cas on en aura le cœur net continue Baranes, tu mets de suite Fabienne sur le coup. Il va falloir faire vite car j'ai comme le sentiment , après cette sortie organisée de Bonnet, qu'on va nous demander d'enclencher la descente chez cet ex-chef de cabinet, leur nouvelle coqueluche, que nous ne connaissons ni d'Ève, ni d'Adam .

Le régis, réseau téléphonique interne entre ministère, mit fin à l'intervention de Baranes qui écouta Némoto déblatérer son chapelet. Il en profita pour tirer goulûment les dernières bouffées de son cigare encore juste incandescent. Il était tiède et le goût amer qui s'en dégagait était d'à-propos. Baranes se contenta de lui répondre « j'y pense ».

- Tu vois, quand on parle du loup, on lui voit le bout ! Il n'a pas tardé. Il me demande quand est-ce que nous pensons interroger Monsieur Amiel, parce qu'il s'appelle Amiel ce brave chef de cabinet

- Tu ne penses pas qu'il en sait plus qu'il ne t'en dit ? Tu crois sincèrement qu'il ignore où se trouve Bonnet ? intervient Machoire
- Je le crois complètement aux ordres, c'est tout, d'une autre culture, d'une autre génération.
- A leur époque oser poser une question c'était déjà contredire. Alors Némoto n'ose ni contredire, ni contrarier le ministre ou les membres de son cabinet. Il est reconnaissant du poste qu'on lui a donné. Je préfère penser qu'il vit l'après Algérie comme une récompense et non comme une revanche. Peut-être que je suis encore naïf, l'avenir nous le dira.
- Comment vois-tu la suite ? s'inquiéta Machoire
- Justement, on ne va pas les lâcher lui répondit Baranes.
- Si l'on veut conduire cette enquête comme il se doit il faut rapidement se sortir des sentiers vers lesquels ils veulent nous conduire. Je dis « ils », car je reste convaincu que tout ça tourne autour de ceux qui manipulent Bonnet. Car Bonnet est manipulé. J'en suis convaincu ou alors il est très fort et c'est lui qui manipule les autres. J'ignore donc de qui il s'agit, de quel bord ils peuvent être et pourquoi ils agissent ainsi. Je me refuse à tirer des plans sur la comète. Toutes les pistes et hypothèses sont ouvertes. Plus vite on l'aura serré celui là, plus vite on saura où on met les pieds. Donc objectif premier : l'alpaguer
- J'en connais au moins un qui doit savoir où il l'a vu intervint Machoire, ce journaliste qui l'a interviewé ? Il a bien fallu qu'il le rencontre Non ?
- J'allais t'en parler lui répondit Baranes
- On ne peut pas le cueillir sauf à voir avec le Juge mais je n'y suis pas favorable. Qu'il continue son boulot ce journaliste de merde, Malfait, il porte bien son nom, mais qu'il continue.
- C'est Bonnet qu'il faut prendre et après tout on peut aussi se laisser « mener ». On verra jusqu'où il est capable d'aller. Par contre lui filer au cul avec une petite vérif appuyée nous servirait peut être. Tu vois à qui je pense pour faire son entourage poursuivit Baranes ?
- Je pense comme toi dit Machoire. Je lui en parle dès son retour au vieux Servan.
-

(22) Jolly Jumper : nom du cheval de Lucky Luke (23) Tracfin : Service du Traitement du Renseignement et Action Contre les Circuits Financiers Clandestins relevant du ministère du Budget

7 On ne prête qu'aux riches

Maud s'était rapidement manifestée.

Elle avait souhaité rencontrer au plus vite Baranes dans un endroit anonyme et discret mais elle ne pouvait être libre que le lendemain.

Leurs relations n'étaient plus un mystère pour personne mais la tension journalistique autour de cette affaire était telle qu'elle préférait ne pas s'exposer et ne rien changer à son emploi du temps. Cet après-midi-là elle avait programmé une visite au musée du Jeu de Paume où se tenait une exposition temporaire sur le monde industriel et la peinture.

Pourquoi reporter à demain ce que l'on peut faire le jour même lui avait répondu Baranes pour qui la peinture était plus qu'un Art, une passion et un loisir que la surcharge de travail lui faisait délaissier.

Joignons l'utile à l'agréable lui avait-il alors rétorqué profitant de cette opportunité pour renouer avec les pinceaux, tout au moins dans son imaginaire.

Baranes vivait les expositions comme l'expression de ses propres œuvres. Un peu comme au cinéma où le spectateur à un moment donné va quitter son siège pour prendre la place d'un personnage. Ce sera souvent celui à qui il va le plus s'identifier après avoir oublié l'acteur pour ne suivre que le rôle.

Cela faisait longtemps que Baranes n'avait plus exposé. Depuis qu'il ne participait plus avec ses collègues de la Palette de la Cité au concours annuel de la Préfecture de Police mais son regard sur les toiles était resté inchangé de même que le respect qu'il vouait aux peintres.

Il était arrivé le premier et se tenait « stoïque » devant le tableau de Bruegel (24).

La Tour de Babel peinte vers 1560. Ce peintre flamand avait eu le souci remarquable du détail et l'on pouvait observer sur le chantier du plus grand building du monde à l'époque les trente trois métiers des constructeurs de cathédrales. Il incarnait aussi une certaine rationalisation du travail et on pouvait se demander si l'auteur n'avait pas cherché à démontrer autre chose que l'avènement d'une croyance.

- Tu sais qu'il s'agit d'une œuvre inachevée ? Lui souffla chaudement dans l'oreille Maud qui venait de le rejoindre.
- La montée vers les cieux restera toujours une œuvre inachevée. Construire encore plus haut n'a jamais fait qu'entretenir les illusions de rencontre avec Dieu lui répondit Baranes et de lui chantonner dans l'oreille le refrain de la chanson de « l'espérance »
- viens, ...même un mas de cocagne (25) viens, monte vers les cieux.
- Tu ne changeras pas lui dit elle, c'est ce que j'aime en toi mais aussi que je déteste. Tes prépositions provocatrices sur les dogmes. Justement cela irrite et je voulais t'en parler. J'ai rencontré Levendeur et on ne peut pas dire qu'il t'aime celui là. C'était avant la diffusion de l'interview de Bonnet. J'ai essayé de le rappeler mais je n'arrive plus à l'avoir.
- La diarrhée du lapin de garenne sur radio cancan tu veux dire ? rétorqua Baranes
- Je vois que tu persifles toujours autant lui répondit-elle et d'ajouter « prends garde ». - - -

- Non Levendeur ne sait pas où se trouve Denise Marigot, la compagne de Bonnet. L'information sur la plainte pour disparition qu'il a transmise à l'Agence lui a en fait été remise par un vieil ami dont il ne m'a pas donné le nom. Par contre il dit que tu deviens très imprudent à proférer des positions qui se retourneront un jour contre toi. Il te classe à gauche parmi les francs-maçons protégés pour l'instant mais cela ne durera pas. Il est un peu excessif mais il est persuadé que tu bosses par convictions politiques et que personne ne peut te faire confiance. Il dit que ta propre hiérarchie te classe comme quelqu'un d'incontrôlable. Bref tu ne serais qu'un stakhanoviste.(26)

- C'est bien connu, on ne prête qu'aux riches rétorqua Baranes
- Mais dis moi, tu ne crois pas qu'il s'agit plutôt de menaces déguisées ? En ne voulant pas entrer dans leur jeu on finit par les contrarier. J'en conviens. Mais je ne vois toujours pas sur qui Levendeur s'appuie, conclut-il.

Leurs regards retournèrent sur la toile.

Ils lirent avec attention les commentaires donnés par le musée. « une légende populaire faisait du roi Nemrod le constructeur d'une tour assez haute pour atteindre le ciel et comment Dieu le punit en semant la confusion des langues parmi les ouvriers, au point de rendre impossible l'achèvement de la tour, faute d'avoir perdu la parole.»

- Tu vois poursuivit Baranes même Dieu ne semble pas croire à la magie de la hauteur. Pourtant ça n'a pas empêché Bruegel, qui devait connaître la légende, de reconstruire ailleurs la tour imaginaire. En l'implantant en Flandre, il redonne vie à la fois à une croyance et à une méthode. Il tente de tordre le coup à l'impossible et veut montrer que Babel peut être partout. Il se transporte dans un autre lieu et dans un autre temps comme Levendeur voudrait aujourd'hui encore lutter comme au temps de l'OAS contre les forces judéo-communo-socialo-maçonniques. Son chantier c'est la tour de Babel quoi !
- Bonjour la comparaison l'interrompit Maud.
- Je te rejoins sur un point dit elle celui des menaces. Mon rédac en chef a reçu une lettre anonyme le mettant en garde contre mes relations suivies avec toi. L'auteur te qualifie de prévaricateur. Ça ne me perturbe pas mais j'ai préféré te voir pour te le dire ailleurs qu'à côté de ton bureau.
- Je ne pense pas être en dehors du sujet lorsque je te dis qu'ils sont d'un autre temps répondit Baranes. Cette génération de nos aînés qui sont encore pour quelques années aux manettes ont la nostalgie du passé. Ils ont grandi avec la haine du communisme entretenue par la guerre d'Indochine qui a eu pour effet, comme plus tard l'Algérie, de voir intégrer certains civils dans les corps de la fonction publique, à titre de récompense.

Tout en conversant à mots couverts Baranes et Maud s'étaient engagés dans la salle où le « Parlement en feu » de Turner (27) était exposé. Une œuvre magique de couleurs, de contraste et de forme. Placés sur un plan horizontal, se côtoyaient au loin le parlement en feu, face à une Tamise calme, et des navires marchands, le tout sous un ciel londonien chargé.

La tension procurée par cette toile était immense.

Maud comme Baranes en restaient bouche bée. La maîtrise des éléments par l'artiste les stupéfiait sans pour autant les détourner de leur préoccupation.

- Tu crois réellement qu'il y a un lien entre le passé et le présent ? l'interrogea Maud
- Je ne l'exclus pas. On va laisser se dérouler le fil d'Ariane et on verra à l'arrivée. Mais si tu observes bien ils sont tous de la même génération. De là à penser qu'ils ont un lien entre eux.
- C'est pour ça aussi que je voulais te voir » reprit Maud. Au sujet du « grand rapporteur » comme tu l'appelles. Selon mes confrères il n'a jamais travaillé pour cette station. Yvan Malfrais était chroniqueur en Algérie dans une feuille ultra nationaliste. Après son retour en France il aurait intégré le journal polémique de droite « RIVAROL » (28)
- Tu ne voudrais pas m'accompagner à une « postiche » le mois prochain à ETRETAT lui dit Baranes passant ainsi du coq à l'âne, puis lui prenant le bras il l'entraîna d'un pas plus décidé dans la dernière salle de la visite : une aile post impressionnisme aux divers peintres inclassables.

Baranes s'arrêtera longuement devant « les Boulevards » de Camille PISSARO (29).

Une peinture qui sent la suie des cheminées, la boue des ruelles , le crottin des chevaux. L'artiste donne vie à la peinture. Il sait créer, rien ne sort du tube.

- Ah si je pouvais juste connaître le secret de ses bleus verdis » lança-t-il à Maud qui s'apprêtait à répondre à son invitation.

- C'est pour la journée ton concours de peinture ou bien faut-il partir la veille ?

- La veille serait mieux lui répondit Baranes d'un clin d'œil entendu et pétillant. Il commence le samedi à 8 heures pour se finir à 17 heures. Expo à l'hôtel de ville en suivant.

- Et les enfants ?

- Pas de problèmes. Je réserve deux chambres : une pour les jeunes et une pour les vieux.

- On en reparle ! Dis moi ? plus sérieusement ! On fait quoi de cette lettre anonyme ?

- On fait exactement ce qu'elle recommande : on prévarique.

- Je continue à les embrouiller, sans les informer, à me trouver là à chaque fois où ils ne m'attendent pas et toi tu persistes auprès de Levendeur. Tu le harcèles. Tu en joues quoi. Il nous faut loger la petite Marigot.

- Allez ! file avant que de mauvaises pensées ne me reprennent à ton sujet.

(24) Bruegel Pieter – peintre flamand 1563 (25) mât de cocagne : tradition festive gasconne -mât auquel sont suspendus des objets qu'il faut aller décrocher (26) stakhanoviste : ressortissant ukrainien de stakhanov réputé obstiné (27) Turner William : peintre britannique 1819 (28) Rivarol : journal nationaliste pendant la guerre d'Algérie (29) Pissaro Camille : peintre français 1850

8 Prudence est mère de sûreté

«TERRE NEUVE, à fonds perdus » avait titré le journal Le Monde qui publiait des extraits de la lettre d'Yves Bonnet.

La manchette de cette UNE aurait mieux trouvé sa place dans l'hebdo satirique qui sortait ce même jour que dans le quotidien du soir.

Christian Lejeune, le journaliste en charge de la rubrique société au journal le Monde , voulait-il donner à penser qu'il commençait là un feuilleton à plusieurs épisodes ou à plusieurs « saisons » comme diraient les jeunes, et qu'après ce premier article il y en aurait d'autres. Dans ce cas il est clair que le « fugitif » réussissait son coup.

Baranes comme Machoire s'était précipité dès la sortie en kiosque de l'édition du soir pour découvrir la teneur des propos et mesurer l'étendue des tensions qu'ils allaient engendrer.

C'était Némoto qui avait prévenu le premier Baranes pour lui demander, une fois n'était pas coutume, de ne pas se précipiter mais de lui faire « passer une note » sur le contenu judiciaire de l'information. Toujours égal à lui même son supérieur. En termes clairs, il souhaitait être informé des intentions du juge.

Cela tombait bien car Machoire et Baranes devaient rencontrer le magistrat ce matin là.

Machoire attendait son patron «chez Victor », le café tabac en face du Palais, entre la Préfecture de Police et la boutique d'appareils républicains.

Il faisait une « babasse ». Il dandinait des fesses et se battait comme un lion pour maintenir le singe sur le baobab et le contraindre, par quelques adroites contorsions de bassin, à attraper le maximum de bananes qu'un jeune garçon ébouriffé lui envoyait pas toujours avec adresse.

Il n'avait pas vu arriver Baranes trop occupé qu'il était à maîtriser la machine. Lorsque Baranes s'approcha de lui par derrière il se mit à beugler contre le TILT (30) que venait de lui signifier le vieux chasseur.

- On a le temps d'en faire une ? lui dit-il agité,

- Tu sais Patrick, c'est pas au vieux lion que tu vas apprendre à faire la grimace lui jeta Baranes, assez content de lui.

Leur «flipper» terminé ils se dirigèrent vers la galerie financière de l'instruction.

Machoire indiqua qu'il avait dû garer le véhicule derrière le Châtelet car comme d'habitude les gardes mobiles lui avaient refusé le stationnement dans la cour du Palais sous prétexte d'un « sur-plein ». En fait ils n'en savaient rien mais il y avait longtemps qu'ils avaient renoncé à gérer les places de parking réservées aux magistrats et se refusaient à faire régner l'ordre. Ils se bornaient à rejeter toutes personnes extérieures à la Justice. S'en suivait une politique anarchique du stationnement qui avait le don d'exciter les nerfs de Baranes qui vivait comme une injustice ces emplacements occupés par les « flics » de la « cité » (31).

Une querelle de chapelle en quelque sorte.

Hubert Le Goff les attendait.

Il connaissait bien Baranes et devinait qu'il avait dû se faire « refouler » par la garde mais

qu'une petite partie de « flipper » l'avait aidé à se décongestionner.

- Où en est-on Commandant ? lança-t-il pour entrer dans le vif du sujet et lui laisser le temps de se remettre.

Machoire se mit alors à lui rendre compte des opérations de perquisitions qui avaient été réalisées simultanément. Malheureusement, ses « hommes » n'avaient pas encore eu le temps disponible pour entreprendre l'examen des documents.

A part lui et Fabienne, il ne pouvait investir d'autres ressources humaines.

L'autre moitié de son groupe, déjà en retard sur les affaires, continuait à prêter mains fortes aux stupés.

Baranes se réjouissait de la façon dont son Commandant abordait l'affaire par le côté matériel. Cela avait toujours pour effet avec les magistrats « de remettre les pendules à l'heure ».

La Police ne pouvait donner que ce qu'elle avait et il fallait que la Justice s'arme de patience.

Après tout dans les affaires financières il n'y avait pas mort d'homme. C'était bien aussi la position de l'Intérieur sur les moyens donnés aux brigades financières.

Baranes intervint pour compléter l'exposé sur les pièces de l'association TERRE NEUVE entreposées à la Cour des Comptes et qui pour l'instant n'étaient même pas exploitables en procédure puisqu'il n'avait fait que les saisir en vrac.

- Il faudra bien comprendre ce que ces documents foutaient là ? dit-il
- Je vous l'accorde renchérit le Juge qui en profita pour ajouter à ce sujet que le nommé Aurillac, l'ex-magistrat de la Cour des Comptes, était intervenu auprès du procureur de la république, le proc, pour se plaindre des méthodes de Baranes.
- Il n'est pas au bout de sa peine cingla Baranes qui sollicita l'avis du Juge sur le comportement à tenir face aux autres « zozos ».

Ils étaient tombés tous les trois d'accord : priorité était donnée à s'assurer de la personne de Bonnet.

Deux pistes étaient à exploiter : sa maîtresse, Denise Marigot sur laquelle les « Services » n'avaient rien trouvé, pas même une carte d'identité; et ce Malfrais, l'unique journaliste qui avait vu l'ours.

- Rien ne sera entrepris sur le journaliste à l'exception de la saisie de la bande auprès de la station dit le Juge
- Vous pourriez vous en charger lui souffla Baranes.

Hubert Le Goff ne releva pas. I

Il était préoccupé dans l'immédiat à mettre sur pied les orientations de l'enquête pour ne pas à avoir à se laisser entrainer où Bonnet semblait vouloir les amener. Sans le lui avoir directement demandé il souhaitait connaître la méthode de Baranes.

Ce fut donc sans se faire prier que celui-ci développa sa stratégie.

- Il n'est pas question de se laisser embarquer sur un « audit » complet de l'association TERRE NEUVE mais il n'est pas question non plus de procéder ponctuellement à la vérification des allégations fantaisistes avancées pour l'instant par Bonnet fit savoir Baranes.
- D'autant plus, ajouta le Juge «que nous en sommes à la deuxième, voire troisième version et d'expliquer que dans la lettre reçue hier il ne s'agissait plus de 5 millions retirés en espèces dénoncés à la radio mais de 7 millions d'euros. Il y était aussi décrié les manifestations somptueuses organisées à l'occasion des fêtes anniversaires de la nomination de Ministre de Daugat à Auch, Ville dont il était le Maire.
- Selon le journal, Yves Bonnet évoquerait aussi le financement d'un centre de formation destiné aux enfants d'harkis dans l'Allier complèta Baranes qui poursuivit,
- Donc, si l'on se met à courir derrière chacune de ses révélations, distribuées avec parcimonie au gré des effets médiatiques recherchés, on n'en sortira pas.
- Exact, il suffit de lire les commentaires de Lejeune intervint Machoire qui n'en ratait jamais aucune.
- Il ne faut pas non plus refaire pour autant l'Inspection du budget par la cour des Comptes reprit Baranes. Je vous propose de partir des lignes budgétaires abondées exclusivement à la cause des rapatriés et de n'enquêter que sur les dépenses qui ne seraient pas en adéquation avec l'exacte imputation. Par cette méthode on reste prudent et l'on ne s'expose à aucune critique
- Autrement dit on met en exergue toutes les écritures anormales intervint le Juge qui lui demanda comment pratiquer ?
- Facile mais pas rapide. On va du déblocage des fonds à leurs emplois et on vérifie toutes les destinations qui n'auraient pas donné lieu à la fourniture à postériori de justificatifs comme le précisait l'ordonnance de paiement lui répondit Baranes.
- Je vous en laisse la responsabilité conclut Le Goff qui mit fin à la démonstration de Baranes qui devenait un peu trop technique.
- Pour en revenir aux commentaires de Lejeune, rebondit Machoire qui ne lâchait pas, son interprétation des retraits d'espèces ouvre « la boîte de Pandore. (32)

En effet le journaliste avançait l'hypothèse selon laquelle le chef de cabinet avait en charge la gestion des fonds secrets. La caisse ainsi alimentée était couverte par le secret défense et Bonnet le sachant parfaitement ne prenait aucun risque à le dénoncer.

Baranes était perplexe face à cette argumentation.

- S'il peut être opposé le SECRET DEFENSE à la destination donnée aux sommes en espèces il allait être difficile par contre de cacher leur origine. Toutes les sommes en espèces, sauf à provenir de la fausse monnaie, sortent obligatoirement d'une banque affirma Baranes et d'ajouter

- Je vois mal le secrétaire général du gouvernement cacher une ligne de crédit votée par le Parlement.

- On va vite le savoir punctua le juge « J'ai convoqué à sa demande le nommé Amiel»
- Vous m'enlevez une épine du pied Monsieur le juge termina Baranes.
- Que cela ne vous empêche pas d'être prudent !

Prudence est mère de sûreté. Ils allaient y aller en marchant sur des oeufs.

(30) tilt :disjoncteur d'un billard électrique américain (31) la cité : nom donné à la Préfecture de Police dite aussi PP située sur l'île de la cité à Paris (32) boîte de Pandore : dans la légende mythologique grecque il s'agit d'une jarre (représentant une femme) de laquelle sortent des présents des profondeurs (33) Secret défense : deuxième degré du secret en terme de défense nationale

9 Il n'est pire eau que l'eau qui dort.

Ce BONNET commençait à chauffer les oreilles des enquêteurs.

Cette façon qu'il avait de faire parvenir par la poste, ou par porteur, ses commentaires écrits sur l'affaire TERRE NEUVE qui continuait à fasciner les médias, ne pouvait durer. Il avait récidivé avec Malfrais.

Un soir à 20 heures il avait osé accorder une nouvelle interview.

Le décorticage de ses propos rendait le dossier de plus en plus confus. A chaque intervention, soit il revenait sur ses premières affirmations, soit il jetait de nouvelles accusations.

Baranes enrageait de ne pouvoir mettre la pression sur le journaliste qu'il estimait des plus « tordus » et se gardait bien de l'approcher. Par contre il n'était pas hostile à lui tailler « un périphérique » discret. Comprenez le faire « filocher » par alternance mais dans un premier temps, vu le manque de moyens, il avait préféré concentrer le Service sur l'identification de Denise Marigot. Cela tombait bien car à force de harceler Maud celle-ci avait fini par obtenir quelques renseignements de l'avocat Levendeur.

Denise Marigot pourrait séjourner Place des Vosges, à Paris, sans plus.

Enfin un espoir car tous les fichiers étaient restés muets, y compris celui de l'URSSAF (34).

Il y tenait Baranes à Denise Marigot. Car chercher la femme c'est s'attaquer parfois au point faible. Les hommes ne sont pas les durs que l'on peut imaginer.

Servan s'était levé à 5 heures. Il avait préféré se rendre directement avant l'aube sur la place des Vosges pour se positionner. L'endroit avait été jugé peu pratique pour y organiser une surveillance technique .

Le stationnement quasi permanent réservé aux riverains de la Place des Vosges avait juste permis d'implanter le « soum » emprunté au groupe « fausse monnaie » avec son chauffeur. Un « caddy » Volkswagen blanc des plus anonymes aménagé en labo. Un véhicule dont le double vitrage des portes arrière et des deux portes latérales se prêtait bien à la vidéo et la prise de clichés photographiques. Mission difficile d'autant que la cible n'était pas connue.

Selon Maud il s'agissait d'une belle antillaise d'une trentaine d'années. Avec ça, débrouillez-vous leur avait dit Baranes qui n'oubliait pas de répéter : « Chercher c'est bien, mais trouver c'est mieux ».

La place des Vosges n'est pas le quartier commerçant le plus fréquenté de la capitale. De telle sorte que la petite fourgonnette jurait un peu dans l'alignement des berlines. C'est à l'opposé de la Place, à la sortie de la rue des Pyramides, que SERVAN avait choisi de garer la Lancia que Baranes lui avait confiée. Il s'agissait du propre véhicule de Service affecté au patron, différent des « laguna » attribuées généralement aux autres chefs de service ou aux Peugeot 307 réparties en pool dans les groupes d'enquêtes .

Les vitres légèrement fumées et argentées reflétaient plus souvent le décor extérieur qu'elles ne laissaient entrevoir les occupants. De ce fait, si l'on distinguait Servan au volant on ne pouvait apercevoir Luc Prieur , un jeune gardien de la paix nouvellement affecté qui le secondait.

Pour la circonstance les deux véhicules avaient réglé leur « storno » (35) sur la fréquence 110, également prêtée par la « fausse monnaie ».

La «division» ne disposait que de peu de moyens classiques car la surveillance n'était pas son point fort.

Machoire s'était collé au « pupitre directeur ». Le seul appareil qui rattachait la financière à la Police et qui se trouvait dans le bureau de Baranes. Il permettait d'intervenir et de suivre les fréquences en temps de trafic.

Pour l'heure, tout était calme. Le pupitre restait muet.

Les fonctionnaires avaient reçu pour mission de « flascher » une antillaise aux heures de sortie des domiciles pour aller au « boulot », de six à neuf, et aux heures de retour au domicile après le « boulot » , de 18h à 20 heures. Si possible de repérer l'immeuble et de faire le tour des « popottes» pour tenter de « loger ».

Faire « plus évidemment ! pour ceux qui ont des affinités avec leurs neurones » leur lâchait parfois Baranes lorsqu'il commençait à s'impatienter de ne pas voir le dossier avancer.

« ZOE 1 », l'indicatif donné au « soum » (36) annonça :

– mouvement au 18 .

L'endroit n'étant pas visible de la Lancia, Servan se garda de répliquer.

La Place aménagée sous Henri IV était conçue en carré avec des immeubles pratiquement identiques de chaque côté. Tous de la même hauteur ou presque, en briques rouges, avec les bordures des portes en pierre taillée. Ils avaient du mal à lire les numéros. Soit ils étaient dans l'enfoncement des entrées soit ils tombaient derrière les piliers des arcades qui semblaient soutenir les immeubles.

Il ne fallait pas espérer pouvoir scruter les cotés opposés car l'imposante statue équestre du Roi Louis XIII (37) au milieu des jardins de la place empêchait toute vision.

Il se dégagait un charme fou cet endroit et lorsque la lumière du petit jour vint éclairer les façades Servan se vit dans l'appartement qu'il pourrait habiter.

– Faux pas rêver lui dit le petit jeune.

– Putain ça me change du 9.3. On n'avait pas les mêmes clients. Il doivent avoir du blé les phoques qui crèchent ici ? répondit le jeune gardien.

Il ne croyait pas si bien dire.

A quelques mètres d'eux, une safrane noire venait de s'arrêter au milieu de la chaussée. Le chauffeur en descendit pour ouvrir la porte arrière à un homme en costume sombre, ganté et chapeauté, qui sortait d'on ne sait où, du 18 sans doute, pour s'engouffrer avec agilité sur les sièges arrière. La safrane repartit non sans que Servan notât son numéro. On ne savait jamais..

– C'est assez rupin, lui répondit-il après. De nombreux artistes vivent ici. Certains ministres de gauche aussi de même que le Maire de Paris.

– Le plus marrant ajouta-t-il c'est que le Roi n'aurait jamais habité le pavillon central qui avait été construit pour lui. La légende dit que assez « queutard » (38) Henri IV y aurait installé ses domestiques et ses mauvaises aventures.

Finalement ça collait bien à la population du quartier

– Ça bouge pour ZOE 2 se mit à crépiter la radio

Une femme, jolie, brune, typée, d'une trentaine d'années, à lunettes fines, bien roulée dans une robe rouge droite, se faufilait dans la rangée de voitures pour s'arrêter devant une golf blanche dont elle ouvrit la malle, y déposa semble-t-il un cabas, puis se dirigea vers la portière conducteur.

Ils ne pouvaient pas la louper.

C'est ce moment que choisit le petit Luc pour matraquer comme un fou le Nikon à répétition. Dehors, derrière un pilier Servan aperçut un collègue qui se trouvait dans le soum, sorti pour « doubler ».

Le calme revenu, Servan fit savoir « le pigeon est dans la boîte »

La planque s'est poursuivie jusqu'à 9 heures comme Baranes l'avait demandé. Aucun autre cliché ne fut pris. Le dispositif du soum fut levé tandis que Servan et le jeune Luc se mirent à explorer les noms figurant sur les boîtes à lettres du 18, puis du 16 et du 20 au 24.

Ce ne fut pas spécialement facile car il fallait entrer à l'intérieur de chaque immeuble pour accéder aux noms.

Ces vérifications effectuées ne permirent pas d'identifier la moindre Denise Marigot.

Comme il avait été décidé de rester discret ils se refusèrent de « taper » les concierges.

De retour au Service, Servan espérait bien faire parler enfin les fichiers, au moins celui des cartes grises. A défaut, il savait que Baranes ne le lâcherait pas et qu'il aurait à se « peler » tous les noms du cadastre des 18, 16, 20 à 24 de la place des Vosges.

(34) URSSAF : Union pour le Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

(35) storno : marque de radio à distance utilisée en police judiciaire (36) Soum : se dit du véhicule sous-marin de planque (37) Statue de Louis XIII : détruite à la révolution puis reconstruite place des Vosges par Dupaty

(38) queutard : nom donné par son cocher à Henri IV qui croyait jusqu'à 50 ans que son sexe était un os.

10 A chaque jour suffit sa peine

Calmart avait fait un travail remarquable.

Cela faisait plus de 15 jours qu'il passait ses après-midi chez le trésorier-payeur du ministère des rapatriés. Là d'où les fonds étaient partis avant qu'ils ne soient détournés.

Avec méthode il avait listé tous les chapitres budgétaires relatifs aux programmes des « retours d'Algérie », toutes populations confondues : les Européens, les Pieds Noirs, les Harkis, les engagés militaires algériens, les « damnés de la terre » comme l'avait préfacé Sartre (39) .

Il avait dénombré pas moins de 210 opérations pour lesquelles il avait consulté puis constitué les dossiers. On trouvait ainsi des programmes liés aux transports, logement et habitation, formation et emplois, santé et couvertures sociales, mêmes des opérations culturelles avaient donné lieu à des financements encadrés.

La règle voulait que le comptable public, avant paiement de toute opération, procède au contrôle de la qualité de l'ordonnateur ou de son délégué, de la disponibilité du crédit sur la ligne, de l'exacte imputation de la dépense au chapitre qu'elle concerne selon sa nature ou son objet, enfin de la validité de la créance et surtout du caractère libératoire du règlement.

Or les avances budgétaires dénoncées par Bonnet n'avaient pas leur place dans cette procédure qui ne pouvait connaître que des paiements définitifs sur le « service fait ».

Calmart avait bien compris que le fait de ne pas réclamer le solde du paiement d'une opération dispensait l'ordonnateur de produire ensuite les justificatifs du « service fait ». Cette « déviance » n'aurait dû être qu'occasionnelle alors que ses vérifications établissaient le contraire.

Sur les 210 opérations ayant donné lieu à des paiements seulement 64 d'entre elles étaient correctement justifiées.

Toutes les autres, soit les 2/3, devenaient suspectes et posaient alors le problème d'une défaillance du contrôle interne comme Baranes l'avait déjà supposé. L'ensemble des documents comptables et pièces écrites, tels que devis, factures pro forma, contrats, correspondances, notes manuscrites, etc... avait été saisi.

Calmart avait dû faire appel à un chauffeur du pool pour rapatrier au service ce qu'il convenait dorénavant d'appeler des « scellés judiciaires ». Mais avant, les pièces contenues dans une chemise ouverte avaient été distinctement numérotées. Sur la chemise il restait à apposer le cachet de cire sur la ficelle qui les rassemblait entre elles. Une tâche manuelle qui n'inspirait pas beaucoup de volontaires. Pratiquée le plus souvent à la petite cuillère chauffée à l'aide d'une bougie et dans laquelle la cire en bâton était fondue, il fallait ensuite, à l'aide d'un collègue qui tenait les liens, déposer rapidement la cire pour y implanter le cachet « police judiciaire » avant qu'elle ne refroidisse.

Les saisies, en affaires financières, constituaient la part du travail la plus ingrate.

Elles intervenaient aux termes de longues opérations de recherches, de lecture et d'examen de documents qui avaient déjà duré de nombreuses heures et pouvaient s'éterniser très tard dans la nuit.

Le jeune Calmart avait vite compris l'astuce. Il pratiquait les saisies au fur et à mesure de la découverte des pièces. Mais comme toute médaille a son revers cette façon de faire avait l'inconvénient d'augmenter considérablement le nombre de scellés.

Il s'en rendit compte rapidement à ses dépens, car faute de place et de pièce d'archivage dans le service, les scellés restaient entreposés dans le bureau du fonctionnaire qui les avait saisis ou qui devait les exploiter.

Fabienne, avec qui Calmart partageait le bureau, était rentrée dans une colère noire lorsqu'elle l'avait vu revenir avec tout son barda mais le plus dur restait à faire.

Les constatations pouvaient réellement commencer.

Elles consistaient à rechercher dans les livres de TERRE NEUVE l'emploi faits des fonds sortis à son profit dans la comptabilité publique. Il fallait en quelque sorte raccrocher maintenant les wagons .

Seulement voilà ! Baranes avait procédé à une saisie provisoire des « archives » de l'association lors de son transport à la Cour des Comptes. Pour entrer définitivement les documents en procédure et les exploiter utilement il convenait que Lucien Aurillac, le magistrat de la Cour des Comptes devenu aujourd'hui le nouveau dircab des rapatriés, accepte de se rendre dans le Service de Police pour participer à cette opération.

Celui-ci faisait tout pour essayer de s'y soustraire ne voulant sans doute pas indiquer comment les archives d'une association qui n'entrait pas dans le périmètre de sa mission, pouvaient s'être retrouvées entre ses mains.

Après s'être plaint des méthodes de Baranes auprès du Procureur, Lucien Aurillac était intervenu à plusieurs reprises auprès de Némio pour déplacer le rendez-vous ou tenter de le mettre à son bureau.

Finalement, il avait accepté que cet acte soit accompli le mercredi suivant.

Toujours est-il que les rapprochements d'écritures n'avaient pu être commencés dans la foulée. Il s'agissait d'investigations longues et complexes qui consistaient à rechercher l'imputation comptable d'un flux financier car l'imputation d'une écriture dans un poste mal approprié dénotait souvent de l'intention coupable de la personne qui y avait procédé.

En effet il était difficile pour un comptable d'invoquer par exemple la simple erreur lorsqu'il avait comptabilisé en dépenses EDF le montant d'un chèque qu'il avait établi à son propre nom.

L'écriture volontairement erronée, lorsqu'elle était découverte, signalait le forfait de son auteur.

La recherche n'était pas simple car tous les postes comptables pouvaient recevoir une écriture erronée. Il n'y avait pas de compte plus névralgique qu'un autre qui permettrait les dissimulations.

Tous les comptes, selon le secteur économique ou la nature des activités déployées, pouvaient être l'objet d'un « tripotage ».

Les enquêteurs le savaient bien et c'est pourquoi ils pratiquaient cette tâche avec intérêt et passion.

Dans l'enquête financière la pratique du chiffre était aussi palpitante que la surveillance d'un voyou dans l'enquête criminelle. La tension était souvent à son comble avant la découverte de « manipulations ». Puis après s'ensuivait une certaine satisfaction.

Les pistes offertes au chasseur étaient vastes et multiples, mais gare à l'enquêteur s'il ne s'obligeait pas à une certaine rigueur.

Il allait être vite dépassé tellement les informations à vérifier étaient multiples et complexes. Baranes venait justement de recevoir le procès-verbal d'audition de témoin par le Juge du nommé Amiel, l'ex-chef de cabinet, mis en cause par Bonnet pour sa gestion des « espèces ».

Il s'était défendu comme un beau diable et n'avait opposé le « secret défense » que pour la destination faite aux fonds comme c'était à prévoir.

Le chef de cabinet s'était largement épanché sur l'origine des sommes en espèces dont il contestait la totalité des remises par Bonnet.

- A aucun moment Yves Bonnet ne m'a remis des sommes en espèces pour alimenter les « fonds secrets » ou « la caisse des primes du cabinet.
- et de poursuivre, il s'agissait d'enveloppes remises en fin de mois à chacun des membres du cabinet du ministre. Une tradition républicaine avait-il expliqué puis d'ajouter avec beaucoup d'énergie
- Je n'ai jamais signé de chèques de retrait sur le compte joint comme Bonnet semble m'accuser.

A l'appui de sa déclaration Jean Amiel avait fourni, pour la période des 18 mois concernés, les justificatifs de ce qu'il avançait. Par date, et par somme, il produisait un bordereau de remise des sommes en espèces par le Secrétaire Général du Gouvernement en charge de l'alimentation des « fonds secrets ». Ces dernières étaient tirées d'une manière lisible sur le budget du premier ministre et retirées auprès du caissier de la banque de France.

L'origine des sommes en espèces circulant au cabinet était clairement tracée et il ne pouvait y avoir de confusion avec les retraits opérés sur le compte de l'association TERRE NEUVE.

C'était clair, Yves Bonnet ne cherchait qu'à créer un amalgame.

Mais alors à quoi avaient bien pu servir les sommes en espèces retirées du compte de TERRE NEUVE si elles n'avaient pas constitué les fonds secrets ?

Il était grand temps d'entrer dans le dossier et d'y faire entrer autrement Yves Bonnet sur qui dorénavant les soupçons s'orientaient.

L'enquête concernant sa personnalité avait par contre avancé.

Né en Nouvelle Calédonie, d'un père médecin militaire, il avait été élevé dans une ambiance de casernement et après une classe préparatoire dans un lycée jésuites de Nantes il avait intégré l'école de Saint-Cyr (40). A sa sortie, comme de nombreux autres jeunes aspirants officiers, il s'était marié avec une bretonne rencontrée lors d'un bal de promotion. Ils n'ont pas eu d'enfant.

Les états de service de Bonnet montraient que celui-ci avait toujours eu un penchant pour la gestion et les affaires économiques.

Longtemps détaché par le ministère de la défense auprès d'une ONG (41) internationale il aurait déjà eu maille à partir avec la justice pour des problèmes financiers. L'association dont il avait été le trésorier et qui avait pour objet « la réalisation d'opérations de sensibilisation et d'information sur le développement, au plan économique, scientifique, culturel et technique » aurait en fait financé des voyages de parlementaires et enregistré un déficit de quelques milliers de francs que le ministère de la défense avait préféré combler.

C'est ce qu'il ressortait d'une lettre du président du sénat de l'époque qui remerciait le ministre de la défense et que Calmart s'était empressé de faire entrer en procédure.

Il avait de l'avenir ce petit jeune.

Lorsque Baranes prit connaissance du cursus de l'impétrant il resta stupéfait devant tant d'amateurisme de la part du gouvernement de gauche.

Comment un « mec » comme Bonnet avait-il pu se retrouver n° 2 du ministère des rapatriés ?

Il préférerait y voir la main de militaires avisés qui avaient dû chercher à « garder un pied dans la porte » d'un ministère sensible depuis la fin des « événements d'Algérie » de 1962 que de penser qu'il pouvait s'agir d'un renvoi d'ascenseur pour quelque service financier rendu dans le cadre de ses anciennes fonctions.

Quoi qu'il en soit, un long travail restait à faire : mais à chaque jour suffit sa peine.

(39) Sartre Jean Paul : philosophe français – 1905-1980 – préface du livre de Franz Fanon

(40) Saint -Cyr Coëtquidan : école spéciale militaire de formation des officiers

(41) ONG : organisation non gouvernementale

11 Mauvaise herbe croît toujours

Némo était toujours d'aussi mauvaise humeur. Cyclamen avait préféré préparer Baranes afin qu'il ne soit pas surpris. Il se demandait bien ce que pouvait encore lui vouloir le Patron qu'il venait de quitter il y avait à peine une heure. Il lui avait dressé un compte rendu fidèle de l'entretien avec le Juge et brossé rapidement les trajectoires de l'enquête.

Après ça, il était en droit d'espérer un certain répit.

Visiblement non et dès qu'il eut pénétré dans son bureau, Némo se leva et vint se planter devant lui :

- Vous n'auriez rien oublié de me dire par hasard ? lui demanda-t-il
- Non, je crois que l'on a fait le tour répliqua Baranes.
- Vous pouvez m'expliquer ce que foutait Servan au service de sécurité du ministère à fouiller dans les poubelles et interroger les gardiens ?
- Ça alors, je ne vois pas répondit interloqué Baranes.
- Servan, c'est bien un gars à vous pourtant ?

Oui, c'était un gars à lui mais ce que ne savait pas Baranes c'est que le Gaston Servan, après avoir fait chou blanc pour tenter de localiser Denise Marigot, n'avait pas voulu rester sur un échec. Avant de rentrer au Service il avait décidé de faire un « passage » devant chez Malfrais, le journaliste sur le retour, qu'il avait fini par loger.

Bien lui en avait pris car à peine s'engouffrait-il dans la rue de Charonne qu'il vit celui-ci sortir du parking de son immeuble au volant d'une Clio style agricole, ni propre, ni sale. Pile, poil !

Il aurait voulu le faire exprès qu'il n'y serait pas arrivé; il suffisait maintenant de rester derrière sa poubelle et de le suivre tout naturellement.

- On le colle au cul ! murmura le petit jeune.

C'est ce que fit l'équipage. A aucun moment ils n'eurent l'impression d'avoir été « détronchés ».

- La meilleure façon de se planquer c'est de se montrer lui lança Servan.

Ils arrivèrent place de la Bastille.

Malgré une circulation dense, ils ne pouvaient pas perdre de vue leur «lapin ». Il prit la direction Hôtel de Ville puis remonta toute la rue de Rivoli . Arrivé Place de la Concorde il se dirigea vers l'Étoile puis tourna rapidement à droite pour prendre l'avenue Matignon.

- Il nous ramène à la maison dit en riant Servan.

Il ne croyait pas si bien dire.

Après avoir tourné un peu dans le quartier du Ministère de l'Intérieur il finit par stationner rue du Cirque. Pas très loin de lui, les deux policiers stationnèrent leur véhicule sur l'emplacement « livraison » de l'hôtel Bristol après avoir discrètement annoncé la couleur au « chasseur ». Ils attendirent là un certain temps.

Malfrais ne semblait pas pressé de descendre de son véhicule.

Si l'attente devait se prolonger ils auraient eu à bouger. Puis comme s'il les avait entendus le journaliste sortit de son véhicule, remonta la rue, traversa la chaussée et longea le trottoir jusqu'à la rue Miromesnil.

Là, il marqua un temps d'arrêt, regarda sa montre et entra par le portail Beauvau. Servan n'en revenait pas.

Malfrais venait de pénétrer dans l'enceinte du Ministère de l'Intérieur.

Il aurait pu suspendre sa « filoché » et regagner le service mais c'était mal le connaître.

- Que pouvait bien venir faire ce « tordu » au Ministère ? se dit-il.

Il décida d'attendre quelques instants pour lui laisser le temps d'accomplir les formalités d'entrée auprès du service de garde. Il avait ensuite bien l'intention d'aller aux renseignements. Lorsque Servan pénétra dans le petit hall, le guichet était vide. Le gardien situé à l'extérieur des grilles ne l'avait laissé entrer qu'après qu'il lui ait eu distinctement montré son propre badge.

Le peu de temps que Servan resta seul il en profita pour jeter un œil rapide sur le registre des visites et s'aperçut qu'en regard de Malfrais l'agent avait écrit « cabinet » suivi d'un nom qu'il avait eu du mal à lire.

Le registre mentionne l'attribution du badge visiteur.

Ce badge se présentait en une carte sous plastique sur laquelle figurait un labyrinthe, symbolisant la crypte de la cathédrale de Chartres. Tout un symbole pour l'Intérieur. Elle était remise contre le dépôt de la pièce d'identité qui était placée dans de petits casiers muraux en bois.

Cela tombait bien car Servan avait un copain au Cabinet. C'était le moment de le mettre à contribution et il se dirigea aussitôt vers l'entrée de l'hôtel du ministre.

Il s'agissait d'un voisin de sa banlieue qui occupait les fonctions d'huissier appariteur. Revêtu de sa queue de pie noir, col blanc cassé et collier argenté, il fut assez surpris à la vue de Servan. Celui-ci, sans se dégonfler, l'entraîna dans un coin à l'embrasement d'un couloir et lui demanda à voix basse de lui indiquer chez qui s'était rendu le cloporte qui venait de rentrer.

L'autre retourna à son pupitre et après avoir consulté le billet renseigné par le visiteur lui indiqua qu'il s'agissait de Jean Gordes, un commissaire à la retraite devenu conseiller spécial du ministre.

Servan redoubla d'amabilité pour lui soutirer le billet « écrit de la main » de Malfrais. On ne sait jamais se dit-il.

Puis il interrogea son copain pour savoir s'il se souvenait de fréquentes visites. C'était la première fois que cet huissier voyait Malfrais. Par contre il conseilla à Servan d'aller consulter le fichier tenu au secrétariat du service de Sécurité situé au deuxième étage de l'immeuble Penthievre. Pour y accéder il lui recommanda de ressortir et de se présenter à l'entrée du garage central.

Le ministère de l'intérieur était un vrai dédale de couloirs, d'immeubles, de passerelles et de galeries souterraines, à deux pas du palais de l'Élysée. Il formait à lui tout seul un quartier du 8ème entouré de plusieurs rues. L'ensemble n'avait aucun secret pour Servan. Il pouvait s'y diriger de l'intérieur comme seul un initié savait le faire.

L'Hôtel Beauvau, comme on l'appelait, n'était devenu le siège du ministère de l'intérieur qu'en 1861 après avoir été occupé sous Napoléon III par le ministère de l'Algérie (42) ce qui pouvait expliquer le retour de quelques « fantômes » ou de « cadavres » dans les placards comme s'amusaient à le rappeler les anciens. Il avait été aussi occupé par la Police allemande pendant la deuxième guerre et une cellule située dans l'immeuble « Cambacérès » en portait encore le témoignage. (43)

D'un simple Hôtel particulier lors de sa construction il était devenu au fil des ans un immense caravansérail qui avait accueilli progressivement dans les immeubles adjacents de nombreux services actifs de la Police.

Lorsqu'il se présenta au deuxième étage au-dessus des garages, dans le petit bureau étroit qui servait d'entrée au service de sécurité, Servan se trouva nez à nez avec une femme Officier de Paix à l'accueil plutôt froid. Lorsqu'il lui indiqua les raisons de sa visite, à savoir consulter les archives des visiteurs du cabinet du ministre, elle lui demanda s'il ne se moquait pas d'elle.

Le ton était vite monté et Servan n'eut d'autres alternatives que de la menacer de sortir une commission rogatoire pour consulter et saisir les données.

De mauvaise grâce elle se plia mais exigea de Servan la remise d'une réquisition écrite. Il téléphona sur le champ à Dominique, la secrétaire du Service, pour lui demander de faxer l'imprimé.

Pendant ce temps il fit dérouler sur l'écran les visites du cabinet qu'il avait sélectionnées sur les trois mois précédents, s'en fit faire un tirage, et fit signer l'Officier sur le double de la réquisition « pour valoir remise ».

Celle-ci furieuse n'avait plus « pipé » mot.

Elle aurait bien voulu connaître le nom que recherchait Servan et commençait à regretter son emportement qui finalement l'avait desservie. Lui, il devina ses pensées et retira une certaine fierté de la situation.

Revenu non sans émotion à son véhicule où l'attendait le jeune Luc qui commençait à s'impatienter il prit le temps d'examiner le document obtenu à l'« arrachée »

Malfrais y figurait à deux reprises : les 14 et 22 mai. Comme par hasard : la veille exacte des passages radio des interviews de Bonnet.

Baranes ne pouvait pas le savoir puisque Servan n'avait pas rendu compte et qu'il n'était pas revenu au service.

- Voyez » lui dit Némó de quoi on a l'air lorsqu'on n'est pas informé et ce « Servan », il est comme vous, il n'en fait qu'à sa tête , une mauvaise herbe qui croît toujours.

- Je me renseigne et reviendrai vers vous répondit Baranes qui se leva pour prendre congé.

- Restez assis, je n'en n'ai pas fini avec vous claqua sèchement Némó

- Une lettre anonyme vous mettant en cause m'est parvenue ce matin. Comme quoi un malheur n'arrive jamais seul mais il n'y a pas non plus de fumée sans feu. On vous accuse ne pas jouer le jeu ou plus exactement de jouer votre jeu et non pas celui de votre fonction. En d'autres termes vous roulez pour on ne sait qui.
- Je dois dire qu'avec des coups comme celui de Servan qui enquête dans notre propre maison, je commence aussi à m'interroger sur vous ajouta Némó.
- Tenez, lisez lui dit-il en lui remettant une feuille et se gardant l'enveloppe.

La missive manuscrite lui rappela textuellement celle décrite par Maud.

On reprochait à Baranes ses prévarications et il était accusé tout simplement de corruption.

La preuve de ses intérêts allait être prochainement faite et si son administration ne mettait pas fin à son comportement d'autres s'en chargeraient.

- Gardez, c'est une copie lui dit Némó.

Baranes froissa le papier qu'il jeta dans la poubelle de son supérieur et se retira.

(42) Ministère de l'Intérieur : le ministère de l'intérieur sous le III^{ème} empire s'appelait ministère de l'intérieur, de l'Algérie et des colonies (43) cellule de rétention sous la gestapo située au 2^{ème} étage du 24, rue Cambacérès.

12 Qui dort dîne

Baranes était arrivé un peu tôt à « la Tour Montlhéry ». Il était à peine dix neuf heures et il avait donné rendez vous à Lejeune à 20 heures.

Il souhaitait s'entretenir en aparté avec la tenancière sur les « ragots » qui pouvaient circuler autour de son affaire. « La Tour Montlhéry », située à deux pas des halles, était le resto fliqué branché de la capitale.

On y croisait un grand nombre de préfets ou de patrons de tous services ainsi que des douaniers, des inspecteurs des impôts, des officiers de renseignements, qui se mélangeaient à une clientèle de cadres d'entreprises ou d'entrepreneurs à la recherche d'une certaine représentation du pouvoir.

A la pêche aux cartes de visite on ne ressortait jamais bredouille de chez Denise, la femme du patron.

Lui, un auvergnat débonnaire, était un collectionneur de « coiffes » administratives en tout genre. Sa fierté était d'accrocher « casquettes et képis » à une poutre au dessus du comptoir comme d'autres pouvaient punaiser sur un mur des cravates coupées pas forcément avec l'autorisation de leur propriétaire.

L'endroit avait cette particularité qu'il était simple et chaud. De l'entrée en couloir à l'immense salle rectangulaire du restaurant on se sentait chez soi. Les murs blancs étaient décorés de photographies anciennes représentant le plus souvent des métiers traditionnels du terroir, et les longues tables de bois étaient recouvertes d'un tissu à petits carreaux rouge et blanc protégé d'une nappe en papier sur laquelle reposait le couvert de porcelaine blanche.

Mais attention ! Chez Denise il ne s'agissait pas d'une simple nappe en papier blanc gaufré.

Il s'agissait de l'impression sur papier blanc d'une lithographie de Loresy (44) symbolisant des chevaux fous en noir et rouge évoluant dans un espace imaginaire. Un artiste peut être inconnu pour certains mais pas inconnu de Baranes qui aimait se retrouver à sa table, en fond de boutique, pour échanger avec lui quelques propos sur ses dernières « gribouilles » comme il les appelait. Une de ses « gribouilles » les plus connues, mais aussi des plus anonymes et c'était bien dommage, était le logo de la police judiciaire. Il ne pouvait avoir été inventé ailleurs que chez Denise.

Loresy avait donné au logo de la PJ une forme effilée, à la Salvador Dali, où s'entrecroisent entre dessin et sculpture les profils respectifs d'un tigre et de Clémenceau. Le tigre parce que la police judiciaire est née des premières brigades mobiles rapides comme un tigre, et Georges Clémenceau (45) qui en fut le créateur et dont le tempérament trempé et le faciès découpé n'étaient pas sans rappeler celui d'un fauve.

Chez Denise, Baranes était chez lui.

Ajoutez à cette ambiance le goût et l'odeur d'une cuisine typiquement familiale et régionale et vous obtenez dans un même lieu la conjugaison de l'art culinaire avec l'art pictural. Moins fort sur les vins que sur les plats, le chef vous propose en un tour de carte toutes les spécialités du grand Sud-Ouest. Baranes lui, avait une faiblesse pour le foie poêlé à l'ancienne qu'il préférait au pot-au-feu géant, réputation de la maison.

Denise, dans son tailleur saumon Chanel mais que Baranes s'amusait à imaginer en tablier en train de « dégoupiller » quelques bouteilles de « piquette » s'approcha de lui pour lui souffler à l'oreille « On dit que tu fais fort ».

– Raconte, lui dit Baranes d'un air impatient.

Bien qu'il n'y avait personne à cette heure ci au comptoir, Denise conserva un ton bas comme si des oreilles étaient restées dans les képis qui pendaient au-dessus de sa tête.

- Ils disent que tu t'attaques sans biscuit à des gros poissons. Que tu joues une carte politique en refusant d'entendre ce que Bonnet dénonce, celle de couvrir la gauche, de minimiser leurs conneries car tu espères leur retour. Bref pour eux tu es un connard de « jaune » qui couvre ses frères et que tu ferais bien de faire attention à toi.
- Dis-moi, c'est presque des menaces ça ! répondit Baranes un rien agacé.
- Non, ils ont la rage. Tu vois de qui il s'agit ? D'anciens officiers en mal d'action qui gravitent autour de Leveigneur. Celui-là depuis qu'ils lui ont remis la légion d'honneur au titre de ses « engagements patriotes » il a pris le « melon » dit Denise.
- Si ce soir il devait y avoir de la visite, évite de me les mettre à côté. Si je pouvais d'ailleurs manger dans l'arrière salle ça m'arrangerait. J'attends une « petite sœur » pour le dessert. Et un peu d'intimité me plairait.

Baranes avait longuement insisté pour que Maud se joigne à eux. Elle connaissait bien Lejeune qu'elle appréciait mais elle préférait rester sur sa réserve et ne pas débattre de leur métier. Elle avait accepté de se joindre à eux en fin de repas pour déguster le « baba au rhum » maison, arrosé d'une potion acidulée de « négrita » chaud (46). Du pain trempé dans de l'aphrodisiaque pour reprendre l'expression de Jean Ferrat. (47)

Baranes consultait la carte des vins lorsqu' Hervé Lejeune se présenta. Il était vêtu de sa sempiternelle veste de chasse qui ne le quittait jamais et avant de s'asseoir il déposa sur la table son petit carnet à spirale et un crayon publicitaire.

Pour le mettre en condition Baranes avait riposté en sortant de sa veste un mini enregistreur puis avait lâché

- Tu ne crois tout de même pas que je t'ai fait venir pour te rencarder .
- Non , lui avait-il répondu je sais que tu vas m'engueuler .

Cela faisait maintenant presque vingt ans qu'ils se connaissaient.

Hervé Lejeune, avant de devenir journaliste, avait été rédacteur dans un organe mutualiste dont Baranes était le trésorier. Il connaissait bien son commissaire et devinait qu'il avait des choses à lui dire.

En premier lieu, effectivement Baranes lui reprocha longuement cet article sur les « fonds secrets ». A ses yeux il présentait deux gros errements essentiels. D'abord il donnait du corps à la lettre et du crédit à Bonnet. En dehors d'affirmation gratuite et incontrôlable la version de Bonnet ne reposait sur rien de crédible.

Le journaliste aurait dû prendre les précautions d'usage.

Au lieu de cela, non seulement il laissa entendre que les malversations dénoncées pouvaient être avérées mais en plus il y apporta des commentaires qui « enfoncent le clou ».

- Ton papier c'est tout, sauf du journalisme d'investigation avait affirmé Baranes.

- Je donne de l'info lui avait rétorqué Lejeune.
- Je n'ai pas la prétention de t'apprendre ton travail mais le « journalisme d'investigation » a l'obligation d'apporter des éléments recoupés et corroborés. Toi tu interprètes, tu commentes, tu donnes ton avis. Je n'ai rien contre mais ne me dis plus jamais que tu es différent d'un simple chroniqueur ou d'un journaliste d'information qui n'ose pas dire qu'il défend en fait ses opinions. Tu manifestes aussi tes propres opinions.

Cette discussion là, Baranes et Lejeune la cultivaient depuis longtemps.

- Lorsque tu mènes ton enquête et que tu conclus sur des résultats partiels tu deviens aussi critiquable que le juge qui cherche lui même ses preuves pour les considérer comme irréfragables après. Si tu veux être positif, dis-moi plutôt comment tu as obtenu le document ? lui demanda Baranes.

Lejeune était un peu surpris de cette demande qui dérogeait à la règle que les deux compères avaient instaurée entre eux. Ils avaient en effet convenu qu'en dehors de s'interroger aux seules fins de recouper des informations qu'ils s'obligeaient à détenir par ailleurs, ils se refusaient à se dévoiler mutuellement leurs sources et Baranes à communiquer bien entendu le moindre document. Lui demander aujourd'hui d'enfreindre cette règle le plaçait dans l'embarras.

- Je te le demande comme un service personnel avait ajouté Baranes

Maud ne pouvait arriver au plus mauvais moment.

Les deux hommes se regardaient silencieux, « en chien de faïence ». Elle connaissait bien Baranes pour savoir qu'il était contrarié et que les « mamours » dont elle aurait voulu l'entourer l'auraient plutôt agacé. Gênée, elle se proposa de rejoindre le bar afin de leur donner un peu de temps.

- Reste, tu tombes bien lui dit Hervé Lejeune et de solliciter son avis quant à la réponse qu'il devait apporter à Baranes.

Maud ne se démonta pas.

Elle l'invita à donner sa source et évoqua les « relents nauséabonds et inquiétants » de cette affaire qui prenait une allure dangereuse. Elle relata les lettres anonymes et autres menaces dont elle faisait l'objet du seul fait de ses relations avec Baranes.

- Il faut savoir ce que l'on veut dit-elle. Ou l'on accepte de se laisser intimider ou l'on affiche notre détermination à aller jusqu'au bout dans la recherche de la vérité : presse, police, justice, nous sommes tous concernés .

- C'est vrai que la ficelle tendue par BONNET était un peu grosse admit Lejeune. Mais toutes les rédactions ont publié son courrier et j'avais le devoir d'information de faire pareil. Je me suis interrogé sur les raisons qui avaient poussé Maître Levendeur à me remettre une copie du document et je suis heureux de pouvoir en parler avec vous .

Cet avocat devenait un personnage incontournable.

Chacun y allait de son analyse sur l'homme, ses précédents, ses ambitions, ses nouvelles raisons d'espérer.

Ce qui apparaissait maintenant évident c'était l'intérêt qu'il portait à cette affaire. Mais pourquoi ?

Une chose abracadabrantesque. Après avoir été en danger, Bonnet devait maintenant être protégé.

Comment expliquer autrement que ce Maître du barreau, après avoir dénoncé la disparition de Bonnet, se faisait aujourd'hui son porte parole. Si ce n'était aider Bonnet à faire passer dans l'opinion qu'il n'était qu'un « pion » sur un échiquier politique. Donner ensuite à penser que les importantes sommes en espèces qu'il avait pu retirer étaient destinées aux « fonds secrets » le rendait certes responsable mais n'en faisait plus un coupable.

Pour Baranes qui n'excluait pas avoir à faire en la personne de Bonnet à un « agent double », c'était « parle toujours tu m'intéresses ».

Il était tard et Lejeune, après avoir promis qu'il allait ouvrir dorénavant son troisième œil, leur souhaila, non sans sous-entendu, une nuit de conseils et de sensations. Maud avait rosi et marqué un pincement de lèvres remarqué avec gourmandise par Baranes.

- Ne te lèche pas les babines lui avait-elle dit « Je rentre ».

Mais Baranes, malicieux, s'était fait déposer et n'envisageait pas de rentrer en « fiacre ».

- A cette heure-ci, lui répondit-il, soit je couche chez toi, soit tu me ramènes. Après avoir longuement hésité elle finit par le raccompagner.

Baranes demeurait en lisière du bois de Vincennes, à Nogent-sur-Marne.

En chemin, elle avait voulu poursuivre la conversation sur l'aspect politique du dossier mais Baranes, un peu éméché, n'avait cessé que de connaître la couleur de son « intime bout de coton ».

Gentiment, elle lui repositionnait fréquemment sa main gauche lorsqu'elle lui remontait à mi-cuisse; mais prenait plaisir à se laisser masser le bas du cou.

Elle aimait sentir ses doigts lui poncer la nuque pour remonter sous ses cheveux et redescendre sur l'arrête dorsale. Sa main tournait négligemment vers son larynx cherchant « l'os hyoïde » (48) du pouce et de l'index tandis que le petit doigt s'égarait vers un sein.

- Ménage-toi ou tu vas avoir du mal à t'endormir lui dit-elle en s'avançant vers lui, et lui déposant un chaud baiser sur ses lèvres, elle lui ouvrit la portière.

A peine était-il descendu qu'elle disparut dans la nuit.

(44)Loresy : peintre et sculpteur français (45) Clémenceau Georges : ministre de l'intérieur de 1906 à 1909 (46) Négrita : rhum roux antillais de la maison bordelaise Bardinet (47) un cheval dans la maison : chanson de Jean Ferrat (48) hyoïde : os en forme de fer à cheval

13 Beaucoup de bruit pour rien

Aurillac avait fini par se présenter.

Il faisait partie des « clients » que Baranes ne supportait pas. Ceux qui sous prétexte de leurs fonctions, de leurs relations ou de leur « argent » considéraient qu'ils étaient chez eux partout et qu'ils avaient des droits différents des autres, voire des obligations sur les autres.

Se sachant provocateur et n'étant pas certain de pouvoir se contrôler, Baranes avait demandé au brigadier Coty de le recevoir avec Fabienne. Histoire de « casser » un peu plus le « bonhomme » en le faisant recevoir par un « subalterne » comme il le ressentirait et une simple « femme » afin d'aiguiser sa misogynie.

La procédure de saisie avait duré l'après midi entière.

Il s'agissait d'une opération longue et fastidieuse qui avait consisté à décrire chacun des documents regroupés provisoirement dans les trois énormes cartons sensés contenir les archives de l'association TERRE NEUVE découvertes à la Cour des Comptes et que Baranes, lors de sa visite, avait emportées en vrac, sans inventaire.

Il ne s'était pas embarrassé le Patron.

Fabienne s'était appliquée à décrire avec précision la nature exacte des documents, les périodes qu'ils recoupaient et Michel Coty les plaçait au fur et à mesure dans une chemise à scellé ouverte dont il faisait signer la couverture au témoin Aurillac qui n'en pouvait plus.

En presque trois heures il avait été ainsi constitué pas moins de 70 scellés

Par contre, et c'était fort dommage, il manquait les « journaux de banque » et « les talons des chéquiers ».

Baranes qui était tenu informé par Machoire de l'évolution de l'opération était contrarié de l'absence des chéquiers. Les indications cochées sur les talons représentaient une source d'informations importantes. Elles avaient l'avantage de faire gagner du temps. Au moins lorsque les mentions étaient conformes à la réalité car il n' était pas rare non plus qu'il soit indiqué sur le talon un destinataire qui ne correspondait pas à celui mentionné sur le chèque. Dans ce cas il n'y avait que la copie du chèque qui pouvait donner la véritable information.

Mais le plus long restait à faire.

Sans pour autant les citer une par une, il convenait de lister les nombreuses lettres, factures, courriers, notes en tout genre, dont les dates, les montants, les noms de personnes ou d'entreprises qui pouvaient y figurer allaient s'avérer à un moment ou à un autre utiles à l'enquête

Autant d'indices qui lorsqu'ils sont relevés ne permettent pas de penser qu'ils constitueront un jour des preuves.

Certains documents, lors de leur saisie, ne semblent d'ailleurs revêtir aucune forme d'intérêt. C'est principalement l'exploitation des informations qu'ils contiennent qui finira par leur donner une utilité judiciaire.

Il fallait relever avec minutie l'ensemble des données et les inscrire dans un fichier « bidouillé » afin de permettre plus tard leur recoupement

Parent pauvre de la Police Nationale, ou laissées volontairement dans l'oubli parce qu'elles dérangeaient, les brigades financières enregistraient un retard considérable en équipement informatique, mis à part les micro-ordinateurs nécessaires à l'enregistrement des dépositions.

Hormis ce matériel basique, le Service ne disposait d'aucun logiciel spécifique aux missions d'analyse de données chiffrées.

Sans le « culot insolent » de Baranes, les fonctionnaires continueraient à inscrire à la main, sur des fiches cartonnées et des bandes de papiers interminables, des informations parfois inexploitable faute de pouvoir être retrouvées.

La chance avait voulu que lors d'une enquête antérieure il eût à s'intéresser aux conditions d'achat de matériels d'armement de la Police Nationale.

Il avait constaté que les armes achetées avaient été comptabilisées en matériels de sport et de plongée. Une occasion inespérée pour Baranes car lorsque le préfet en charge de ces dépenses lui avait expliqué qu'il ne s'agissait que d'une « simplification administrative » Baranes l'avait un peu forcé à comptabiliser en « documentation comptable » l'achat d'un logiciel de reconnaissance d'écriture et le matériel à scanner qui allait avec.

Depuis, ce matériel qui plaçait le service à la pointe du progrès avait été baptisé « BERETTA » du nom des masques de plongée. (49)

Les enquêteurs avaient terminé l'inventaire des pièces ainsi que la constitution des scellés.

Il restait maintenant à entendre comme témoin le sieur Lucien Aurillac et Baranes avait demandé à Machoire et Fabienne de s'y atteler.

L'entretien aurait pu se dérouler dans le local d'audition, une pièce sans fenêtre et aux glaces sans tain mais qui avait l'avantage d'être complètement anonyme contrairement aux bureaux des enquêteurs qui parfois manquaient un peu de prudence en se laissant aller à les personnaliser. Il était équipé d'un combiné téléphonique permettant l'enregistrement et le transfert pour écoute vers n'importe quel autre poste du Service. Malheureusement il aurait fallu y transporter la totalité des scellés confectionnés qui pouvaient s'avérer utile au cours de l'entretien.

Il avait donc été décidé que la déposition se ferait dans le bureau de Fabienne, un espace peu confortable, à la surface réduite par les dossiers qui s'empilaient tant sur le sol que sur son bureau. Le seul plan de travail disponible restait parfois ses genoux.

Aurillac marquait sa surprise en découvrant ces conditions de travail.

C'était un peu la revanche des enquêteurs. Faire comprendre à tous ces énarques « épargnés » par le manque de moyens la triste réalité des conditions de travail des fonctionnaires sur le terrain. Les enquêteurs prenaient alors parfois un peu de jubilation lorsque venait le moment de leur faire découvrir le local de garde à vue. Pas un de ceux qui y étaient passés, du notable argenté au politique encore influent, n'avait quitté le service sans promettre qu'il « ferait quelque chose ».

Aurillac comme les autres avait dit : « J'en parlerai en « haut lieu »

A la surprise générale, Lucien Aurillac était apparu comme un homme intègre, prudent et raisonné avec un sens du service public qui avait impressionné le commandant Machoire. Il n'avait pas hésité à clarifier les formules administratives lapidaires que contenait le rapport définitif de la Cour des Comptes comme en contient le RPA (50) chaque année .

Il reprenait les opérations suspectes dont il décrivait le mode opératoire :

- En comptabilité « d'engagement » la dépense publique devait se justifier à posteriori, c'est-à-dire que des acomptes pouvaient être versés sur simple présentation de devis ou de mémoire provisoire .
- Le simple fait de ne pas réclamer par la suite le solde des opérations ayant fait l'objet d'une demande d'acompte, pour des travaux de rénovation d'un centre de formation ou l'organisation de fêtes anniversaires, dispensait l'association TERRE NEUVE de produire au contrôleur financier les justificatifs des dépenses.
- l'ordonnance de paiement qui intervenait le jour même de la demande n'était pas appuyée sur une attestation du service fait mais sur un simple devis alors que le fournisseur qui était intervenu avait remis depuis bien longtemps sa facture.
- d'une manière générale, il était systématiquement indiqué au Trésorier Payeur que les opérations concernées par les paiements sollicités revêtant un « caractère particulièrement confidentiel » les documents y afférents (marchés, appel d'offres, lettres de commandes, factures, contrats ou conventions) ne pouvaient être joints en justificatif.

Pour Lucien Aurillac cette méthode des acomptes qui n'étaient finalement jamais justifiés était la porte ouverte à tous les abus, et Bonnet ne connaissait plus ses limites. Machoire avait le sentiment que cet homme était sincère et n'avait pas été compris.

Dès qu'il avait appris les remarques hostiles à son « pantouflage » (51) formulées par Baranes à son égard, il s'était fermé par réaction, alors qu'il ne souhaitait que collaborer.

Aurillac avait rejoint le cabinet du nouveau ministre des rapatriés à la demande de son président qui avait voulu profiter de l'émoi provoqué par cette affaire au sein de ce ministère pour tenter de « remettre les choses dans l'ordre ».

A aucun moment il n'avait envisagé d'embrasser une carrière politique si diriger un cabinet devait être considéré comme tel. Pour ces raisons Machoire, un brin psychologue, avait pensé que la poursuite de cet entretien avec Baranes, qui aurait pu s'excuser de son jugement hâtif pouvait avoir un effet réparateur sur leurs relations.

Lorsqu'il frappa à la porte de son bureau il n'eut pas à attendre.

Baranes leur ouvrit et les invita à s'asseoir avec lui autour de la petite table ronde qui se trouvait dans un coin de la pièce.

- Pensez-vous que votre mission au cabinet va se prolonger longtemps ? l'interrogea-t-il à brûle-pourpoint.

Compte tenu des explications données à Machoire il ne fut pas surpris de la question.

Lucien Aurillac ne comptait pas rester plus longtemps qu'il ne le fallait auprès de Rémi Marcellin, le nouveau ministre des rapatriés, avec lequel il reconnaissait ne pas avoir d'atomes crochus et ne pas bien s'entendre.

- Contrairement à ce que l'on pourrait croire , ce n'était pas à cause de son esprit partisan ajouta-t-il car ce n'est pas lui qui est à l'origine de l'exploitation de ce scandale. Et de préciser, sans que personne ne le lui demande, que les manipulations venaient de personnes proches du ministère de l'intérieur, pour ne pas dire du ministre de l'intérieur lui-même.
- Vous comprendrez que mes jours sont comptés, ajouta-t-il.

Baranes n'en revenait pas de la façon dont Aurillac prenait le risque de mettre en cause le ministre de l'intérieur. Il ne souhaita pas cependant s'étendre sur le sujet et ne marqua aucun étonnement préférant aborder les circonstances dans lesquelles il était entré en possession des archives de l'association.

Pourquoi diable la Cour des Comptes avait-elle été rendue destinataire des archives de cette association dont elle n'avait que faire ?.

Aurillac poursuivit sur sa lancée et décrivit Bonnet comme étant à ce moment-là en mal de confidences.

Il avait connu Bonnet à l'occasion de la mission de la Cour des Comptes.

Il était son principal interlocuteur compte tenu qu'il faisait barrage à tout autre contact. Un soir, celui-ci avait insisté pour l'inviter au restaurant. Il désirait l'entretenir de problèmes personnels qui le préoccupaient depuis le déclenchement de cette affaire. Il était accompagné d'une femme. L'amie avec qui il vivait. Il avait trouvé ce soir-là que Bonnet avait mauvaise mine. Il était anxieux, nerveux et avait du mal à s'exprimer. Il lui fit part de l'inquiétude qu'il avait sur la mise en cause dont il pourrait faire l'objet devant la cour de discipline budgétaire de l'État (52). On n'en est pas là, lui avait répondu Aurillac, et ils s'étaient quittés là dessus.

Ce n'est que quelques jours après qu'il reçut les cartons d'archives apportés par son amie qu'il n'avait pas revue depuis. Il ignorait son nom. Il se souvenait juste de son prénom : Marie Danièle.

Machoire qui était sorti, revint quelques minutes plus tard muni de la photo de la « belle antillaise » captée place des Vosges.

- Ben ! c'est pas elle, s'esclaffa Aurillac. Je connais très bien cette fille. C'est Lucie Leprince. Elle est attachée au contrôle financier du ministère.
-

(49) *beretta* : marque de pistolet à chargeur qui équipe la police nationale (50) *RPA* : rapport public annuel de la cour des comptes (51) *pantouflage* : se dit d'un haut fonctionnaire qui entre dans le secteur privé (52) *CDBF* ; cour de discipline budgétaire et financière - instance judiciaire de la cour des comptes

14 Il y a loin de la coupe aux lèvres

Le dossier avait fait un pas, mais pas forcément un bon pas en avant.

Le cliché que les enquêteurs avait un peu trop vite attribué à Denise Marigot, la maitresse de Bonnet, était en fait celui de Lucie Leprince, attachée d'administration centrale, adjointe du contrôleur financier du ministère des rapatriés.

– On se pose, leur avait dit Baranes après les propos prolixes du témoin.

Tous l'avaient rejoint dans son bureau et tentaient de démêler « l'embrouille ».

Deux choses étaient irréfutables.

La première : la photo de la « jolie créole ». Elle avait bien été prise Place des Vosges à l'endroit même signalé par Maître Levendeur comme étant le quartier où logeait la maîtresse de Bonnet.

La deuxième : il ne s'agissait pas de Denise Marigot comme ils pouvaient le penser mais de Lucie Leprince.

– Pour l'instant avait dit Baranes on va se focaliser sur cette dernière. On cherchera Denise plus tard .

Certes il pouvait s'agir d'une pure coïncidence pour que ces deux femmes puissent loger dans le même périmètre de la Place des Vosges. Mais aucun n'y croyait d'autant plus que le véhicule dans lequel Lucie s'était engouffrée ressortait au nom de l'association TERRE NEUVE, toujours domiciliée dans les locaux abandonnés du XIII ème arrondissement.

Les vérifications effectuées au cadastre pour tenter de retrouver une habitation quelconque au nom de Marigot ou de TERRE NEUVE aux 16, 18, 20, et 24 Place des Vosges n'avaient rien donné.

Ils envisageaient une nouvelle surveillance dans le secteur et de retourner ensuite au cadastre pour y rechercher une Le prince car les éléments connus sur Denise Marigot étaient trop maigres.

Elle pouvait habiter Fontainebleau comme elle pouvait aussi ne pas y habiter car les gendarmes n'avaient en fait enregistré aucune plainte à son nom comme l'avait affirmé M^o Levendeur dont le rôle par contre apparaissait de plus en plus opaque.

La seule façon d'approcher l'une des deux était d'interpeller Lucie sur son lieu de travail.

Compte tenu des bonnes relations qu'il avait nouées avec Lucien Aurillac, le directeur de cabinet de ce ministère, Baranes préféra le prévenir. Grand bien lui en pris car Lucie Leprince n'avait plus réapparu à son poste depuis le départ de Bonnet. Elle avait demandé à bénéficier d'une disponibilité après avoir obtenu dans un premier temps un congé sans solde.

Baranes se félicita d'avoir eu un peu de « flair » en interrogeant Aurillac.

Un déplacement en force pour rien n'aurait pu que lui mettre la puce à l'oreille si elle comptait encore de bonnes relations ou amies dans le Service.

Or l'effet de surprise faisait partie des éléments de réussite qu'il ne fallait pas gâcher. Pour les mêmes raisons il était difficile de consulter son dossier administratif.

Le seul élément concernant Lucie Leprince dont Lucien Aurillac disposait personnellement se rapportait à une vieille « note de service » relative aux permanences sur laquelle elle figurait avec deux numéros de téléphone : un fixe et un mobile.

Immédiatement identifié le mobile était attribué au ministère des rapatriés et le fixe correspondait à Daniel Leprince, 17 rue Michelet à Bois-le-Roi, un petit village proche de Fontainebleau.

L'heure était avancée.

Il était 17 heures en cette fin d'après-midi et c'était le plus mauvais moment de la journée pour sortir de Paris et se rendre en Seine-et-Marne, à une cinquantaine de kilomètres. Pour éviter une précipitation inutile Machoire était entré en contact avec la gendarmerie locale qui avait bien voulu effectuer un passage. La maison n'était fréquentée que le week-end et les voisins n'avaient vu personne depuis au moins deux mois.

- On n'a pas trop le choix avait relevé Machoire. Il va falloir « casser » en espérant y trouver quelque chose car il est inutile de « faire brancher » une ligne qui ne donnera rien ».

Ce point de vue était partagé par Baranes qui n'affectionnait pas particulièrement les écoutes téléphoniques, « sources à problèmes et très gourmandes en effectif », habitudes criminelles qu'il désapprouvait quelque peu et le service n'avait pas les moyens d'y affecter un enquêteur.

- Il vaut mieux se bouger le cul et battre le fer tant qu'il est chaud dit-il.

et joignant le geste à la parole Baranes tendit les clefs de sa « caisse » au brigadier Coty que le jeune Calmart se proposa d'accompagner.

Gaston Servan comprit vite que s'il n'était pas du voyage c'était parce qu'il était bon pour une deuxième tournée matinale place des Vosges.

Les dés étaient jetés.

C'était bien par ce bout-là qu'il avait été choisi de « mordre » le dossier n'en déplaise à la Presse qui continuait à se répandre en hypothèses sur le financement politique dont on ne savait plus pour le compte de quel parti.

A lire la presse apolitique cela ne concernait que le financement de la Gauche, à lire la presse engagée cela ne visait que le parti de droite qui préparait déjà les présidentielles mais le SECRET DEFENSE était à toute les sauces.

Les quais de la Seine, par la voie Georges Pompidou, étaient plus que « gavés ».

Tant que la Lancia n'avait pas pénétré sur le périphérique il était inutile de sortir les équipements avec le deux tons. Mais lorsque Coty, qui conduisait la voiture, entendit venir sur une troisième voie créée un véhicule banalisé toutes sirènes hurlantes il ne put s'empêcher de « coller au cul » des collègues en opération.

Malgré une conduite appuyée, ils mirent plus d'une heure à atteindre la bretelle de sortie de l'A6.

Ils entreprirent ensuite, dans la discrétion, de se diriger vers la petite commune de Bois-le-Roi en longeant la Seine .

Le seul plan en leur possession était celui trouvé dans le vide poche du véhicule de Baranes: le guide rouge des étoiles Michelin.

Un seul resto était signalé « les Bacots», du nom des habitants de Bois le Roi, village agricole du Gâtinais aux lourdes fermes d'un autre âge. (53)

Pour prendre la rue Michelet, à la sortie du quartier du bourg, ils longèrent un long mur de pierre au bout duquel un grand portail sur lequel était accroché un panneau avec une inscription qui fit marrer Servan.

Arrivés au 17 de la rue Michelet ils constatèrent que le portail était fermé et que les volets étaient clos.

Ils avaient pensé pouvoir requérir deux voisins pour les assister dans la fouille de la maison mais malheureusement le quartier était aussi désert qu'une cour de récréation pendant les congés scolaires.

Le serrurier qui les attendait sur place à la demande de Machoire leur proposa d'appeler Nicole, l'employée de Mairie.

- Va pour Nicole lui avait répondu Calmart mais il nous faudra aussi quelqu'un d'autre.
- Et moi, je ne fais pas l'affaire ? s'enquit le serrurier.
- Pas de témoin pris dans l'équipe, c'est là règle lui répondit Calmart (54).
- Qui a dit ça ? questionna le serrurier
- NAPOLEON lança Servan rigolard.

Nicole, l'employée de Mairie accompagnée du garde champêtre, venait d'arriver.

Elle connaissait effectivement très bien le serrurier lequel dans un temps record avait introduit tout ce petit monde à l'intérieur d'une vaste pièce, salon, cuisine, salle à manger. Face à la porte d'entrée, une autre porte donnait sur un couloir qui desservait trois chambres et une salle de bain, WC.

Un escalier conduisait à une mezzanine ouvrant sur un grenier fermé.

Servan et Calmart commencèrent une « minutieuse » perquisition en ouvrant meubles, placards, et tiroirs.

Alors qu'ils procédaient à la fouille du grenier, qui était la dernière pièce visitée, ils constatèrent que Nicole et le serrurier les avaient abandonnés. Ils étaient restés dans la chambre au fond du couloir et on pouvait les entendre « glousser ».

- Ah celui là ! dit le garde-champêtre.

Servan ne releva pas, trop occupé qu'il était. Il venait de mettre la main sur un carton dissimulé sous un vieil « édredon » contenant des souches de chéquier Crédit Lyonnais, un classeur renfermant diverses factures à l'ordre de TERRE NEUVE, des pièces d'une société helvétique dénommée BONINVEST.

Occupés à inventorier leur découverte, Calmart et Servan ne prêtèrent plus attention à l'absence prolongée de Nicole.

Il restait à rédiger le procès verbal et à faire signer les témoins « ainsi que les fiches de scellés constitués ».

En les quittant, Servan ne put s'empêcher de dire à Nicole de veiller à ne pas retrouver son nom sur le portail comme celui qui figurait sur les grilles de la grande propriété à l'entrée du chemin.

En effet, ce qui avait fait marrer Servan à l'entrée du village était un panneau en bois accroché aux grilles d'une vaste propriété , sur lequel étaient écrits en lettres noires

« Ici coucha SARAH BERNHARDT, maîtresse officielle du Directeur du Châtelet ». (55)

Et pour Nicole, il aurait pu être écrit « Ici vient de se faire tirer Nicole, par le serrurier de corvée »

(53) les bacots : le nom donné aux habitants de Bois-le-Roi en souvenir des bacs qui traversaient la Seine (54) code de procédure pénale : rédigé en 1808 sous l'appellation de code d'instruction criminelle (55) Sarah Bernhardt : artiste française d'Opéra – de son vrai nom Rosine Bernard (1844-1923)

15 Les jours se suivent et ne se ressemblent pas

Une grosse activité régnait au 18, de la Place des Vosges.

Pourtant il n'était que 5 h 30 du matin. Un camion des pompiers stationnait devant le bateau rejoint par une ambulance du SAMU gyrophares flamboyants mais sirènes discrètes. Les deux battants de la porte d'entrée étaient grands ouverts pour laisser passer le brancard sur roue que poussaient les ambulanciers. Sur la civière, recouverte d'une feuille de papier dorée, ne dépassait que la tête d'une femme sous masque à oxygène.

Un infirmier au pas cadencé suivait à côté tenant à bout de bras le goutte-à-goutte. Un pompier resté en faction voulut repousser Gaston Servan

- Ne restez pas là, lui dit-il, vous ne pouvez passer
- POLICE répondit Servan en sortant sous son nez le sésame « LAISSER PASSER ET CIRCULER LIBREMENT » le porteur de la présente carte habilité à requérir la force publique pour les besoins du Service » (56).
- Que se passe-t-il ?
- Une tentative de suicide répondit le militaire. C'est le mari qui a prévenu le 18.
- On sait de qui il s'agit ? s'inquiéta Servan.
- Une jeune femme du 4ème C.

Ouf ! Servan était rassuré. Il avait pensé un court instant qu'il pouvait s'agir de Lucie Leprince chez qui il s'apprêtait à intervenir avec son groupe au 2ème C.

Il était arrivé le premier pour s'affairer sur la porte d'entrée et libérer les accès à ses collègues qui devaient se présenter vers 5 h 45.

Cette intervention des pompiers ne pouvait pas mieux tomber.

Elle lui facilitait grandement la tâche car l'immeuble était plus sécurisé qu'un « bunker ». Les codes d'entrée avaient été supprimés et remplacés par une clé plate propre à chaque appartement.

Servan, grâce au système D, disposait d'un modèle « passe ». Par contre il n'aurait pas pu percer le code de la deuxième porte intérieure pour accéder au bâtiment C si les battants n'avaient pas été ouverts par les pompiers. Ainsi, au fur et à mesure de leur arrivée, Machoire et Fabienne étaient montés directement au deuxième étage pour attendre, sur le palier et dans le plus grand silence, l'arrivée de Baranes qui devait être accompagné d'un auditeur de Justice. (57)

C'était sur le chemin du retour de Bois-le-Roi que tout s'était décanté.

Coty excité comme une puce d'avoir découvert des documents, avait entrepris de feuilleter dans la voiture le classeur renfermant des factures et notes diverses. Quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il constata à la lecture du détail des travaux d'un menuisier ébéniste que le lieu d'exécution mentionnait : Appartement 2ème C - 18, place des Vosges à Paris 4ème.

S'il n'avait pas été préoccupé par la réalisation de placards dans la chambre de son fils peut être qu'il serait passé à côté. Comme quoi cela tient à peu de chose.

Baranes, immédiatement informé, avait invité Machoire à monter rapidement un dispositif qu'il confiait à l'ineffable Servan.

Ils étaient maintenant tous rassemblés sur le palier face à la porte d'entrée du 2ème C. Il n'y avait ni sonnette, ni inscription puisque pour accéder aux appartements il fallait s'annoncer au rez-de-chaussée.

Baranes fit signe à tous de se répartir de chaque côté puis faisant face au judas il tambourina fortement sur la porte. Il était 6 h 5, montre en main.

- Qui est là ? dit avec retard une voix féminine.
- Police Judiciaire Madame, Commissaire Baranes

Elle entrebâilla la porte retenue par un crochet et demanda à voir la carte professionnelle de Baranes qui s'exécuta.

Elle ouvrit. Ils étaient au nombre de 5 : Servan, Machoire, Fabienne, Baranes et l'auditeur.

La jeune femme était surprise mais pas effrayée. Elle avait à peine eu le temps de se vêtir d'un caraco qu'elle avait rapidement enfilé laissant apparaître un corps à moitié dénudé. Elle était aussi jolie que sur la photo. Brune, le teint café clair, des yeux noirs perçants, une agréable frimousse et une belle silhouette.

Sans s'attarder, Baranes, une fois la porte refermée, entreprit de lui présenter individuellement chacun des fonctionnaires, par leur nom, grade et qualité, lesquels exhibèrent ensuite leur carte professionnelle.

- Vous vous doutez de l'objet de notre visite ? interrogea Baranes
- Non ! mais vous allez me l'expliquer répliqua-t-elle sèchement.
- Bien sûr, mais j'aurais pensé que vous pouviez avoir une idée et pour ne rien vous cacher je l'aurais même parié.

Cette première entrée en matière donne souvent le ton. Elle positionne le « personnage » et permet d'entrevoir la posture qu'il va adopter. Mais il était un peu trop tôt pour savoir comment allait réagir Lucie Leprince et Baranes préféra la jouer pédagogue, d'autant plus qu'il était accompagné de son futur magistrat.

- J'interviens pour effectuer une perquisition de votre domicile dans le cadre d'une commission rogatoire que je vous présente de Monsieur Le Goff, Juge d'Instruction à Paris dans une information contre X... ouverte pour « soustractions par dépositaire public » déclama-t-il d'un trait.
- Je m'en doutais dit-elle plus langoureusement.
- Je vous remercie de votre franchise la gratifia Baranes qui en profita pour lui exposer le déroulé de l'opération.

Il allait être procédé à la fouille minutieuse de son appartement, endroits, coins et recoins, boîtes, tiroirs et autres appendices en sa présence constante et effective. Mais dans un premier temps il l'invita à aller s'habiller et la fit suivre par Fabienne dont la présence avait été calculée.

A son retour, elle était vêtue d'un jean et d'un tee shirt moulant qui ne masquait pas plus ses formes que son déshabillé.

Dans un silence religieux chacun se mit à la tâche qui lui avait été affectée.

Fabienne se devait de conserver un œil en permanence sur elle et de s'attacher à ses effets plus personnels. Histoire de bonne femme, s'amusait à relever Baranes.

Servan lui, avait pour charge de faire parler la technique. Il était concerné par le décryptage des téléphones portables, mémoire du téléphone fixe, agenda électronique et autres instruments informatiques et vidéo. Il était particulièrement doué pour les appareils photographiques et d'optique.

Machoire, en charge de la procédure, s'attaquait à tout ce qui était paperasse.

Baranes était le seul à échanger avec le témoin en dehors de questions pratiques que les uns et les autres pouvaient poser du style, « comment allume-t-on ? » ou encore « avez-vous la clé ? ».

L'appartement était un studio en duplex de 50 m². Il se composait au rez-de-chaussée d'une pièce principale donnant sur l'entrée avec cuisine et coin repas, salon, et au fond un espace bureau. Au premier étage, il y avait une chambre avec salle de bain intégrée, et WC séparé.

Tous se dirigèrent vers le premier étage.

Fabienne s'affaira sur les tables de nuit. Elle en ressortit un lot de photos qu'elle tendit à Baranes. L'on voyait Lucie nue se caressant mais l'on voyait aussi Lucie nue avec Bonnet et un troisième homme de dos. Un homme plus âgé dont la silhouette n'était pas étrangère à Baranes.

- C'est privé s'écria-t-elle. Vous n'avez pas le droit.
- Tout dépend qui est cette troisième personne lui répondit-il
- Vous le savez très bien, je n'ai pas à vous le dire .

Machoire, que la nudité du modèle avait attiré, se précipita, jeta un œil et souffla à l'oreille de Baranes

- C'est Daugat.
- On saisit dit Baranes

Puis tout le monde descendit poursuivre l'opération dans la pièce principale du rez-de-chaussée.

Lucie s'était refermée comme blessée dans son amour-propre.

- Préparez-nous un café, ça va vous détendre lui conseilla Baranes tandis que Machoire s'était installé à une petite table qui lui servait de bureau et enregistrait sur le procès-verbal le chapelet de noms, sortis des annuaires, que Servan lui dictait.
- Vous croyez qu'à vous voir tous là, je peux me détendre ? dit-elle, s'effondrant en pleurs. Je le savais que ça finirait mal, je ne voulais plus continuer poursuivit-elle en larmoyant.

- Arrêtez votre cinéma lui dit sèchement Baranes. J'ai horreur des « couille molles » et encore moins chez les femmes, c'est avant qu'il fallait y penser.

De fait ses larmes stoppèrent nettes lorsque Fabienne, occupée à explorer le « sac à main », sortit d'un trousseau une carte Premier au nom de Denise Marigot établie par la banque suisse Bordier.

- On saisit lui dit Baranes.

Lucie Leprince n'eut aucune réaction. Comme quoi elle s'était vite reprise.

Le reste de la perquisition n'apporta aucune autre découverte au grand regret de Baranes qui avait espéré découvrir des éléments sur cet appartement et sur la planque de Bonnet.

Cela ferait partie des questions auxquelles Lucie allait devoir répondre pendant l'interrogatoire qui allait suivre.

Elle n'était pas sortie de l'auberge.

(56) carte de police ; dite carte de réquisition vu les mentions qu'elle comporte (57) auditeur de justice : élève magistrat en formation à l'école nationale de la magistrature de Bordeaux

16 Une fois n'est pas coutume

Baranes se rendait à Lyon, en fin d'après-midi, où il devait assister à INTERPOL (58) à la clôture du sommet économique et au repas qui suivait.

Il avait prévu de faire un saut le lendemain matin à Lausanne pour consulter le registre du commerce au sujet de la société BONINVEST.

Lyon était devenu le siège d'Interpol depuis 1986 après que l'organisation ait quitté Saint-Cloud dans les Hauts-de-Seine dont l'immeuble devenait étroit face aux développements de ses services. L'organisation était devenue une véritable « tour opérationnelle » au service de toutes les Polices du monde dans la lutte contre le crime.

Mille fois plus efficace que l'entraide judiciaire dont elle ne pouvait cependant pas se dispenser, elle restait une « gare de triage » se limitant trop souvent à retransmettre au pays concerné les demandes qu'elle recevait.

D'où l'intérêt pour Baranes de fréquenter les colloques lorsqu'ils étaient organisés afin de tisser ses propres relations et d'entretenir des contacts directs.

Pour rien au monde il n'aurait loupé le banquet des « délégations » prévu à partir de 20 heures.

Il avait déjà intrigué pour être placé à la table des USA et du représentant de Singapour.

Il s'agissait de pays dont les représentants n'étaient pas des policiers mais des agents du fisc ou du trésor car tous les Pays n'étaient pas organisés de la même manière et tous ne disposaient pas d'une police financière. A ce titre ils représentaient aux yeux de Baranes un double intérêt. Mais son problème était linguistique.

Malgré moult et moult stages de perfectionnement Baranes parlait toujours aussi mal l'anglais. De plus il s'obstinait à ne faire aucun effort dans l'enceinte de l'institution considérant que le français était une langue officielle au même titre que l'anglais, langue qu'il qualifiait de moins facile que l'Américain qui pouvait lui se parler en 200 mots.

Il savait qu'il pouvait compter comme interprète sur Manuel Montairo, son ami Portugais.

Ce dernier souhaitait s'attacher aussi la compagnie de la déléguée du Nigeria, sur laquelle il avait « quelques vues », mais malheureusement cela semblait un peu compromis.

En effet après une séance plénière houleuse, la déléguée avait dû quitter l'hémicycle sous les quolibets de plusieurs représentants d'États Européens qui lui reprochaient son manque de sérieux.

Un vrai serpent de mer ces escroqueries commises depuis le Nigeria.

Encore plus répandues que la multiplication des « billets noircis » par des bonimenteurs africains.

L'escroquerie à la Nigériane consistait pour une personne qui se faisait passer pour le riche héritier ou héritière d'un ministre assassiné sous la junte militaire à rechercher un « pigeon » en Europe et lui proposer de lui transférer ses avoirs sur son compte bancaire moyennant une commission pouvant aller parfois jusqu'à 30 %. S'agissant de sommes conséquentes pouvant atteindre 5 à 10 millions d'euros il y avait toujours quelque part sur l'hexagone un zozo peu prudent pour communiquer la totalité de ses références bancaires en vue de recevoir les fonds.

Des faux depuis le Nigeria étaient immédiatement confectionnés et le compte de la personne vidé de la totalité de ses avoirs.

Lorsqu'il fallait dans l'urgence interroger le Nigeria sur l'existence du Ministre en question ou sur la réalité des banques intervenues dans l'opération de transfert les différents pays n'obtenaient jamais de réponse.

La brave déléguée avait alors préféré se retirer que de tenter des réponses. Montairo était sortie à sa suite et n'était pas réapparu.

Baranes était loin de s'imaginer que Fabienne, qu'il avait laissée à Paris il y avait seulement quelques heures à peine, allait jouer les substituts.

En effet la perquisition chez Lucie Leprince terminée, il avait été procédé sans désespérer à la fouille de son véhicule, la golf cabriolet. Dans la boîte à gants fermée à clé il avait été découvert dans une enveloppe un RIB d'une banque suisse au nom de la société BONINVEST et un relevé bancaire émanant toujours d'une banque suisse au nom Denise Marigot.

Lorsqu'elle avait été entendue succinctement Lucie s'était « allongée » et avait reconnu qu'il s'agissait d'une enveloppe laissée là par Yves Bonnet.

Il lui avait d'ailleurs remis la carte bleue en lui précisant qu'elle pouvait l'utiliser sans risque.

Machoire avait pensé que ces informations pouvaient faire l'objet d'une commission rogatoire internationale. Il s'en était ouvert auprès du juge Le Goff lequel, s'agissant de Banques situées dans le ressort du canton de Vaud, avait accepté de profiter du déplacement de Baranes pour court-circuiter la chancellerie. Une fois n'est pas coutume.

Les autorités helvétiques acceptaient dans son principe la collaboration judiciaire à deux conditions :

premièrement qu'il ne s'agisse pas d'affaires de fraude fiscale
et deuxièmement qu'elles ne soient pas à l'origine de la communication des données bancaires. C'était bien le cas.

Les investigations menées en France avaient permis d'identifier deux comptes bancaires qui pouvaient être liés à des poursuites pénales sans rapport avec une fraude fiscale.

Tous les deux domiciliés à Lausanne dans le canton de Vaud : le Crédit Suisse et la banque Bordier.

Fabienne s'était proposée, non sans arrière-pensées, de rejoindre en soirée Baranes pour lui remettre en double exemplaire les originaux de la demande d'entraide judiciaire nécessaires à l'homologation de la commission rogatoire.

Lorsque Baranes l'aperçut il se sentit rajeunir de huit ans en arrière.

Fabienne avait attaché ses cheveux en queue de cheval comme elle le faisait au temps de leur liaison. Cela lui donnait un air libéré et coquin qui ne lui disait rien qui vaille. Elle s'installa entre lui et l'Américain et joua parfaitement son rôle d'interprète.

Baranes ne lui prêta pas autrement attention.

C'était dommage car il aurait pu s'apercevoir que Fabienne s'était abandonnée sans modération sur l'alcool qui commençait à produire ses effets.

Elle avait tendance à s'agripper au bras de son voisin et à marmonner des mots incompréhensibles dans son oreille.

Le repas se terminait et elle souffla à l'oreille de Baranes

– Je n'ai pas réservé de chambre pour dormir.

Il se sentit piégé et il lui revint à l'esprit les images de leur séparation.

Fabienne lui reprochait de l'avoir quittée comme un lâche, sans lui avoir donné de raisons et elle s'était promise de le lui faire payer. Mais ce soir-là semble-t-il elle n'était pas en condition pour le faire. Du moins le pensait-il.

L'attitude trompeuse qu'elle avait adoptée dans le « taxi » qui les ramenait à son hôtel était sans équivoque sur ses intentions. Il avait eu d'ailleurs du mal à la contenir et avait fini par ne plus lui résister.

Arrivés devant la porte de la chambre, elle entra la première puis referma précipitamment derrière elle à double tour.

Baranes resta sur le pas de la porte « bouche bée ».

Il connaissait Fabienne et comprit qu'il ne pouvait rien faire d'autre que de redescendre à l'accueil pour demander une autre chambre.

L'hôtel affichait « complet » mais le gardien l'autorisa à dormir sur un divan de dépannage dans le petit salon.

Lorsqu' au petit matin il ouvrit un œil Fabienne se tenait devant lui, la clé à la main, lui disant

– Il te reste 30 minutes pour te préparer avant le départ de ton train .

Finalement il valait mieux en rire.

C'est ce qu'il fit sur le quai de la gare où il attendait son train pour Lausanne tout en regardant Fabienne monter dans le TGV en direction de Paris.

Il était 9h14 lorsque son train entra en gare de Lausanne après presque trois heures de voyage pendant lequel il avait pu récupérer un peu de sommeil.

Michel Deschamps l'attendait à la sortie dans sa « Ford » personnelle.

Il était Inspecteur Principal, chef de la brigade financière de la Sûreté du canton de Vaud. Une pratique en Suisse où les chefs de service se faisaient rembourser leurs frais aux kilomètres.

Cela faisait maintenant presque 10 ans que les deux hommes se connaissaient et « l'ami Suisse », comme aimait l'appeler Baranes, n'ignorait pas ses petites habitudes.

– Marc m'a déjà téléphoné. Il nous attend vers 14h00 pour déjeuner, il va falloir faire « fissa » si tu dois reprendre le train de 17 heures » lui dit Michel Deschamps en propos d'accueil.

Marc était un ami personnel de Baranes.

Ils s'étaient connus dans un camping du Cap Ferret au temps de leur jeunesse. Il était aujourd'hui Conservateur de l'Élysée (59). Ça ne s'invente pas.

L'Élysée est une grosse bâtisse du XVIII^{ème} siècle transformée en musée mondial de la photographie grâce notamment aux efforts de Marc, un artiste photographe unique en son genre.

Mais il était aussi un fin épiqueurien et « l'Élysée » disposait d'une salle à manger avec vue imprenable sur le lac Léman.

L'Élysée avait tout ce qu'il fallait pour ravir Baranes.

- Je te propose d'aller directement rencontrer le doyen des juges pour faire valider la commission rogatoire. Il est d'accord sur le principe et il s'est déjà entretenu avec Le Goff. Ensuite on pourrait se séparer. Il vaut mieux que je me rende seul dans les banques car elles pourraient être réticentes à collaborer en ta présence. Tu en profiteras pour faire tes recherches au registre public du commerce.
- Réglés comme une horloge ces Suisses se mit à rire Baranes

L'entretien chez le Juge s'était bien passé. Il avait cependant recommandé à Michel Deschamps de ne pas remettre les documents à Baranes, même en photocopie. Il souhaitait préserver le délai d'appel dont les banquiers disposaient et voulait ainsi se mettre à l'abri de tout incident de procédure. Cela ne gênait pas Baranes qui avait acquiescé car Suisse ou pas il avait pour habitude de rédiger à son retour de mission de l'étranger un rapport dont les détails pouvaient aller «jusqu'à la reproduction d'un compte bancaire ».

Une mémoire d'éléphant ce Baranes ! Cet « artifice » avait été beaucoup décrié mais la Cour de Cassation avait tranché. Elle avait donné raison à Baranes et avait statué qu'un Officier de Police Judiciaire pouvait communiquer avec le Juge qui l'avait mandaté de la façon qui lui plaisait. Il n'allait donc pas s'en priver.

Sa visite au registre des sociétés avait été très fructueuse.

Le REV Suisse, Registre des Entreprises Vaudoises, lui avait permis de consulter le dossier papier complet de BONINVEST.

Il s'agissait d'une société déclarée pour réaliser en Suisse, en Europe et partout dans le monde, des opérations immobilières en vue de leur location ou de leur vente. Son siège social, au 21 rue Caroline à Lausanne correspondait à celui d'un avocat, désigné administrateur : Maître Jean Michel Zeller. Le nom ne lui était pas inconnu bien que très répandu en Suisse.

La bonne pioche résidait dans une délibération du conseil au profit d'un autre avocat : Maître Pierre Levendeur, 17, avenue Foch à Paris 8^{ème}, qui lui parlait beaucoup plus.

Baranes était surpris de trouver là ce document. Il s'agissait d'un pouvoir donné à Levendeur pour représenter la société et signer en son nom toutes acquisitions, cessions ou transactions immobilières qui pouvaient être réalisées en France.

Il demanda avec un large sourire à la guichetière s'il pouvait s'en faire délivrer une copie. Sans sourciller, la jeune fille s'exécuta non sans lui avoir précisé que c'était une opération payante.

C'est bien ce que cherchait Baranes qui obtenait ainsi la preuve indiscutable de l'origine de la pièce.

- On n'est jamais trop prudent se lâcha-t-il.

A la sortie du Département de l'Economie de l'Etat de Vaud il s'interrogea de savoir s'il descendait vers le Flon (60) pour y attendre Deschamps où s'il remontait la rue du bourg pour aller flâner dans la vieille ville.

Baranes préférait de loin Lausanne à Genève.

Moins étendue mais plus escarpée, Lausanne à ses yeux, avait autant de facettes qu'elle avait de vallées. Au nombre de trois, chacune reliée par un pont.

Il se décida pour la vieille ville.

Plus accessible à pied , il passerait par la rue Caroline pour visualiser le cabinet de Maître Zeller, siège de BONINVEST.

Face à la plaque de cuivre, il s'interrogea de savoir les raisons qui avaient bien pu motiver le choix de cette implantation comme il s'interrogeait à chaque fois qu'il était confronté à ces « coquilles sociétales » pour la plupart des sociétés fictives ou de façades mais toujours utilisées comme société « écran ».

Pourquoi Bonnet avait-il choisi Lausanne pour y implanter une société et y ouvrir deux comptes bancaires ? Y avait-il un pied-à-terre ?

Autant de questions restées sans réponse mais qui occupaient son esprit pendant sa marche.

Arrivé rue du bourg, il décida de s'installer à la terrasse d'un petit café , à côté d'un luthier italien, et d'y consommer son premier verre de « fendant » (61). Il était presque midi et les quelques touristes commençaient aussi à se poser non sans se faire prendre « un cliché » devant une maison indiquée comme étant la dernière de Simenon.(62)

- Il s'emmerdait moins que nous dans ses enquêtes le commissaire Maigret s'amusa à penser Baranes
- Parlez-en à Deschamps qui devait batailler avec ses banquiers pour leur arracher les relevés et les informations qu'ils détenaient sur les titulaires des comptes.

L'heure tournait et il n'avait aucune nouvelle de lui. Ils avaient convenu qu'à treize heures, si Deschamps ne s'était pas manifesté, Baranes se rendrait en taxi à l'Élysée où il le rejoindrait.

Marc accueillit Baranes en l'étreignant et ne put retenir sa joie de le retrouver.

- Je t'ai mitonné un petit plat, tu m'en diras des nouvelles lui dit-il.

Pour l'instant, Baranes avait quelques minutes d'avance et comptait bien les utiliser à parcourir à la « japonaise » les nouveautés du musée.

La photographie avait ce double avantage d'être à la fois une oeuvre d'art et de rapporter un fait d'actualité.

Avant de se lancer dans la peinture, Baranes s'était initié avec un 24 X 36 BELL § HOWELL à la prise de clichés impressionnistes. Il en avait gardé une certaine nostalgie pour les photographies instantanées et le prolongement qu'elles pouvaient inspirer.

Son regard s'était arrêté sur une des dernières acquisitions.

Les photographies d'un peintre français, Gilles Caron (63) prises pendant les manifestations parisiennes de mai 1968.

Michel Deschamps venait d'arriver. Il fit signe à Baranes de le rejoindre sur le parvis du musée, une esplanade en pierre taillée, d'où l'on pouvait admirer au loin le lac Léman et les vignobles en espaliers qui donnaient l'impression de vouloir s'y baigner.

- Tu as bien fait de ne pas m'avoir accompagné car cela a été très compliqué. Surtout avec la banque Bordier lui exposa Deschamps.

Celle-ci s'était refusée dans un premier temps à lui communiquer les signataires autorisés. Et pour cause, le compte ouvert au nom de Denise Marigot était en fait un compte joint d'Yves Bonnet et Lucie Leprince.

Marigot ne résultant que du contrat fiducie.

Un document purement juridique entre un avocat et son client dans lequel MARIGOT ne devenait qu'un nom de code. Le banquier auprès de qui Deschamps s'était étonné lui avait répondu sans vergogne qu'il ne voyait pas de différence entre un compte numéroté de 0 à 9 et un compte lettré de A à Z.

Puis il lui avait remis non sans précaution l'ensemble des pièces de dépôt d'espèces, seule source d'alimentation du compte à première vue.

Marc les appela car le déjeuner était prêt.

Pendant le temps qu'ils allaient consacrer à ce repas qui n'allait rien avoir de frugal, la secrétaire du musée procédait à la photocopie des documents.

Les vins choisis étaient tous du Valais, des vignobles classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec l'entrée, un consommé froid de volaille écrémé, il avait été servi un blanc sans comparaison avec les perlés habituels de la région.

« La petite Arvine » était un très grand vin blanc aux notes de confiture de rhubarbe. Son goût accompagnait bien le plat de volaille blanche quoique traditionnellement ce vin se servait plutôt avec des fromages cuisinés.

Le rouge qui suivit fut à la hauteur de l'agneau aux pommes.

Un « Humagne rouge » que Baranes découvrait.

Un produit aux cépages anciens croisés, raffiné mais qui ne pouvait se mesurer avec un « Chassagne » (64) comme Marc le vantait.

On reste sur des vins de Savoie admettait Michel Deschamps, plus modeste.

- Une dernière avant le départ avait proposé Marc.

Tous les trois, un verre de « Cornalin » à la main, étaient sortis sur le petit balcon du salon et scrutaient l'horizon.

- Je ne me lasserai jamais de cette vue soupira Marc et il se tourna vers Baranes
- Vous les Français, si vous pouviez seulement raser les Alpes qu'on puisse voir la Mer .

(58) Interpol : OIPC Organisation internationale de Police criminelle (59) Elysée : musée photographique, 18, rue de l'Elysée à Lausanne (Suisse) (60) Le flon : nom d'un ruisseau sur le Mont Lausanne – quartier unique de la Ville

(61) fendant : à cause de sa peau qui se fend au touché – vin blanc vaudois issu du chasselas (62) Simenon Georges : écrivain belge – auteur de roman policier (1903 – 1989) (63) Carron Giles : photographe de guerre français mort à 30 ans (agence Gamma) (64) Chassagne-Montrachet – vin blanc et rouge de Bourgogne (Côtes de Beaune)

17 Tous les goûts sont dans la nature.

Les perquisitions une fois effectuées, Lucie Leprince avait été conduite au Service pour audition.

Ne sachant rien d'elle avant l'intervention, sauf le poste qu'elle avait occupé au contrôle financier et ce n'était pas rien, le commandant Machoire n'avait pas préparé l'entretien comme il aurait dû le faire. Il s'en remettait à son expérience pour apprécier au pied levé si cet entretien devait être conduit comme un interrogatoire de suspect ou une simple audition de témoin.

Le but étant d'obtenir de Lucie une participation sincère à la recherche de la vérité.

La pratique policière permettant vite de savoir à qui l'on avait à faire : le suspect allait s'efforcer de dissimuler cette vérité alors que le témoin, bien au contraire, apportait son concours sans réticence.

Lucie, elle, était sur la défensive.

Elle avait adopté pendant tout le trajet un mutisme forcené.

Machoire savait que dans ce rapport de force, entre l'interrogateur et son « sujet », il allait devoir faire preuve de psychologie et de persuasion. C'est pour cela qu'il avait souhaité s'adjoindre le jeune Calmart pas insensible au charme de la « belle créole ». A peine était elle installée dans le bureau qu'il l'avait déjà entreprise..

- Décrivez vous lui avait-il conseillé on n'est pas vos bourreaux se donnant ainsi le rôle du « gentil moineau » et laissant à son commandant celui du « méchant corbeau ».

Le commandant n'avait pas trop aimé cette première entrée en matière. Il aurait préféré de loin prendre la main sur Lucie et imposer dès le départ une tension pour pouvoir ensuite mieux « souffler » le chaud et le froid.

Mais le petit jeune, comme souvent à leur habitude, avait réagi un peu vite.

Malgré leur mise en scène et l'atmosphère intime du bureau personnel de Machoire qui n'avait pas la froideur de la salle d'interrogatoire, Lucie ne se lâchait pas. Elle persistait à déclarer n'avoir eu que des relations professionnelles ou purement sexuelles avec Bonnet. Ses propos les laissaient sceptiques et interrogateurs mais la règle voulait qu'ils ne se montrent pas moralisateurs.

Ils continuaient, l'un et l'autre, à chercher le bon tempo.

Après tout elle était bien libre de faire ce qu'elle voulait de son corps.

Ce premier interrogatoire était aussi réalisé pour la laisser s'enfermer. Dit « PV de chique » il était l'occasion de mesurer l'écart qui allait se creuser entre la mauvaise foi de Lucie et les éléments matériels qui commençaient à s'accumuler contre elle.

De la même manière elle avait expliqué que les formes de son contrôle avaient été respectées. Elle s'était longuement appesantie sur la procédure administrative, les législations successives au sujet desquelles elle avait abondamment usé de citations, obligeant Calmart à consigner dans le procès-verbal des phrases et des phrases inutiles.

Là encore les enquêteurs avaient fait preuve de beaucoup de maîtrise et de retenue comme ils avaient su masquer leur jubilation lorsque Lucie s'enfermait réellement dans une voie qui se retournerait contre elle.

L'audition devenait un jeu. Celui du chasseur et du lapin comme le répétait Baranes. On laisse filer le lapin, se planquer, se terrer, pour ensuite mieux le viser. Le but final étant de lui mettre un plomb.

Dans cette première audition il était exclu pour Machoire de dévoiler le moindre élément dont il pouvait disposer mais par contre il se devait de tenter de la ramener sans cesse sur le dossier, vers des faits qu'il fallait dédramatiser pour la mettre en confiance.

Machoire avait cette patience. Il utilisait les bons mots pour la rassurer jusqu'au moment où « la déposition » avait assez duré. Mais contrairement aux idées reçues en matière criminelle, les brigades financières ne pratiquaient pas la religion de l'aveu et encore moins la déstabilisation ou le « vertige mental » comme le nommait Monsieur Lambert.(64)

Les enquêteurs n'étaient donc pas spécialement attachés à cette forme de reconnaissance de l'aveu et privilégiaient plutôt la recherche des preuves plus apte à aider le juge à forger son « intime conviction ».

Pour parvenir à obtenir de Lucie des explications cohérentes il fallait la mettre en situation de pouvoir progresser. Sans être considérée comme un des moyens, la garde à vue permettait d'arriver à cette fin. De plus, il fallait bien que les enquêteurs et Lucie marquent une pause.

Lorsque la mesure avait été déclarée à Lucie Leprince à l'issue de la perquisition de son domicile il lui avait bien été indiqué les délais de son application : 24 heures avec une possibilité de reconduite de 24 heures complémentaires. Par contre personne ne lui avait expliqué les conditions de son déroulement et souvent, la découverte du simple local de détention, suffit à une meilleure cognition.(65)

Lucie ne montra pas ses émotions lorsque conduite au sous sol du bâtiment de la brigade elle fut remise entre les mains de la police en tenue.

Changement de costumes, changement de lieux, changement de langage.

Ils avaient beau avoir été dessinés par Courrège puis Balenciaga, les uniformes des Gardiens de la Paix restaient voyants, agressifs, et devenaient complètement impressionnants lorsqu'ils étaient passémentés et armés.

Le Gardien de la Paix qui la reçut l'invita à le suivre dans un petit réduit.

Elle devait retirer ses bijoux et autres « ornementeries », ses chaussures, sangles et lacets puis se mettre à la disposition de l'agent féminin qui allait la « doigter ». Vécue comme une humiliation cette dernière épreuve avait souvent un effet déclencheur.

Expliquer ensuite au « sujet » que ces mesures n'étaient dictées que par un souci d'assurer sa propre sécurité et de le protéger contre toute tentation de suicide relevait de l'impossible.

L'isolement dans la cellule sombre fermée mais ouverte par des barreaux sur un couloir perpétuellement allumé n'arrangeait pas les choses. Le confort rudimentaire et froid du seul banc en pierre qui servait à la fois de lit, de chaise et de table, achevait le tableau.

Lucie était restée là toute la nuit, pratiquement éveillée, avec pour seule compagnie le sandwich saucisson que lui offrait l'administration.

De retour dans le bureau de Machoire elle se plaignit du manque d'intimité.

Etre en garde à vue, lui expliqua le commandant, signifiait être en permanence à la vue d'un gardien, le jour, la nuit, ici, ailleurs, y compris dans les toilettes.

- Il ne tient qu'à vous d'y mettre fin, lui dit-il en levant les zones d'ombre qui vous concernent. Mais ne vous méprenez pas sur mes propos. Il ne s'agit pas d'une sanction et encore moins d'une pression. Il s'agit d'une mesure qui correspond à votre situation : celle d'un témoin à qui il pourrait être reproché des faits punissables.

Lucie Leprince semblait avoir entendu ce nouveau message mais voulut encore résister.

- Si vous cherchez à me faire dire où est Bonnet vous n'y parviendrez pas car je ne le sais pas lança-telle à l'endroit de Machoire et d'ajouter «je ne vois en quoi je serais tenue pour responsable de ses éventuels "égarements"».

A ces mots, le commandant comprit qu'elle sortait de son enfermement.

Allait-elle être disposée à vouloir maintenant s'expliquer sur les faits ? Il tenta de lâcher quelques uns de ses atouts comme le fait de ne pas avoir volontairement demandé de justificatifs sur les paiements au prétexte que le solde des commandes n'était pas réclamé. Elle ne nia pas.

- C'est Bonnet qui m'a demandé d'être cool sur la technique, dit Lucie, il s'agissait au départ de faire plaisir au ministre à qui il avait proposé de financer ses fêtes anniversaires de nomination.
- Je n'y avais pas vu trop à redire ajouta-elle, dans la mesure où il m'avait assuré que les justificatifs me seraient remis en fin d'opération.

Elle commençait à se lâcher mais se bloquait lorsqu'il fallait aborder la moindre de ses responsabilités.

Machoire avait tout essayé.

De lui dire qu'il n'y avait aucun risque pénal à reconnaître un simple oubli administratif ou au contraire lui dire que cela relevait de la responsabilité de l'ordonnateur, donc du ministre ou de Bonnet.

Il n'y avait rien à y faire Lucie Leprince gardait la main. Elle ne voulait rien lâcher.

Le jeune Calmart eut cette bonne idée de conclure cette deuxième phase et de proposer à Lucie, en guise de détente, une séance de « piano ».

Elle fut conduite dans la salle non intimiste des auditions, pour ne pas dire « salle des révélations », et fut présentée au technicien du labo venu là avec ses instrument de « tapissage ». En premier lieu on lui installa, chaise, ardoise et tapis de fond, pour tirer d'elle plusieurs photos anthropométriques, de face, de profil, debout et assise. Poses qu'elle n'appréciait pas particulièrement mais qui ravissaient Léon Calmart qui persiflait :

- Ne faites pas la gueule, il va vous louper.
- Vous voulez prendre ma place ? lui cracha-telle non sans humour.
- C'est déjà fait, lui répondit Calmart et joignant le geste à la parole il sortit sa carte professionnelle.
- Regardez la gueule qu'ils m'ont tirée.

C'était vrai que les portraits de Berthillon (66) ne cherchaient pas la beauté. Ils devaient juste permettre de faire ressortir les particularités d'un visage.

La séance terminée, il restait à Lucie à pianoter du bout de ses dix doigts sur l'encrier et imprimer la fiche signalétique que l'informatique n'avait pas encore remplacée. Une épreuve affligeante de plus qui commença à la marquer. Calmart le sentit et ne lui laissa pas le temps de se ressaisir.

Il la ramena les doigts sales, assoiffée et épuisée au poste de police pour qu'elle soit à nouveau enfermée dans la cellule qui lui avait été réservée.

- Il vous reste encore quelques heures pour réfléchir sur votre sort, pas sur celui de Bonnet. Après il sera trop tard car vous serez déférée devant le magistrat. Réfléchissez, vous pouvez encore vous expliquer lui dit-il .

Lorsqu'elle remonta du local de garde à vue, Lucie demanda avant tout à pouvoir boire et se laver. Fabienne qui venait d'arriver la prit en charge tandis que Machoire, muet, s'activait sur le clavier de son ordinateur à rédiger les questions qu'il allait lui poser.

Il comptait bien dans cet ultime interrogatoire ne plus la lâcher.

A son retour des commodités elle semblait avoir retrouvé sa jeunesse et ses esprits. Le commandant en fut heureux pour elle et il le lui dit. Lucie apprécia et laissa Fabienne intervenir.

- Elle veut s'expliquer mais elle est très gênée devant vous. Elle voudrait revenir sur les photos découvertes à son domicile.
- Ne te prive pas, dit Machoire à Fabienne, mais tu consignes tout sur PV.

Lucie Leprince, bien qu'en situation fragilisée, avait dû réfléchir et savait qu'elle n'allait pas échapper aux questions sur les « images ». Autant se lancer à l'eau avec Fabienne, une femme qui pourrait la comprendre et à qui elle pouvait confier ses débordements libidineux. Car c'était de cela en fait qu'elle voulait parler.

Au départ de ses relations sexuelles avec Bonnet, Lucie n'y avait pas vu malice.

C'est plus tard qu'elle s'en était inquiétée lorsque conduite par Béréni dans une boîte d'échangistes, elle y rencontra Jean Dugat, son patron et ministre. A l'origine, Lucie, adepte des jeux pervers et sado-maso, s'y adonnait avec le brigadier Béréni qu'elle avait rencontré à la salle de gym du Ministère. Il était le garde du corps du ministre et faisait office, une fois par semaine, de professeur de sport.

A part les photos « en action érotique » découvertes à son domicile rien ne permettait de penser que Lucie pouvait se laisser dominer et encore moins frapper.

Après tout, tous les goûts sont dans la nature.

C'était cette face cachée qui avait séduit Bonnet, un cérébral introverti, égocentrique plus qu'égociste mais porté à sa façon sur « le bouton » comme elle disait. Avec lui, elle entretenait des relations duales qui s'étaient normalisées avec le temps bien qu'il présentait un côté pervers dont elle se protégeait. Ils étaient devenus amants et il n'acceptait qu'occasionnellement ces excentricités libertines.

Sauf qu'un jour Lucie passa aux confidences et lui rapporta la partie de jambes en l'air que lui avait organisée Béréni avec le ministre.

C'est alors que Bonnet se mit en tête de renouveler l'orgie, ce qui ne lui correspondait pas du tout.

Elle comprit par la suite que seules les prises de clichés l'intéressaient et elle prit peur. Bonnet la rassura en lui confiant les photos qui avaient été prises et « qui pourront un jour peut-être nous servir » lui avait-il dit.

Lorsqu'elle s'en était ouverte à Daniel Béréni celui-ci lui avait répondu :

– t'inquiète, je gère. Bonnet est un copain de régiment.

C'est à partir de là que Bonnet devint plus le conseil du ministre que son directeur de cabinet.

Bonnet aimait avoir la main sur les autres et Lucie avait commencé pour ces raisons à s'en éloigner.

(64) Lambert Pierre : commissaire de police, auteur d'un traité de procédure policière (65) cognition : technique de l'interview cognitive élaborée par le FBI qui consiste à créer un choc émotionnel chez le témoin pour le replacer dans le contexte des faits (66) Berthillon Alphonse – criminologue français inventeur de l'anthropométrie (1853-1914)

18 Comme on fait son lit, on se couche

Lorsque Fabienne, les yeux pleins de sous-entendus, rapporta à Baranes qui venait d'arriver les confidences de Lucie, celui-ci tourna sa tête de gauche à droite et lâcha

- On a vraiment à faire à une équipe de « pieds nickelés » (67) !
- Ah, elle est belle la République ! dit Fabienne en souriant.

Puis il s'enferma dans son bureau et parcourut la procédure que Machoire venait de lui apporter.

- On a deux merdes lui dit-il avant de ressortir.
- La première c'est qu'on ne sait toujours pas où est Bonnet.
- Par contre elle est disposée à te dire en « off » qui l'a fait partir .(68)
- La seconde, tu liras. Dans sa dernière audition elle a finit par « balancer » à Fabienne où elle travaillait. Et là on est vraiment dans la merde. J'ai contacté Le Goff qui n'est pas à son cabinet. Mais dès qu'il rentre il va te rappeler.

Ce n'était pas son habitude à ce Juge de se rendre injoignable lorsque des opérations étaient en cours dans ses dossiers. D'autres étaient connus pour ça. Surtout quand les « présentations » devaient avoir lieu le samedi. On peut être juge on n'en est pas moins homme.

- Combien reste-il de temps de GAV ? L'interrogea Baranes. (69)

Il ne restait que quelques heures de nuit puisqu'il était déjà onze heures du soir et que la gav finissait à 6 heures 15 le lendemain matin.

Pour des raisons de sécurité de procédure, Machoire avait fait commencer le début de le rétention au départ de la perquisition. Une habitude en financière qui pénalisait énormément les auditions car les opérations « paperasse » bouffaient abondamment les heures et 48 heures c'était très court.

De plus il avait été perdu trois heures dans un transport à son ancien bureau, pour rien, car il avait été attribué à un autre fonctionnaire dès que Lucie Leprince avait demandé sa mise en congé sans solde.

Il restait à l'entendre sur les avantages dont elle avait profité. Et là, Baranes l'attendait.

Elle allait avoir du mal à maintenir que Bonnet lui avait remis dernièrement la carte bleue au nom de Marigot alors qu'elle bénéficiait de la signature sur le compte bancaire suisse. Certes il ne pouvait encore en faire état mais il comptait bien faire peser l'argument auprès du magistrat.

Machoire allait sortir quand Coty, tout réjoui, apporta ses procès-verbaux.

- Ah ! j'oubliais l'essentiel dit Machoire en désignant Coty, explique lui dit-il.

Et Coty d'expliquer qu'il était allé, pendant la GAV, vérifier à nouveau rue Paganini dans le 12ème, au bureau des hypothèques, quel était le propriétaire de l'appartement occupé par Lucie au 2C du 18, place des Vosges.

- Devinez Patron à qui appartient cet appartement ?
- A la société BONNET INVESTISSEMENT rétorqua Baranes.
- Pas loin dit Coty il appartient à la société BONINVEST.
- Té couillon ! BONINVEST c'est qui si ce n'est pas BONNET INVESTISSEMENT ? lui retourna Baranes
- Ça alors !

et Baranes d'ajouter que le représentant en France de la Société BONINVEST était Maître Levendeur.

- Elle va avoir du mal à se défausser la Lucie, répliqua estomaqué Michel Coty.
- N'oublie pas de l'interroger aussi sur la bagnole termina Baranes à l'intention de Machoire.

Les enquêteurs repartis, il se remit à la lecture attentive de la procédure dont il vérifia avec soin les dates et heures des procès verbaux, de début et de fin d'opérations.

Cela serait trop con de se faire casser le dossier par un « baveux »(69) regardant plus la forme que le fond. Il constata à ce sujet que Lucie Leprince n'avait pas désigné d'avocat et que Machoire s'était empressé de lui en faire désigner un d'office.

Les séries TV font peu état de ces contraintes.

La procédure dans les films français est souvent remplacée par les gyrophares ou les détonations. Il n'y a à vrai dire que les feuilletons américains pour mettre en scène ces duels entre avocats, magistrats et policiers.

L'heure était avancée. La pendule sur sa commode annonçait 1 h 45 du matin.

Dans moins de 5 heures il devra être mis fin à la GAV de Lucie Leprince et Baranes souhaitait qu'il lui soit aménagé pas moins de 3 heures de repos avant son défèrement.

Comme les grands esprits se rencontrent, Machoire avait programmé le même « timing » et il se présenta avec Lucie à la porte de son bureau.

- Installez-vous leur fit signe Baranes qui se mit à lire rapidement les derniers procès-verbaux de son audition que lui tendit Machoire.

Il n'y avait rien de mirobolant. Lucie Leprince persistait à ne vouloir faire aucun lien entre son travail, certains avantages financiers et ses relations avec Bonnet dont elle affirmait ne pas savoir où il se trouvait.

- Je vous écoute lui dit Baranes.

- Je pense que vous savez mieux que moi où se trouve Yves Bonnet ou plus exactement vous savez qui lui a demandé de partir et vous ne pouvez pas faire grand chose. Mais puisque vous voulez me l'entendre dire je vais vous le dire. Il s'agit de votre ministre.
- Vous m'avez entendue. Je dis bien votre ministre. Le ministre de l'intérieur, Monsieur Marcel Piquard répéta à haute et intelligible voix Lucie Leprince
- J'ai entendu répondit Baranes mais je ne vois pas ce qui vous fait dire que je suis censé le savoir. Vos accusations sont graves mais je suis prêt à les admettre. Faut-il encore que vous me donniez des faits précis ou des preuves pour me permettre de vous croire et d'agir.
- Je ne sais que ce que Bonnet m'en a rapporté dit-elle en se concentrant pour se souvenir avec le plus de précisions possible. Il avait été convoqué à la cour des comptes par Monsieur Aurillac, quelques jours avant les élections. Celui-ci lui aurait dit que quel que soit le résultat il allait être retenu comptable des deniers publics et faire l'objet d'une procédure.
- Bonnet a pris peur, ajouta-t-elle, et il est allé demander conseil à Maître Levendeur. C'est Béréni qui le lui avait conseillé,
- Le lendemain, Levendeur lui a présenté une personne. Un ami du ministre de l'intérieur m'a-t-il dit mais il n'a pas voulu me donner son nom pour ne pas me mettre en danger. Il m'a dit qu'il devait partir à l'étranger et qu'il me donnerait de ses nouvelles. Depuis cet appel je ne l'ai jamais revu et je n'ai jamais reçu la moindre nouvelle. C'est tout. Je n'ai jamais porté plainte pour sa disparition contrairement à ce qu'a affirmé la presse .
- Et vous ne savez pas non plus qui est Denise Marigot dont vous détenez la carte bancaire ? Insista Baranes
- Non, j'ai dit tout ce que je savais rétorqua-t-elle.
- C'est dommage pour vous lui avait-il répondu, les pressions dont il a pu faire l'objet n'effaceront pas les faits qu'a semblé lui reprocher Monsieur Aurillac. Et vous le savez très bien eu égard à vos fonctions.

A six heures et demie du matin, soit à peine un quart d'heure après la fin de sa GAV, Lucie Leprince était conduite au petit « dépôt » (70) .

Servan lui expliqua qu'elle serait présentée enchaînée par les gardes mobiles au juge Le Goff qui la placerait en examen. Il y avait de grandes chances qu'elle ne ressorte pas libre mais placée sous mandat de dépôt et conduite dans la journée à la prison pour femmes.

- Il ne faudra vous en prendre qu'à vous-même lui avait rappelé Calmart en la quittant.

(67) pieds nickelés : bd de tempérament anarchiste créée par louis Forton en 1908 (68) off : off the record – en dehors des micros (69) baveux : nom péjoratif pour désigner les avocats (70) dépôt : local de rétention de police situé dans la cour de la conciergerie à PARIS

19 L'eau va à la rivière

Plus les jours avançaient, plus l'enquête progressait et plus Yves Bonnet apparaissait noir comme du charbon.

Le dossier avait pris du volume et le Juge Le Goff s'était déplacé dans les locaux de la division de police pour le consulter.

Cela tombait bien car une réunion de cadrage était prévue avec les fonctionnaires du groupe.

Tandis qu'il se trouvait seul avec Baranes le Juge en profita pour l'entreprendre quelques instants. D'abord sur l'exploitation médiatique des écrits de Bonnet qui continuaient à alimenter la polémique soulevée au sujet des fonds secrets.

- Les fonds secrets, on va en parler lui avait répondu Baranes qui persistait à défendre sa stratégie d'enquête laquelle commençait à porter ses fruits.

Il n'allait donc pas se lancer maintenant dans la vérification aveugle des assertions fantomatiques de Bonnet aux risques de continuer à se faire traiter de « prévaricateur » et d'attiser toutes formes de menaces et de pression

- C'est de cela dont je voulais vous entretenir dit le juge.

- J'ai eu un sentiment étrange poursuivit le juge Le Goff « j'ai été convoqué par mon Président le matin-même de l'interpellation de Lucie Leprince.

- Le Président voulait me voir pour attirer mon attention sur la « mauvaise » méthode qui allait consister à « embastiller » la maîtresse de Bonnet afin de faire pression sur lui pour l'obliger à se présenter. Il me mettait en garde sur « l'opprobre » que je risquais de jeter sur la profession et des risques encourus à vous faire trop confiance. Bref, c'était bien la première fois que je me retrouvais dans une telle situation et je dois dire que j'étais assez partagé entre la simple alerte et la mesure d'intimidation. Mais au dessus de tout ça j'ai eu du mal à comprendre comment mon Président avait pu être informé de cette opération alors que cela faisait à peine 2 heures que vous veniez de la commencer. Je lui ai donc répondu que je n'étais pas au courant et que j'allais m'informer.

Malin ce juge, il aurait pu faire un bon commissaire.

Baranes encaissa et confirma à Le Goff que personne à part lui et le groupe de Machoire n'avait été prévenu de l'opération. Et il se portait garant de la discrétion de tous. Même Némou n'avait pas été prévenu.

- Ma main à couper. L'information n'a pu fuiter et je n'ai pas exploité la situation répondit Baranes.

- Je le sais reprit le juge. C'est bien de là qu'est venue mon inquiétude car à part ma greffière qui a entendu notre conversation téléphonique mais qui n'a pas quitté le Cabinet, je ne vois pas au Palais qui pouvait dans un temps record être aussi bien informé. « Sauf à ce que mon Cabinet ait pu être plombé !
- Pour ne rien vous cacher j'en ai parlé au Doyen lequel a immédiatement sonné la garde. L'Officier de Gendarmerie m'a assuré que ce matin « ils allaient passer » avec la poêle à frire » et que si je ne voulais pas sentir la graisse le mieux pour moi était d'être absent.

A suivre conclut-il lorsque Machoire se présenta avec Servan, suivis de Fabienne et de Calmart. Manquaient Coty et le petit jeune. L'un au tir, l'autre en récupération.

La séance pouvait commencer.

Fabienne resta debout, à côté du tableau sur lequel figurait toujours le « crobard » de Baranes.

En haut au centre un rond, dans lequel était inscrit BUDGET,

en dessous de ce rond, à gauche relié par une flèche, un carré avec pour inscription ASSOS

et encore en dessous du carré un triangle relié par un pointillé dans lequel figurait le symbole eurotique (€).

Elle attendait non pas le feu vert pour commencer son exposé mais que Gaston Servan veuille bien cesser de jouer à la « croquer ».

Elle partit du compte bancaire ouvert au crédit Lyonnais par TERRE NEUVE en attirant l'attention sur deux points : les dates des retraits d'espèces et les conditions des retraits.

Sur les dates de retraits d'espèces elle avait relevé non sans intérêt que celles-ci correspondaient au jour-même de l'enregistrement comptable sur le registre des « fonds dits secrets ».

Yves Bonnet se tuait à répéter depuis sa fuite que tous les fonds retirés en espèces avaient été remis à Jean Amiel, le chef de cabinet, pour alimenter les fonds secrets.

Celui-ci avait formellement démenti et rappelé qu'ils provenaient de Matignon.

– L'enquête est en train de le confirmer avait complété le Commandant Machoire.

Quant à leur emploi, il avait été opposé le « Secret défense » bien que Bonnet continua à dire qu'une partie des fonds avait notamment servi à financer les fêtes somptueuses du ministre à Auch.

Un aspect sur lequel « on reviendra » avait relevé Baranes qui fit signe à Fabienne de poursuivre.

– Le « hic » dit-elle c'est que nous retrouvons deux jours après chaque retrait, les mêmes sommes, au franc près, au crédit du compte bancaire Suisse ouvert au nom de Marigot. Bien sûr il va falloir attendre le retour officiel de la CRI (71) pour en faire état mais déjà cela nous éclaire.

– D'autant plus ajouta-t-elle pour être très précise, on relève que la date de retrait des fonds n'est pas exactement la même que celle du registre des fonds secrets, car Bonnet semble avoir confondu les dates d'opération avec les dates de retrait. Mais là n'est pas l'essentiel dit-elle même si on est en droit de se demander si « l'oiseau » n'a pas recherché un « habillage ». Chaque retrait a été opéré également le jour même de l'encaissement sur le compte de l'ordonnancement de paiement. Or toutes les ordonnances de paiement ont été signées du ministre Daugat, même les jours où celui-ci était en visite à l'étranger.

- Et là, il n'y a pas cinquante hypothèses dit-elle.
- Et de poursuivre : soit Dugat a signé en blanc, ce qui matériellement paraît impossible si l'on suit la chaîne de l'ordonnancement public des paiements, soit sa signature a été imitée. Et là, suivez mon regard !
- Lucie ? interrogea avec surprise Le Goff.
- Une expertise nous le dira, je ne suis pas graphologue monsieur le juge répondit Fabienne.

Vint le tour de Calmart de passer au tableau. Il pointa le marqueur vert sur l'Euro dessiné par Baranes et en tira deux traits horizontaux.

- Les seuls paiements douteux sur lesquels l'on peut sans risque d'erreur enquêter sont ceux des fêtes anniversaires et une opération immobilière autour de ce château dans l'Allier »

Et il écrivit : ANNIVERSAIRE et ALLIER.

- En dehors de ces deux opérations pour lesquelles je ne dispose d'aucun élément comptable capable de les reconstituer, le reste des dépenses me semble conforme aux ordonnances terminées par Calmart.

Ce qui voulait dire que par contre il allait devoir être recherché le coût exact de ces dépenses auprès de leur opérateur.

- Vous oubliez MARIGOT et BONINVEST » ajouta Baranes qui se leva, prit le feutre et écrivit

SUISSE

Encore une piste que Bonnet avait oublié de signaler.

(71) *CRI : commission rogatoire internationale*

20 Qui a bu boira

Ce jour là était le jour convenu du « dégageant ».

Une tradition dans les services d'enquêtes qui associent tous ceux qui ont participé à une affaire à la clôturer dans la joie, l'allégresse et l'ivresse autour d'une fête sans limite. Certes le dossier était loin d'être terminé mais il fallait raisonner par palier avait lancé Machoire.

Personne ne s'y opposa bien au contraire.

L'occasion de « s'éclater », de s'expliquer sur ce qui aurait pu fâcher les uns et se faire mal comprendre des autres. Il n'y a pas de bouc émissaire à désigner.

Dans l'autre monde, celui du secteur privé, cette festivité avait été remplacée depuis bien longtemps par le saut à l'élastique : une technique asservissante pour libérer son agressivité, sortir d'une passivité et se protéger contre les manipulations du monde professionnel.

Les flics, eux, utilisaient une autre méthode pour se faire peur.

Après avoir fait le plein ils se « crachaient à la gueule » leurs quatre vérités pour oublier et repartir bon pied, bon œil sur le prochain dossier, jusqu'au prochain saut.

Ils étaient donc réunis dans le bureau réduit de Servan où ils descendaient quelques premières mesures de whisky en attendant le retour de Fabienne, partie se refaire une beauté. Le petit gardien de la Paix aussi était rentré chez lui préparer sa jeune femme à un retard particulier. Il fallait lui expliquer qu'en plus d'un travail sans horaire elle devait admettre les « bringasses » comme faisant partie pleine et entière du métier de policier.

Baranes, qui en était à sa troisième femme, n'était jamais arrivé à trouver les mots pour le dire.

En attendant et pour se mettre dans l'ambiance, ils avaient commencé à jouer à celui qui sortirait la plus grosse blague sur la maison. Profitant que Baranes n'avait pas encore pointé son nez, Calmart se mit à conter l'histoire du lapin, devenu le « symbole du service » :

- C'est le nouveau ministre qui veut tester les services que les directeurs lui présentent. Ils lui font tellement de « pipeau » dans leur présentation qu'il veut savoir lequel des trois, du GIPN, de la DST ou de la Police Judiciaire est le plus apte à attraper les criminels sur le terrain.

Il leur donne donc rendez vous à tous le lendemain matin en forêt.

Le directeur de la logistique affecte un bois à chaque service et lâche un lapin dans chaque bois.

Les gars GIPN se précipitent et encerclent leur bois, font une sommation rapide et à peine articulée, puis mitraillent tout ce qui bouge, mettent le feu au bois, détruisent toutes traces de vie et de leur passage. A leur sortie du bois la presse les attend pour prendre des photos du lapin et saluer leur exploit. Très fiers dans leur costume de tortues « ninjas » ils rapportent le cadavre carbonisé du lapin et déclarent « Mission accomplie ».

Les espions de la DST pénètrent dans le bois à pas feutrés et y placent micros, vidéos et autres appareils sophistiqués.

Ils engagent des lapines bien roulées, soudoient quelques renards, truffent des carottes, font de l'intox aux limaces et interrogent discrètement les fleurs et les cailloux. Lorsqu'ils ont vidé les caisses du service, après plusieurs jours d'enquête, ils concluent « L'affaire est close, ce lapin n'a jamais existé, il est le fruit de l'imagination d'une même presse engagée.

La Police Judiciaire pénètre à son tour dans son bois avec, une fois n'est pas coutume, le panier à salade que la Sécurité Publique a bien voulu lui confier. Elle organise une rafle gigantesque dans les clairières et revient le lendemain matin avec un sanglier bien amoché qui ne cesse de répéter « J'avoue, je suis un lapin, je suis un lapin.

Ils étaient morts de rire lorsque Baranes fit son apparition dans le bureau et tous en chœur, les mains croisées au dessus de la nuque, de s'esclaffer :

- pas sur la tête patron, pas sur la tête.
- Je vois dis Baranes, « ça va être chaud ! ».

Selim Zoary, un des rares Inspecteur des impôts doté d'une carte de Police Nationale s'était joint à eux pour la circonstance.

Il appartenait à la division et participait à sa façon activement au dossier en alimentant notamment son Administration sur la situation financière des personnes impliquées dans les dossiers. Baranes n'était pas contre le procédé à condition de pouvoir le contrôler.

Et contrôler Selim c'était pire que de vouloir contrôler Baranes. C'était comme vouloir empêcher les marées d'entrer dans le bassin d'Arcachon.

En contrepartie, Sélim s'était impliqué et avait pris l'engagement de dresser la balance d'enrichissement de Bonnet.

- N'oublie pas que tu me dois quelque chose lui rappelait souvent Baranes.

Le groupe était au complet maintenant. Avec Selim Zoary ils étaient huit. Baranes avait réservé 9 places chez « Babeth », au cas où on ne sait jamais si le juge avait voulu se joindre à eux.

Il fit le voyage jusqu'à la porte Clignancourt avec Fabienne comme seule passagère.

Elle était resplendissante dans son petit tailleur gris souris. Elle avait pour une fois dégagé ses cheveux ce qui lui donnait un véritable air de femme fatale. Elle sentait bon.

- Irrésistible lui lança Baranes.
- Quoi irrésistible ? Répondit-elle.
- Ton parfum, « Irrésistible » de Givenchy compléta-t-il.
- Tu m'épateras toujours toi, elle porte le même ?

Baranes préféra ne pas répondre. Il savait où elle voulait le mener et il n'aimait pas du tout ces curiosités de bonne femme. Par contre il lui retourna la question en bon jésuite qu'il était.

- Et toi, tu es en main ?
- Peut-être lui dit-elle roucouillante.

Il passa sa main droite entre ses genoux et elle se laissa faire.

- Vis ta vie lui dit-il,
- tu as des cuisses superbes et ce serait dommage ne pas en faire profiter .

Mais lorsque sa main s'aventura à peine sous sa jupe, pour vérifier si elle portait toujours ses « dim », elle ne manqua pas de le stopper et de lui dire

- ce n'est plus pour toi, conduis.

Lorsqu'ils arrivèrent chez « Babeth », ils étaient les derniers.

Leur table avait été réservée dans la salle du fond, au milieu d'autres tables de clients. Le restaurant était en carré avec les cuisines au milieu. On rentrait par un côté et on en sortait par un autre.

Ce resto faisait partie des endroits de Paris branchés « déconne gasconne ».

Une véritable cuisine de féria, vins et pain à volonté comme le buffet.

Quant au plat, la patronne ne variait pas : thon à la basquaise ou babeth à l'échalote comme l'avait écrit un jour Baranes. Pourtant ce n'était pas un « claque » (72) et aucun des habitués ne se permettait des écarts avec la patronne.

Encore moins les biterrois (73) qu'elle appréciait modérément depuis qu'il s'étaient foutus « une trempe » avec les biarrots (74), ses petits préférés.

Mais avec Baranes c'était encore différent.

A croire que lorsqu'il lui disait «maman, si je devais m'adonner à l'inceste c'est avec toi que je coucherais peut être qu'elle s'y voyait ».

Toujours est-il qu'à la vue de Fabienne, un peu comme elle, assez collet monté, elle lui présenta ses congratulations

- Je vous souhaite bon courage ! Il n'est pas méchant mais quand il est fumé c'est plus Baranes. C'est soit Baratin, soit Baravin »

- Là, tu n'aurais pas dû dit-il à Babeth lui foutant « une vraie main au cul, cherchant les contours de son « slip grand mère » alors qu'elle le précédait pour les conduire auprès des autres convives qui déjà enflammaient la table par une chanson vigneronne :

« c'est à boire, à boire, à boire,.... c'est à boire qu'il nous faut Oh ! Oh ! Oh ! »

- On se calme leur lança Babeth en se réajustant suivie du garçon qui hurla pour se faire entendre
- Que les thons lèvent la main ?

Baranes eut immédiatement droit aux premières algarades bien ciblées.

Les autres, en son absence, avaient déjà respectivement vidé leur sac.

Comme les premiers gestes d'un sportif qui entre dans les vestiaires, chacun y était allé un peu de son observation ou remarque à l'exception de Luc Prieur, le plus jeune, resté sur la défensive.

Tous reprochaient à Baranes de ne pas leur laisser le temps de « digérer ». Un travail à peine fini qu'il fallait passer à un autre. Et chaque jour il innovait.

- Trop d'idées, tue les idées avait lâché Machoire qui poliment lui demanda de lever le pied, ou de leur « lâcher la grappe ».
- Toi la mascotte, tu ne devrais pas la ramener coupa sèchement Servan à destination de Fabienne qui venait de prendre place en face de Baranes et à qui maladroitement elle avait voulu trouver des circonstances atténuantes.

Elle sentit que ce n'était pas le moment et ne moufta pas.

Zoary n'avait pas été oublié. Le pseudo de « planqué » lui collait bien à la peau. Calmart le lui rappelait souvent.

- On ne te cherche pas dans ton Administration ? le taquina-t-il.

Le vin coulait à flot. Baranes avait préféré le « tiré-bouché » au classique « pichet » que l'on devait aller remplir au tonneau.

C'était un bon petit Bordeaux. Un grave de Vayres. Une commune de la rive droite entre Garonne et Dordogne, à équidistance de Bordeaux et de Libourne. Son château au monumental escalier à double révolution, construit en 1500, plaisait beaucoup à Baranes qui ne manquait pas une occasion de railler ses occupants. D'abord un fils de Pape, César Borgia (75), cela se faisait à l'époque et ensuite un magistrat, président du Parlement de Bordeaux, qui confondait amendes et pourboire. « Que des habitués à des emplois bénévoles quoi ! » Mais plus personne ne prêtait attention à Baranes qui continuait à délirer sur les avantages d'être de la famille des papes.

Le cœur des vierges avait commencé à entonner

« Nous on s'en fout d'attraper la vérole, nous en s'en fout, pourvu qu'on tire un coup,
« Avé, Avé, Fabienne, Avé Fabien.....èèèè.....ne »

Babeth était rapidement intervenue pour faire respecter la tranquillité des quelques clients qui espéraient encore manger en s'entendant. Ce n'était pas le cas d'un groupe belge qui se mit à la huer et engagea illico « Morpionibus » dans le répertoire.

A table, ils s'étaient calmés et chacun y allait maintenant de sa boutade sur le boulot. Le brigadier Coty rapporta par le détail comment, alors qu'il opérait une perquisition, les deux témoins requis s'envoyèrent en l'air dans la pièce d'à côté à la grande indifférence de Calmart qui tournait les « pages ».

A son tour Machoire raconta la sienne. Il les fit se rapprocher pour garder discret le nom de son érudit. Il s'agissait de Daugat que Baranes n'avait pas reconnu à première vue sur les photos découvertes chez Lucie Leprince. Et pour cause.

- Devinez, pourquoi ? les interrogea Machoire
- Daugat était monté d'oreilles de « lapin ». Un comble pour Baranes, spécialiste de la chasse au mammifère domestique.

- Parlez-en à la chatte de Fabienne, partit d'un grand fou rire Servan.
- A poil Fabienne, à poil Fabienne, à poil..... reprirent-ils ensemble.

Elle se leva comme pour s'exécuter mais se rassit aussitôt pour raconter comment un matin à son réveil elle trouva Baranes en slip, enroulé dans une couverture, sur un canapé à l'accueil de l'hôtel.

- On ne la connaît pas celle-là ? se mit à l'interpeller Machoire interrompu par le groupe belge qui se dirigeait en entonnant les paroles du « prisonnier de la Tour de Londres ».

Les belges avaient bien choisi

« J'emmerde les gendarmes,
« J'emmerde les gendarmes, et la maréchaussée, la digue, la digue
« et la maréchaussée la digue du cul »

et les flics de poursuivre

« les gendarmes l'entendent,
« les gendarmes l'entendent et le firent fusiller, la digue, la digue,
« et le firent fusiller, la digue du cul,

et tous ensemble, Fabienne en tête,

« la morale de cette histoire, la morale de cette histoire
« c'est qu'il ne faut pas chier, la digue, la digue,
« c'est qu'il ne faut pas chier
« quand on n'a pas de papier !.

Babeth avait abandonné la partie et se demandait quand et comment tout cela allait finir. Ils venaient de se renforcer d'un groupe franco-belge composé de deux hommes et trois femmes au grand bonheur de Servan, qui demanda aussitôt où finir la soirée.

- Ici proposa Machoire qui sortit de sa poche un jeu de 32 cartes et proposa une partie de « CINQUOT ». Facile, c'est un « strip poker » à cinq joueurs et cinq « caves » (76).

A chaque tour, le joueur perdant doit retirer un vêtement. Au bout de cinq retraits, le joueur doit être à poil.

- Super ! dit le petit Prieur vite rejoint par les deux femmes belges. Avec Servan, l'équipe était complète.

- Que la meilleure gagne » lança Baranes qui se retira avec le « planqué » non sans s'être fait apostropher par Babeth
- Je t'avertis, selon comment ça finit, j'appelle les « keufs » (77).

(72) *claque* : nom donné à une maison de tolérance (73) *biterrois* : nom donné aux habitants de Béziers (74) *biarrots* : nom donné aux habitants de Biarritz (75) *Borgia César* : homme politique italien- modèle de Machiavel (1475 – 1507) (76) *cave* : mise au poker (77) *keufs* : noms donnés aux policiers

21 Qui ne dit mot consent

Baranes était attablé à la terrasse de l'hôtel de Fance, sur la place de la libération, à l'angle de la Mairie. Il prenait le café avec Calmart en attendant l'arrivée de Daugat qu'il ne pouvait pas louper de son poste d'observation.

Ils étaient descendus de Paris en deux équipages.

Lui et Calmart dans sa Lancia, puis Machoire, Servan et le gardien de la paix Prieur dans l'Espace du pool.

Ils étaient arrivés la veille par Bordeaux, puis avaient traversé les Landes et s'étaient dirigés sur Auch par la Nationale 124. Un itinéraire touristique choisi par Baranes qui ne se souvenait plus qu'Auch n'était pas la banlieue de Bordeaux, et que Bordeaux n'était pas la Gascogne; même si pendant un temps de l'histoire la Guyenne avait été rattachée à ce duché sous l'occupation Anglaise (78).

Auch était plus près de Toulouse que de Bordeaux.

Il aurait pu s'en douter lui qui avait dû aviser de son déplacement son collègue de la division financière du SRPJ (79) de Toulouse, mais n'avait pas souhaité son assistance.

- Nous serons autonomes lui avait-il dit.

Un comportement peu apprécié des locaux qui ont déjà tendance à reprocher aux services centraux du ministère de se la jouer à l'Américaine, les « maîtres du monde ». Ils le peuvent. Ils sont les seuls fonctionnaires de Police à bénéficier d'une habilitation nationale d'OPJ (80) les autorisant à exercer sur l'ensemble du Territoire, DOM-TOM compris.

Les magistrats locaux n'appréciaient pas non plus cette indépendance. Ils auraient bien aimé que les missions sur leur ressort soient entièrement soumises à leurs autorités. Mais dans la pratique les autorités judiciaires étaient généralement prévenues par le juge mandant, ne serait-ce que parce qu'il leur revenait la charge de gérer « les incidents » qui pouvaient toujours survenir.

Dans le cas présent le juge Le Goff n'avait averti personne et il avait laissé le soin à Baranes de « s'en dépatouiller » et celui-ci avait préféré se la jouer « muette ». Donc localement c'était « le silence radio ».

Il s'agissait d'une cible politique. Non pas que Jean Daugat, ancien ministre, maire d'Auch, pachyderme du PDS soit un citoyen au-dessus des autres mais tout simplement pour éviter que sa notoriété, sa notabilité, sa fonctionnalité publique n'en fassent un citoyen pas comme les autres. Baranes voulait le traiter comme un simple quidam et pour cela il fallait le protéger, lui mais aussi les enquêteurs, rendre son univers hermétique à toutes relations externes qui pourraient rapidement être exploitées, à son avantage comme à son détriment et venir compliquer l'enquête.

C'est pour ces raisons que l'opération avait longuement été préparée à l'abri des regards et dans une certaine discrétion.

Le nom de Daugat n'avait pas été communiqué.

Cette intervention avait été programmée à un moment où la presse, tous supports confondus, était unanime à s'indigner du procédé utilisé pour « faire sortir Bonnet du bois ». Elle se focalisait sur le traitement et les conditions d'incarcération de Lucie Leprince baptisée « victime sacrifiée » de la lâcheté politique.

Pour réussir cette mission, Baranes avait voulu ménager les effets de surprise et avait donc limité volontairement le cercle des « informés », y compris celui des autorités judiciaires.

Les seules incertitudes portaient sur les réactions de Daugat et les découvertes d'éléments dont il pouvait disposer.

Jusque là l'enquête n'avait pas permis d'évaluer le coût de ces festivités locales financées par l'intermédiaire de l'association TERRE NEUVE.

Il avait bien été découvert des commandes présentées en paiement de manifestations culturelles organisées par la ville d'Auch mais rien ne permettait de les affecter à des opérations aux bénéfiques des rapatriés d'Algérie, mis à part les écrits de Bonnet.

Par chance, Daugat n'était pas parlementaire. Sinon l'autorisation du bureau de son assemblée aurait dû être requise pour permettre sa simple interpellation.

Le Juge Le Goff n'avait pas exclu en conséquence la délivrance d'un mandat d'amener à l'issue de la garde à vue que Baranes allait devoir gérer avec le parquet local. Une obligation incontournable.

S'agissant d'une arrestation qui risquait d'intervenir dans un périmètre au delà des 500 km de la circonscription du juge Le Goff, le « client » devait être présenté au procureur du coin lequel avait ensuite 5 jours pour le faire « acheminer ».

Bref, des tracasseries qui n'allaient pas simplifier la tâche des enquêteurs ni faciliter ses relations avec les magistrats.

Toutefois, pour « s'assurer du coup » et mettre un peu à l'abri l'image de la Police Nationale en cas de trop grand mécontentement des magistrats placés devant le fait accompli, Baranes avait eu la bonne idée de s'appuyer sur la Gendarmerie Nationale. Comme quoi on n'est jamais trop prudent.

En fait il n'avait pas calculé à ce point ni choisi la Gendarmerie Nationale comme paravent mais bien comme le seul service d'ordre public capable de lui apporter sur place l'aide et l'assistance nécessaire dont il allait avoir besoin.

Là encore, l'esprit « maison » aurait voulu qu'il se dirigeât vers l'Hôtel de Police d'Auch. Pour les mêmes raisons, de recherche de discrétion, de soustraction de son « client » aux contacts locaux, et pour préserver l'avenir du maintien des bonnes relations entre la mairie et la sécurité publique, Baranes avait préféré ne pas impliquer les « gens » du Commissariat.

Un choix qui avait reçu l'aval de Némo.

Lorsque sur place, Baranes constata que l'Hôtel de Police faisait office de maison de gardien du préfet, il se dit avoir fait un bon choix.

Et lorsqu'il apprit le lendemain que la Préfecture avait été installée dans les anciens appartements de l'évêché, adossés à la somptueuse cathédrale « Sainte Marie », il se dit qu'il avait vraiment fait un très bon choix.

Le seul signe de laïcité du coin résidait dans le nom de la place sur laquelle avait été édiflée cette imposante cathédrale classée par l'UNESCO au patrimoine des pèlerins de Compostelle et renommée insidieusement : place de la République.

Il était maintenant plus de 10 heures du matin et Daugat semblait ne pas vouloir se montrer.

Le Commandant Machoire, stationné avec son équipe sur l'esplanade du tribunal avec vue sur la rue Quinet, commençait à manifester des signes d'impatience.

Il avait été convenu que le premier qui l'apercevrait devait l'interpeller.

Cette interpellation devait se faire dans la rue, méthode jugée plus discrète, à l'abri des regards, afin de pas enflammer la capitale de la Gascogne et risquer de faire répandre la nouvelle de l'« arrestation » du grand Khan (81), comme ils l'appelaient ici, comme une traînée de poudre.

Pour ces raisons, l'attendre à son cabinet avait été écarté comme il avait été écarté la possibilité de le « lever » à son domicile.

Baranes avait cherché à ménager à la fois l'effet de surprise et s'assurer d'une méthode non coercitive espérant qu'elle faciliterait sa collaboration.

On ne pouvait pas toujours laisser du temps au temps. Il espérait que le temps qui passait n'allait pas lui donner tort.

La configuration des lieux obligeait à surveiller les deux entrées, devant et derrière, car la mairie d'Auch avait cette particularité d'avoir pour entrée principale l'entrée d'un théâtre. L'accès aux services municipaux se faisant par la rue d'Albret.

Après les présentations, les équipes devaient s'éclater.

L'une, celle de Machoire, devait prendre en charge le secrétaire général de la mairie, tandis que l'autre, celle de Baranes, ne devait plus quitter Daugat.

Le temps continuait de s'écouler ;

– Le lapin ! s'écria Calmart.

Remontant à pied la rue d'Etigny qui longeait l'hôtel de France, Jean Daugat leur passa devant et s'engagea dans la petite ruelle qui donnait rue Edgar Quinet, le maître à penser de la République laïque.

Baranes profita que la rue était déserte pour lui emboîter le pas, le devancer et le stopper, tandis que Calmart s'était positionné derrière lui .

– Commissaire Baranes, Police Judiciaire.

– En fait vous m'attendiez ? lui répondit Daugat.

Ce que lui confirma Baranes qui lui exposa le déroulement de ce qui allait suivre.

– Et je pense ne pas avoir le choix ? dit Daugat.

– Je crains que non poursuivit Baranes.

Les voyant se diriger vers l'entrée de la rue d'Albret, Machoire et ses acolytes les rejoignirent d'un bond.

Surpris mais pas si étonné que ça, monsieur le maire d'Auch accepta de les conduire directement dans son cabinet sans alerter ni donner d'explications à ceux qu'ils pouvaient croiser sur leur chemin. C'était une des règles.

– On ne dira pas qui on est et je vous invite à ne pas en parler lui avait recommandé Baranes.

Arrivé au premier étage, Daugat eut du mal à trouver dans son trousseau la clé de sa porte.

Lorsqu'ils eurent pénétré il prit le téléphone pour inviter le secrétaire général de la mairie à le rejoindre et pria sa propre secrétaire de ne lui passer personne.

Il avait compris qu'il serait occupé pour la journée.

La fouille de son cabinet pouvait commencer.

En attendant que ne vienne Monsieur Xavier Estivaux, le secrétaire général, Baranes jeta un rapide coup d'œil sur l'état des lieux.

Ils se composaient de son cabinet d'une belle surface avec trois fenêtres donnant sur la place au-dessus du théâtre, d'un réduit adjacent et d'un cabinet de toilette avec WC. Une autre porte donnait directement sur le bureau de sa secrétaire.

Avec une fille comme ça se dit Baranes, tu ne risques pas de tromper ta femme. Non qu'elle était laide mais elle avait vraiment un air de mégère. Comme si celle-ci l'avait entendu, à sa vue lorsqu'il passa la tête, elle se mit à hausser les épaules.

- Faites pas attention lui recommanda Daugat, je pense qu'elle a compris de quoi il s'agit et elle ne vous apprécie pas .

Il y en avait un autre qui ne les appréciait pas.

C'était le secrétaire général de la mairie. A peine était-il arrivé, alors que le Commandant Machoire n'avait pas encore eu le temps de l'entretenir sur la perquisition qu'il comptait entreprendre de son bureau, que déjà celui-ci les invectivait.

- Elle est belle la Police ! Toujours à la recherche de délateurs ! Plus rapide à terroriser les braves gens qui ne disent rien que de s'activer à retrouver les voyous en fuite ! Nos parents ont connu ça pendant la guerre, eux n'en sont pas morts contrairement à d'autres....
- Ça suffit Estivaux lui lança Daugat furieux, à la limite de perdre le flegme dont il avait fait preuve jusque là.
- Si quelqu'un doit s'en prendre à quelqu'un ici, c'est moi. Je vous demande de rester à votre place. Vous n'êtes pas concerné à titre personnel mais uniquement parce que vous êtes le secrétaire général. Si vous ne savez pas faire la différence, moi je la ferai. Je vous demande de respecter les fonctionnaires.

Il sortit suivi de Machoire, Prieur et Servan dont on savait que ce dernier, lorsqu'il n'y aurait plus de témoin, lui rendrait la monnaie de sa pièce.

Pour reprendre une expression « force devait rester à la loi ».

La perquisition au cabinet du maire se passa dans un esprit calme et plus détendu. Daugat semblait s'être fait une raison.

A chaque question de Baranes il se levait, s'approchait de lui, et lui répondait de la manière la plus correcte qu'il soit.

Aucune pièce intéressant l'enquête n'avait été découverte.

Daugat avait indiqué de lui même à Baranes avoir commencé à constituer un début de dossier qui se trouvait à son domicile. Selon lui, les documents relatifs aux « fêtes locales » et non « aux fêtes anniversaires » ,avait-il tenu à rectifier, pouvaient se trouver au secrétariat général qui avait en charge ces opérations. Il espérait qu'Estivaux allait revenir à de meilleurs sentiments.

De son cabinet à son domicile, il firent le trajet à pied.

Jean Daugat habitait en fait derrière la cathédrale, dans le vieux Auch, au centre de la ville historique.

Il occupait une maison de trois étages, à flanc de colline. « L'escalier monumental » qui montait du Gers, comme l'appelaient les étrangers, la séparait d'une Tour carrée de pierres d'une hauteur impressionnante.

- C'est quoi cet édifice ? lui demanda Baranes pour continuer à détendre les relations.
- Une prison lui répondit sans hésiter Jean Daugat puis d'ajouter : Non, il s'agit de la « tour d'Armagnac » construite au XIVème siècle pour servir de prison aux attributions judiciaires de l'archevêque et y enfermer les musulmans qui ne voulaient pas se convertir mais personne n'y aurait réellement été enfermé.
Elle a été utilisée ensuite pour entreposer les archives du « chapitre » de la cathédrale mais elle est redevenue une prison sous la terreur, puis réutilisée comme telle lors du coup d'État du 2 décembre 1851 pour les proscrits d'Algérie opposés au second Empire. En 1962, à la fin de la guerre d'Algérie, l'intercommunalité a ouvert des centres d'hébergement aux exilés et il était prévu d'en faire un musée. Mais elle est toujours restée inoccupée.
- Vous voyez qu'on ne m'a pas donné le poste des rapatriés par hasard, ni mon surnom d'ailleurs conclut Daugat

Ils étaient arrivés à son domicile et Daugat les avait conduits immédiatement à son bureau.

Une vaste pièce qu' il occupait au premier étage, ouvrant sur un balcon en bois, avec une vue d'angle imprenable tant sur la vallée du Gers que sur la Tour d'Armagnac.

- Voilà le dossier dont je vous parlais dit Daugat

Baranes le consulta. Il contenait une note relatant l'origine des relations financières entre la ville d'Auch et l'association TERRE NEUVE assortie de diverses copies d'ordonnances dont notamment les premières commandes.

Le contenu laissait clairement apparaître que la confiance de Jean Daugat aurait pu être abusée. Jusqu'à l'intervention de la cour des comptes celui-ci pensait que les festivités culturelles avaient été directement réglées sur le budget d'État, Bonnet lui ayant toujours assuré qu'elles rentraient dans le cadre.

- Pour ne rien vous cacher, j'ai vraiment le sentiment d'avoir été pris pour un couillon. Je lui faisais confiance et il s'est servi de moi commença-t-il à plaider.
- Je dois saisir le dossier fit observer Baranes.

Cela contrariait le grand Khan qui le destinait à son avocat mais il ne put s'y opposer.

La suite de la perquisition les conduisit au deuxième étage, espace privé aménagé en quatre chambres dont deux d'entre elles avaient une vue encore plus plongeante sur la vallée. La chambre en coin, occupée par le couple Daugat, donnait, elle, sur la place avec vue sur l'arrière de la cathédrale.

- Vous êtes vraiment bien installé le félicita Baranes qui tout en observant la façade arrière de la cathédrale compulsait un petit livre bleu découvert dans le tiroir de la table de nuit.

Il s'agissait de l'annuaire de la loge d'Auch. Il ne fut pas surpris de cette découverte car il avait repéré dans un tiroir de son bureau des sautoirs d'une loge maçonnique. Son attention s'était toutefois arrêtée sur la lettre B.

- B comme Bonnet demanda-t-il ?
- Ce carnet n'a aucun rapport avec l'affaire lui répondit le frère Daugat.
- Pas s'il s'agit d'Yves Bonnet répliqua sèchement Baranes
- Si vous me posez la question, je vous le confirmerai. Mais pour les autres noms, je préfèrerais que vous ne preniez pas le carnet.

Baranes le glissa cependant dans sa poche et le regardant dans les yeux lui dit, « alors après votre déposition je vous le restituerai ».

La perquisition terminée ils se dirigèrent vers la Gendarmerie Nationale située en sortie de ville, à côté de la caserne des pompiers, pour y procéder aux auditions de Daugat et d'Estivaux.

Monsieur le secrétaire général avait fini par revenir à de meilleurs sentiments à l'égard de la Police Nationale, notamment à la vue des « pinces » que lui passa Servan comme il se devait de les passer à chaque gardé à vue.

Il avait surtout retrouvé la mémoire lorsque introduit dans le véhicule de Police il avait été conduit sous phare bleu et toutes sirènes hurlantes à son domicile.

- Vous n'allez pas me trimbaler dans la ville comme ça leur avait-il dit, de quoi vais-je avoir l'air ?

Il avait compris qu'en collaborant et en indiquant où se trouvaient les pièces recherchées il ferait gagner du temps aux enquêteurs qui agiraient moins dans l'urgence et cesseraient leur cinéma.

- Ben voilà lui avait dit Servan, arrêtant immédiatement le gyrophare, qu'il retira du toit de la voiture, coupant le deux tons et relevant le pare-soleil dans lequel était allumée la plaque « Police ».

Direction l'Office du tourisme où se trouvaient les archives culturelles.

A un certain moment, Xavier Estivaux avait dû se prendre pour d'Artagnan.(82)

(78) Guyenne : nom donné à l'Aquitaine sous l'occupation anglaise (1259-1453) (79) SRPJ : service régional de police judiciaire (80) OPJ : officier de police judiciaire (81) khan : titre turc équivalent à l'origine à celui d'Empereur (82) d'Artagnan : comte Charles de Batz , né à Lupiac en Gascogne en 1605, capitaine des mousquetaires du roi Louis XIV , mort au combat à Maastricht en 1673.

22 L'air ne fait pas la chanson

Maud était assise en face de Baranes.

Ses yeux habituellement très noirs étaient presque transparents sous l'effet des luminaires et du plaisir qu'ils avaient à être ensemble ce soir-là.

Après un voyage plus long qu'ils l'auraient souhaité, ils étaient enfin arrivés au « Dormy House ». Une demeure hôtelière idéalement bien placée dans Etretat, au sommet de la falaise aval, en contrebas du golf qui dominait la mer. Le restaurant panoramique circulaire s'imposait de ses larges baies vitrées sur tous les toits d'ardoise de la ville.

C'était l'endroit certainement le mieux placé pour admirer la lutte tapageuse que se livraient les mouettes et les mauves pour la conquête d'un bout de toit ou l'espace d'une cheminée. (83)

Le lieu était magique.

Il faisait partie des endroits secrets de Baranes qui vivait un vrai bonheur rien qu'à le faire partager à Maud, comme s'il voulait en un instant, par l'émerveillement suscité, lui dévoiler une partie de son cœur.

La nuit était tombée et avec elle le spectacle naturel des vagues et des falaises calcaires avait aussi fermé son rideau.

Il restait l'éclairage majestueux de la plage et de la chapelle « Notre Dame de la Garde » sur la falaise amont.

Mais dès leur lever, et avant le concours de peinture qui devait commencer à 10 heures, Baranes avait promis à Maud et aux enfants une escapade dans les trous de roches, au bord de l'eau, à la recherche des trésors cachés des Vikings.

Pour l'heure, les enfants dînaient dans les chambres avec les « Simpson » et ils étaient un instant libres, loin de tout, loin des autres.

Pas pour si longtemps que ça car dès l'émotion du moment passée, Maud revenait sur l'évènement de l'affaire. En quelques mots elle faisait part à Baranes des indiscretions obtenues par Lejeune sur une note des renseignements généraux qu'il s'était procurée.

Une bombe qu'il entendait bien publier dès lundi.

Une partie importante des fonds destinés aux rapatriés, au moins 8 millions d'euros, aurait été investie dans l'acquisition du « château Chabannes » à Lapalisse dans l'Allier par l'association TERRE NEUVE.

- Tu connaissais le château Chabannes à Lapalisse ? lui demanda Maud.
- Non, de Lapalice je connais le seigneur, celui dont la chanson dit de lui que s'il n'était pas « mort le dernier jour de sa vie, et s'il était mort le lendemain, il aurait vécu un jour de plus » puis plus sérieusement Baranes ajouta,
- Oui, je sais que TERRE NEUVE a fait l'acquisition d'un château dans l'Allier pour y créer un centre d'hébergement au profit des rapatriés désirant accueillir leur famille dans le cadre d'un rapprochement avec l'Algérie et le Département. On y travaille dessus mais je ne savais pas qu'il s'agissait du château Chabannes à Lapalisse.

- Ça c'est la version officielle mais selon Lejeune il s'agirait en fait d'un centre de formation politique, d'entraînement et de préparation de bénévoles aux campagnes électorales et tu ne devineras jamais pour qui ? continua de le titiller Maud.
- Je dirais pour l'élection de mon ministre, ce cher Marcel Piquard.
- Bravo ! On peut le penser car en fait pour l'instant c'est surtout de la formation des anciens partisans de l'Algérie dont il s'agit ou de ceux qui ont fini par se rallier à la cause du Général de Gaulle. Un centre de retraite pour anciens de l'anti OAS, les vrais baroudeurs, les défenseurs de la République transversale de Diên Biên Phu à Alger la blanche. Tu ne croyais pas si bien dire. Ils semblent avoir reformé une équipe nostalgique du passé. Ils restent convaincus qu'ils demeurent les seuls à continuer la lutte contre les forces judéo-socialo-maçonniques montantes. Ils se disent les derniers à protéger les nations du bolchévisme rampant et insidieux.
Et comme anticommunisme primaire ton Piquard il se pose là.
Je pense donc qu'avec le tsunami que va provoquer l'article de Lejeune si tu ne vas pas à Lapalisse, Lapalisse viendra à toi
- On bouge ? lui proposa Baranes.

Le repas terminé ils descendirent le sentier de l'hôtel jusqu'au chemin qui relie la falaise à la plage.

- Tu penses possible cette nouvelle alliance des anti et repentis OAS ? reprit Maud.
- Je ne sais pas, dit Baranes, mais j'ai appris que tout pouvait être possible. Des militaires qui se débinent, des civils qui se militarisent, des politiques sans scrupules qui combinent les uns avec les autres, il n'y a rien d'impossible.
Pour gagner en politique il faut marcher en ordre de bataille. Et là je reconnais qu'il y en a qui sont meilleurs que d'autres. Les organisations secrètes ont cet avantage qu'elles disposent déjà d'une structure rôdée aux épreuves. A toutes les épreuves, celles de la collecte de l'argent, de la propagande et du recrutement, des organisations de scrutin aux résultats « pipés ». Bref, les libéraux n'ont rien à envier aux communistes et vice versa .
- Aujourd'hui on s'en fout lui dit-il en prenant sa main pour poursuivre leur descente vers la mer.

Il faisait nuit mais il y avait un beau clair de lune qui rendait encore plus fluorescents les petits brisants qui venaient s'éclater sur les galets. A l'abri d'une clinque en bois (84) reconstruite là pour rappeler la tradition de la pêche du port d'Etretat, ils s'assirent l'un contre l'autre et se mirent à observer en silence l'aiguille et l'arche que formait la roche au pied de la falaise.

Une trompe d'éléphant dans l'eau avait écrit Guy de Maupassant (85) au sujet de cette roche percée.

Mainte et mainte fois dessinée par les impressionnistes, les peintures de Monet (86) étaient de loin les plus riches et les plus nombreuses. Baranes leur préférait cependant l'originalité des toiles de Gustave Courbet (87) dont une, représentant la pointe de la falaise sous l'orage, était exposée en permanence au Musée d'Orsay.

- J'aime aussi Boudin (88). Un peintre « marin » plus répandu sur Honfleur que Baranes connaissait moins.

- C'est surtout ses toiles de navires qui sont impressionnantes dans leurs détails et leur dimension expliqua Maud, ravie de lui faire la pige.

Le temps tournait au frais, voire même aux gouttes, et les deux amis remontèrent le chemin qui les conduisait aux chambres sous les cris des jeunes goélands .

- Ces oiseaux ont vraiment la grâce de l'envol. Ils sont la vie dit Maud. En les voyant je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour Jonathan Levingston.(89). Et elle se mit à parler de ce goéland bon et généreux condamné à ne plus revenir sur les falaises tant qu'il n'aurait pas découvert la sagesse et la raison.

Arrivés en bout de couloir, à l'extrémité du bâtiment annexe, Maud lui rappela qu'elle s'était installée dans la chambre 34, lui laissant ses habitudes dans la chambre 33.

- C'est bête de réveiller les « drôles » lui souffla Baranes dans l'oreille. (90)

Les trois filles s'étaient toutes endormies dans le grand lit de la chambre de Maud. Avec délicatesse, celle-ci réveilla Marion, la fille de Baranes, à peine plus âgée que ses jumelles et referma derrière elle la porte dès qu'elle fut sortie.

Le matin était couvert et brumeux.

Un temps incertain mais qui permettait encore la visite promise aux trésors cachés.

La mer descendante avait découvert la grotte aval par laquelle on accédait au « trou de l'homme » à l'aide d'une échelle métallique, rouillée, et toute déginguée. Cela ne donnait que plus de frissons à l'expédition car après avoir pénétré dans cette cavité il fallait enfileur un couloir naturel, se faufiler dans un autre trou, la « chambre des demoiselles » et enfin ressortir sur une petite plage à l'arrière de la Manne-porte, un gigantesque bras de roche qui se jetait dans la mer.

Le cri des oiseaux qui nichaient dans la falaise était assourdissant.

A cause de la pluie fine qui s'était installée durablement le retour par le sentier du littoral au-dessus de la falaise avait été rapide et peu agrémenté d'escalas sur la pointe des roches comme les filles auraient voulu s'y arrêter. Baranes avait aussi prévu de les accompagner au Club des roches où elles avaient été inscrites pour la journée récréative sur le thème de la flore. Vu le temps, il s'était dit qu'il avait bien fait.

Pour les mêmes raisons le concours de peinture dans les jardins de l'hôtel comme il l'avait envisagé était très compromis mais ce n'était pas pour autant que Baranes avait définitivement renoncé à y participer. Le tout était de réinventer un sujet.

Il entraîna Maud dans sa chambre qui avait l'avantage d'être très bien située avec une ouverture sur l'ouest et deux autres sur le nord.

Il s'agissait de fenêtres à haute dimension plongeant directement sur la ville et la falaise amont avec sa petite chapelle posée sur son pic comme un mât au milieu d'une coque.

Certes le point de vue ne comportait pas les aiguilles de roche de la falaise aval.

Mais cette chapelle « Notre Dame de la Garde » plantée sur le sommet de la falaise signait à elle seule l'endroit.

- J'aimerais que tu poses lui dit-il, ici, fenêtres ouvertes, avec la falaise amont en arrière-plan et les toits d'ardoise en déclinaison .

Elle le regarda longuement sans lui répondre, puis décrocha le bouton de son jean qu'elle fit descendre à ses pieds. Elle retira adroitement son sweatshirt rouge sans jamais faire remonter plus haut que le bas de ses fesses son long tee-shirt blanc qu'elle garda sur elle. La pointe de ses seins lui donnait une situation offerte.

Baranes prit beaucoup de plaisir à tailler ce corps sur sa toile.

Il fit remonter le tee-shirt au dessus de ses cuisses croisées laissant à peine entrevoir l'hémistiche que formait l'élastique de sa petite culotte sur son ventre blanc. La peinture prenait de l'ampleur et Maud venait d'être rassurée.

A part l'artiste, personne ne pourrait reconnaître le modèle. Il restait à redonner des ombres et de la lumière.

La pluie qui n'avait pas cessé ne facilitait pas l'identification des couleurs de l'horizon et Baranes commençait à merder. Heureusement qu'il s'était lancé dans une peinture à l'huile car l'aquarelle ne lui aurait pas réussi. Comme le lui avait répété souvent son professeur à l'atelier qu'il avait fréquenté à Montparnasse « la première couche est de l'or, la seconde est de l'argent, la troisième est de la merde ». Il en était à la troisième.

– Dis-moi, tu ne m'as rien ramené de Suisse lui lança comme ça Maud à brûle-pourpoint, tout en sautant dans son jean.

Il faillit en avaler son pinceau.

- Non, poursuivit Maud, parce que Marion a offert des chocolats à mes filles en leur disant « c'est papa qui les a ramenés de Suisse »

– On en reparlera lui avait répondu Baranes.

C'était justement l'heure de récupérer les filles car « demain y a école ».

Le retour fut moins long.

Le temps y était aussi peut-être pour quelque chose. Toujours est-il que contrairement à d'habitude l'autoroute de Normandie, rejointe après le pont de Tancarville, était complètement dégagée.

Maud les laissa en bas de son immeuble.

Baranes pénétra dans le hall sans s'être aperçu que la baie vitrée de son appartement situé au premier étage était entrouverte.

Sa femme, la mère de Marion, cadre chez Air France avec laquelle il vivait toujours maritalement mais séparé puisqu'il habitait dans son bureau, était de permanence pendant trois jours à l'aéroport de Roissy et ne pouvait être revenue et avoir laissé la baie vitrée ouverte.

Il ne constata donc pas tout de suite que son appartement avait été visité.

C'est lorsqu'il pénétra dans son bureau qu'il fut confronté à un véritable chamboulement.

Tous les livres avaient été jetés par terre, les tiroirs vidés, ses sacoches ouvertes et fouillées.

Il constata que les rares documents sur des affaires passées qu'il avait pu conserver pour leur côté surréaliste avaient disparu. Rien d'autre ne semblait avoir été dérobé et le reste de l'appartement ne semblait pas avoir été fouillé.

La chambre de sa femme était restée fermée à clé.

- Tu crois que ce sont les messieurs à la voiture noire ? lui dit Marion qui venait de pénétrer dans son bureau.
- C'est quoi encore cette histoire ? lui demanda Baranes un peu excédé.

Et Marion lui expliqua qu'à deux reprises dans la semaine elle avait cru voir une voiture noire qui la suivait de l'école à la maison. Elle avait ensuite observé de la fenêtre de la cuisine que la voiture était restée longtemps stationnée en lisière du bois de Vincennes.

- T'inquiète pas lui avait-il-dit, j'avais dû mal refermer la baie vitrée.

(83) les mauves : nom donné aux goélands qui nichent dans les falaises (84) clinques : ou caiques, nom ancien donné aux bateaux de pêcheurs (85) Maupassant Guy de : écrivain français (1850-1893) dans lettre à Gustave Flaubert (86) Monnet Claude : peintre français (1840-1926) auteur du déjeuner sur l'herbe (87) Courbet Gustave : peintre français – ami de Proudhon (1818-1877) (88) Boudin Eugène : peintre impressionniste français – 1824 (89) Bach Richard : auteur de Jonathan levis goéland (90) drôles : nom populaire pour désigner les enfants en Gascogne

23 Il n'y a pas de fumée sans feu

Comme à son habitude, Némé n'avait pas le sourire des grands jours.

L'article du Monde sur la publication du rapport quasi intégral des renseignements généraux n'avait pas été du goût de tout le monde. Avant d'aborder le contenu, le directeur attira une nouvelle fois l'attention de Baranes sur la forme.

- A part vous, on ne voit pas qui a pu communiquer à Lejeune ce document lui avait dit sans ambages Némé.

Il en était resté stupéfait. Lui qui était venu sans aucune arrière pensée rendre compte à son directeur, des menaces, des pressions, des agressions et cambriolage dont il était l'objet depuis le début de cette enquête se voyait accusé des pires maux et turpitudes tournant autour des fuites et de la mise en cause du nouveau gouvernement à peine installé.

- Vous plaisantez j'espère lui avait répondu Baranes, que cette intrusion des renseignements généraux dans le dossier avait passablement agacé.

Ce service était connu pour avoir, tout près du ministre de l'intérieur, un « cabinet noir » très actif. Mais de là à imaginer que ses agents enquêtaient sur un dossier judiciaire en cours il y avait un pas que Baranes n'avait pas osé franchir, lui un homme pourtant sans vergogne.

Il comprenait a posteriori l'inquiétude des « politiques » en place s'il s'avérait que l'association TERRE NEUVE, que l'on croyait acquise à la gauche, avait en fait été utilisée pour servir les intérêts propagandistes et populistes de la droite.

Mais tout ça n'expliquait pas comment Lejeune était entré en possession de ce rapport.

On ne pouvait imaginer les journalistes commettre des « fontaines » (91) comme Baranes semblait en avoir été victime à son domicile. Seule, à part des services fantoches, l'extrême droite était capable de telles exactions.

- Ne vous étonnez pas si le directeur général vous met l'IGPN (92) au cul avait surenchéri Némé.

Maître Levendeur s'était à son tour offusqué des propos rapportés par la presse après l'interpellation de Lucie Leprince qui était présentée comme se dissimulant sous le pseudonyme de Denise Marigot. Il avait fait savoir son intention de porter plainte pour dénonciation calomnieuse et une violation inqualifiable du secret de l'instruction.

- Qu'ils viennent. J'ai ce qu'il faut pour leur répondre répliqua Baranes, En attendant j'aimerais pouvoir travailler sans gêne et si pendant quelques jours vous pouviez me mettre une équipe pour me couvrir ou tout au moins suivre mes allées et venues afin de s'assurer que je ne fais l'objet d'aucune « attention » particulière cela me rassurerait .
- Vous n'y pensez pas. Je comprends vos craintes mais je trouve que vous exagérez. Votre fille a pu aussi imaginer. La seule chose que je puis vous conseiller est de ne vous déplacer dorénavant qu'armé. Je sais bien que ce n'est pas votre fort mais si vous le souhaitez je vais demander à l'armurerie de vous préparer un manurhin 3 pouces, calibre féminin, (93) vu que vous n'avez pas l'habitude d'en porter. Une séance de 3 heures de tir devrait suffire à vous familiariser.

- Je crois rêver. Je vous demande d'intervenir pour mettre fin à des « pressions » appuyées de l'Administration, de ma propre Administration, vraisemblablement d'un Service dont les méthodes sont signées, et vous, la seule réponse que vous êtes capable de me fournir est de me déplacer « armé ». Je vais devoir maintenant me protéger contre mes propres collègues.
- Vous avez de ces façons d'interpréter les situations qui sont bien les vôtres ! conclut Némó.

Baranes sortit quelque peu désorienté de cet entretien mais décidé à rendre la monnaie de leur pièce aux « exfiltrés ». Puisqu' après tout sa hiérarchie ne voyait rien à redire aux méthodes d'intimidation auxquelles certains semblaient vouloir jouer, alors il ne voyait pas pourquoi finalement il se priverait lui aussi de quelques débordements.

Œil pour œil, dent pour dent.

Prenant Némó à la lettre, à peine sorti de son bureau, il se dirigea vers l'armurerie située au 5ème étage pour y recevoir un revolver tout neuf, de petite taille, mais gros calibre. Un 3,57 magnum et une boîte de munitions.

Il n'oublia pas de remplir l'imprimé et d'indiquer à la rubrique observations « sur instructions de Félicien Némó ». Qui sait ? On ne sait jamais s'il arrivait à l'Administration de contrôler les registres ! Ria -t-il.

Fort de son nouvel équipement il se dit aussi que le Club de Tir pouvait être l'occasion d'une bonne rencontre.

Ce Némó finalement n'avait pas été aussi mauvais qu'il en avait l'air.

Baranes téléphona illico presto à François, un vieil ami rencontré tout au début de sa carrière qui lui avait été présenté par son premier patron. Il lui donna rendez vous pour le soir, à l'heure des amuse-gueules, au bar du Club de l'avenue Foch.

Les Clubs de tirs à Paris étaient un peu comme les Clubs de golf en province.

On y liait facilement connaissance, on y échangeait les adresses, et convenait de quelques business à faire ensemble.

Certains n'adhéraient au Club que pour ça.

Ceux souvent à la recherche d'un « condé » (94) capable de leur servir de couverture ou de martingale occasionnelle. Une sorte d'assurance contre les problèmes petits ou gros.

Celui de l'avenue Foch était totalement privé bien que son président fût un inspecteur général honoraire de la police nationale ancien conseiller de l'Elysée alors que l'autre Club, celui du Boulevard Macdonald , était plutôt associatif et dirigé par un commissaire divisionnaire en activité.

L'endroit idéal pour une rencontre mafieuse ces clubs de Tirs !

C'était pour cela que Baranes avait donné rendez-vous à François au Club Foch.

Qui pourrait un jour lui reprocher d'avoir rencontré un voyou dans un club de tir ? Ce serait comme reprocher à un baigneur de rencontrer un autre nageur dans une piscine. Sauf que François n'était pas un simple baigneur mais plutôt le maître-nageur.

Âgé de 72 ans, il en paraissait à peine 50 si ce n'était ses cheveux blancs qui le trahissaient. Et encore, il avait eu des cheveux blancs très jeune d'où son surnom de « renard argenté ».

François était ce qu'il restait sur Paris du monde du milieu. Il avait toujours été dans les affaires des cercles et de la nuit. Il avait grandi à la prison de la roquette où sa mère purgeait une longue peine d'avorteuse.

A l'âge de 15 ans il avait été pris en charge par une tenancière de Pigalle qui lui avait appris les rudiments de la prostitution : investir pour gagner. Une loi qui l'avait obligé à monter au braquage pour « gagner » et s'affirmer auprès des autres.

Ensuite, un coup loupé l'avait conduit à effectuer un séjour en Centrale. Il avait eu le sentiment d'avoir payé pour beaucoup d'autres et à sa sortie, les autres, eux, comme il disait, lui avaient définitivement accordé leur confiance. Il était devenu leur homme d'affaires, celui à qui Paris faisait appel pour transférer, recycler et ressortir l'argent sale.

Il marchait dans toutes les combines dès lors qu'il ne s'agissait pas de drogue ou de prostitution infantile. Il avait deux amours : les femmes et le fric.

Lorsqu'il avait été présenté à Baranes, François sortait d'une inculpation dans une affaire immobilière pour avoir vendu à une société de Vaduz (95) un immeuble 71, avenue d'Iéna.

Il avait refusé de donner le nom des PEP (96) pour le compte de qui il agissait, car avait-il l'habitude de dire à Baranes, selon sur qui tu tombes « tu as une chance sur deux » de te tromper, et que cela te revienne ensuite en pleine gueule ! Alors faire le faux nez dans l'achat et la vente d'immeubles pour le compte des autres ne le gênait pas plus que ça.

La loi ne protège pas, elle permet disait François. C'était un fait et l'immeuble du 71 de l'avenue d'Iéna n'était qu'une goutte d'eau dans un océan de fraudes. Car pour la plupart, les immeubles de l'avenue d'Iéna appartenaient à des sociétés offshore, de Vaduz ou d'ailleurs. Baranes le savait comme l'Administration le savait aussi mais ce n'était pas pour autant que des moyens étaient donnés à « la lutte contre les paradis fiscaux et financiers ».

Alors que François fasse aujourd'hui son « Job » dans « l'évasion monétaire » toutes disciplines confondues ne le dérangeait.

Un jour viendra où tout ça se paiera car des immeubles vaduziens il commençait à y en avoir de plus en plus dans les 8ème, 16ème et 6ème arrondissements de Paris.

- Un jour, on sera tous Qatarisés et on parlera tous le Liechtensteinois

Lorsque Baranes pénétra dans le Club il aperçut François dans la cabine téléphonique.

Celui-ci lui fit signe d'aller s'installer. Ce qu'il fit en se dirigeant vers le fond du salon, assez loin du comptoir ; il se posa sur une banquette usée qui couina lorsqu'il s'y laissa tomber.

On entendait les bruits sourds des tirs dans le stand situé juste derrière le bar.

A l'exception de deux clients qui consommaient sur des tabourets, la salle était vide. Il fut vite rejoint par François.

- Alors tu t'es enfin décidé à prendre ta carte ? lui demanda François, Montre-moi le bijou qui t'a fait craquer.

A la vue du petit barillet François ne put retenir un éclat de rire.

- J'ai besoin de toi François, je voulais savoir si tu pouvais me filer un coup de main lui demanda Baranes
- Je ne peux rien te refuser petit, et tu me connais. Si je peux t'aider c'est sans problème !

Baranes en lui transmettant son inquiétude et sa révolusion suite aux propos rapportés par sa fille avait touché une corde sensible chez François. Jusque là les voyous ne s'en prenaient pas aux enquêteurs et encore moins à leur famille.

C'était sûr. Baranes était confronté à une équipe qui voulait lui faire peur.

L'idée de jouer aux gendarmes et aux voleurs plaisait beaucoup à François.

D'autant plus si tous les voleurs étaient des gendarmes. Réflexion faite c'était peut être aussi l'occasion de montrer à tous ces « caves » que le milieu avait encore des règles mais il ne fallait pas non plus écarter le côté dangereux de la chose.

- Tu t'engages si ça merde ? l'interpella François d'un coup de menton.
- Affirmatif lui avait répondu Baranes d'un coup d'œil appuyé.
- Alors ton patron a raison, va apprendre à tirer, tu en auras besoin lui répondit François qui se dirigea à nouveau vers la cabine téléphonique.

Baranes poussa la porte du stand de tir et se prépara à un premier tir de 10 cartouches.

(91) fontaine : perquisition sans couverture juridique assimilée à un cambriolage (92) IGPN – police des polices – Inspection Générale de la Police Nationale (93) Manurhin – arme de poing de fabrication française qui équipe la police nationale (94) condé : nom donné aux policiers qui acceptent de servir de protecteur (95) Vaduz : capitale du Liechtenstein – paradis fiscal et financier (96) PEP : personne exposée politiquement – qualifiée d'administrée à risque par les accords de Bâle.

24 Chose promise, chose due

Maître Levendeur était entré dans le fut du canon et ce n'était pas sans déplaire à Baranes. Celui-là depuis qu'il l'attendait, il n'allait pas le louper. Outre son rôle peu clair dans cette affaire c'était surtout son panache que lui reprochait Baranes.

Utiliser ses contacts, sa notoriété, ses relations au Palais pour à tout moment tenter de déstabiliser les enquêteurs, jeter le discrédit sur le service de police, lui porter des attaques personnelles, commençait à l'insupporter.

Baranes avait encore en mémoire les ragots que lui avait rapportés Denise, la patronne du restaurant, et les propos menaçants qu'il avait tenus à Maud.

Par expérience, Baranes savait que si les chiens aboyaient c'était pour masquer leur peur.

Mais jusque là rien ne permettait cependant de « monter » sur Levendeur.

Hubert Le Goff avait bien été tenu informé des liens qu'il pouvait entretenir avec les protagonistes de l'affaire mais il les avait estimés à chaque fois insuffisants pour diligenter une opération.

Le fait même qu'il avait été vu sortir au petit matin de chez Lucie Leprince et monter dans sa Safrane noire ne prouvait rien non plus.

Encore moins le fait qu'il alimentait la presse des lettres de Bonnet en fuite.

Par contre le « pouvoir » qui lui avait été donné l'autorisant à représenter la société BONINVEST notamment dans l'acquisition qu'elle avait faite de l'appartement du 18, place des Vosges changeait complètement la donne.

Le juge avait donc saisi l'occasion pour organiser la perquisition de son domicile-cabinet, l'ensemble situé au 17, avenue Foch à Paris.

Pas facile à organiser une perquisition chez un avocat car la profession, sans être au-dessus des lois, bénéficiait de beaucoup de protections.

Le Parquet devait être avisé et pouvait accompagner le juge dans son transport. C'était surtout le bâtonnier (97) qui devait être sollicité car sa présence était par contre indispensable. Il était le seul à pouvoir garantir le secret professionnel attaché à l'avocat.

Le juge Le Goff avait dû jouer des coudes pour aviser tout ce petit monde sans dévoiler le nom du « concerné » tout en leur donnant suffisamment d'explications. Il avait bien pensé les faire convoquer par un collègue des « stups » mais y avait renoncé au dernier moment compte-tenu des tensions existantes.

Il avait eu du mal à obtenir une réponse positive du barreau mais avait fini par donner un « Rendez-vous » le lendemain matin à 5 heures au poste de garde du Palais où deux véhicules de Police devaient passer les prendre.

Toujours à cause des affaires politico-financières où une de ses collègues plus polémiste que judiciaire avait déclaré gratuitement que les avocats étaient la première couverture en France des opérations de blanchiment. Ces déclarations avaient mis le feu aux poudres et ne facilitaient pas les relations.

C'est comme ça que commença cette mémorable journée.

Baranes les attendait avec Fabienne dans sa Lancia stationnée dans la contre-allée de l'Avenue Foch.

Le chef de la section financière du Parquet était là en personne.

Par contre Baranes ne connaissait pas le représentant du bâtonnier. Il s'agissait de l'avocat membre du Conseil de l'Ordre en charge de l'Instruction des dossiers administratifs et disciplinaires.

Le juge Le Goff était accompagné de sa greffière, la ravissante Pauline. Une femme à la cinquantaine, peu « gironde » (98) mais très gracieuse et toujours prévenante.

Pour la Police, Gaston Servan, censé avoir repéré les lieux la veille était là ainsi que le commandant Machoire.

Le cortège judiciaire composé de huit personnes pénétra dans le hall de l'immeuble à la suite de Servan qui comme à son habitude avait percé avec doigté les codes et les serrures.

Ils attendirent au 2ème étage, répartis de chaque côté de la double porte en bois laquée noir aux parements de serrurerie dorés, que l'occupant veuille bien ouvrir à Le Goff et Baranes qui s'étaient positionnés pour lui faire face.

Lorsque la porte s'ouvrit sur un homme de petite taille et que Le Goff lui demanda s'il s'agissait bien de Maître Levendeur, celui-ci surpris de la question à cette heure matinale, répondit que non, qu'il n'était que son locataire.

Maître Levendeur logeait à l'étage au dessus malgré la plaque qui figurait sur le palier.

Et ça, Servan ne pouvait le savoir.

- Quoi qu'on en reparlera lui avait dit Baranes qui n'ignorait pas aussi que ce Levendeur était capable de tout, d'avoir volontairement omis de retirer sa plaque pour la positionner à l'étage au-dessus.

Car à l'étage au-dessus, il n'y avait aucune indication, ni sur la porte, ni sur la sonnette sur laquelle Baranes enfonce un doigt rageur.

Maître Levendeur ouvrit en personne et évita au juge Le Goff de se présenter.

- Le bâtonnier fait-il la grasse matinée ? lança-t-il avec ironie à l'attention du représentant de l'ordre qui ne broncha pas.
- Au moins les présentations sont déjà en partie faites reprit au bond Baranes, lequel après avoir sorti sa carte professionnelle se mit à présenter la délégation et laissa la parole au juge Le Goff.
- Vous pouvez y aller, c'est une maison de verre chez moi, je n'ai rien à cacher lui répondit Levendeur et d'ajouter immédiatement «C'était pas la peine de venir avec toute cette smalah (99) car seul le bâtonnier procèdera à la fouille et décidera de la saisie éventuelle de documents.

Le Goff ne se démonta pas et répondit :

- le juge d'instruction ne peut déterminer si un document est insaisissable qu'après en avoir pris connaissance, et le cas échéant après l'avoir lu.
- Et pour lire le document, faut-il encore le détenir compléta Baranes. Vous avez deux attitudes : soit vous collaborez et vous nous remettez les pièces intéressant cette affaire, soit on va prendre le temps et se donner la peine de tout rechercher par nous mêmes.
- Je ne saurais vous conseiller mon cher confrère de collaborer. Mais je suis d'accord avec vous. Je serai le premier à prendre connaissance des documents intervint l'avocat.
- Et si je veux partir ? J'ai d'ailleurs un rendez vous à 9 heures dit il au juge qui le renvoya illico sur le commissaire.

Quelquefois Le Goff portait bien la marque de fabrique de sa maison « Si problème, voir la Police ».

- Vous n'allez pas m'en empêcher commissaire ?
- Effectivement vous êtes libre , mais je vous demanderai de vous faire représenter par deux témoins. A défaut, j'irai chercher la concierge et le premier chauffeur de maître que je trouverai dans la rue. Ils seront contents de vous rendre ce service.
- Je vais donc annuler mon rendez-vous et prévenir mon avocat dit Levendeur.
- Vous annulez le rendez-vous et vous ne prévenez personne le temps que nous sommes là reprit le Juge Le Goff .

Voilà, le ton était donné.

Levendeur, sous un faux air bon enfant, faisait en fait tout pour leur compliquer la tâche. Il finit non sans difficulté, après avoir mis un temps fou à s'habiller, par les conduire à son Cabinet auquel on accédait par une porte palière.

Les lieux étaient spacieux et confortables.

Un vaste salon le séparait de son appartement privé et son bureau donnait sur l'arrière de l'avenue Foch dans un parc de verdure paysagé.

Une gigantesque litho de De Gaulle, stylisée à l'école Buffet (100) occupait une grande partie du mur derrière sa chaise.

Dans une vitrine, il y avait une importante collection de « pucelles » de divers régiments et au milieu, dans un cadre, la photographie de Levendeur recevant les insignes de chevalier de la légion d'honneur (101) des mains de Marcel Piquard, le ministre de l'intérieur.

Le représentant du bâtonnier avait pris place à son bureau et s'étaient assis en face de lui, le Juge et le Procureur. Il avait fini par laisser faire Baranes qui compulsait avec son équipe les documents avec une certaine rapidité pour en écarter certains qu'il soumettait à la lecture de l'avocat et du juge.

A chaque fois qu'un document était écarté, Levendeur se levait de son siège et se précipitait pour le consulter.

Il ne s'opposa pas à la saisie de la copie de l'acte de vente de l'appartement du 18 Place des Vosges pas plus qu'à la copie d'une lettre du Crédit Suisse lui donnant mandat au nom de la société BONINVEST,

- Rien d'anormal dit-il « Je suis le banquier de nombreuses banques suisses à Paris.

Par contre il s'opposa fermement à la lecture et qui plus est à la saisie d'un courrier de Bonnet datant d'à peine une semaine.

- Il s'agit de la lettre d'un client à son avocat. Je vous demande de la considérer couverte par le secret professionnel hurla Levendeur.
- Vous ferez un recours si vous le souhaitez mais je ne puis m'y opposer lui répondit le représentant du barreau.

Baranes, dont le sixième sens venait de s'éveiller, y prêta une attention toute particulière, encore plus particulière lorsqu'il sentit monter la colère interne de Levendeur.

Il y avait de quoi !

En guise d'assurer sa défense, Bonnet lui demandait plutôt d'accélérer les virements au profit de la société BL Investment ltd.

- BL Investment. L comme LEVENDEUR je suppose mais B.... ? demanda Baranes un peu cynique.
- Vous supposez mal commissaire répondit Levendeur, qui avec un aplomb à vous couper le souffle et un léger humour cynique anglais corrigea
- L, comme LE GOFF et B comme BARANES.
- BL Investment interrogea ? Servan.

C'était une société dont le nom figurait sur la tranche d'une chemise suspendue qu'il n'avait pas cru devoir saisir de prime abord.

Maintenant ils avaient tous une bonne raison.

Il s'agissait d'une société créée à Guernesey (102) pour procéder à tout investissement dans des opérations événementielles à caractère, sportif, culturel ou politique.

- Tout un programme ! lâcha Baranes.
- Vous ne pensez pas qu'on sort du dossier Monsieur le Juge ? interrogea le Procureur dont c'était la première intervention depuis le début de l'opération.
- On y entre Monsieur le Procureur, on y entre lui répondit non sans humour le Juge Le Goff qui interrogeait déjà à voix basse Baranes sur les relations judiciaires possibles.
- Les mêmes qu'au Vatican lui avait-il répondu.

La brigade financière n'était jamais arrivée à ses fins avec cet appendice très excentré de la City de Londres. Car Guernesey, comme Jersey sa voisine, était une île anglo-normande, plus proche de Saint-Malo que de Southampton et plus petite que l'île d'Oléron.

Mais en terme de visiteurs, Guernesey était la deuxième ville anglaise la plus fréquentée après Londres.

De culture « rosbif » (103) elle comptait 50 000 habitants au sol et 230 000 en l'air s'amusait à dire Baranes. Tous répartis entre dix paroisses déclarées « terrain neutre » par le Pape Sixte IV en 1483. Depuis, rien n'avait changé ! Pas même l'exemption fiscale et douanière et tous se croyaient investis d'une mission divine.

Collaborer à Guernesey, c'était trahir, pactiser avec le Diable .

« Saint-Pierre-Port » sa capitale était la capitale d'Europe la plus pittoresque avec ses 70 banques et 11 000 sociétés, mais n'avait pas encore son bureau de liaison avec Interpol.

Renoir (104) et Hugo (105) s'y sont essayés.

L'un en immortalisant la « baie de Moulin Huet », certainement l'anse la plus ouverte au milieu des hautes falaises et l'autre en écrivant « un jour viendra où Paris mettra ces îles à la mode et fera leur fortune ». Cet écrivain de la misère ne croyait pas si bien dire.

- Il nous reste à visiter votre appartement annonça le Juge Le Goff.

Sans désespérer, le cortège judiciaire se transporta dans les appartements privés de Maître Levendeur qui était presque devenu fataliste.

Il vivait sur une surface de 150 m², donnant sur cour et sur rue. Les hauteurs sous plafond donnaient à cet ensemble un cachet exceptionnel qui contrastait avec le style sobre et moderne du mobilier.

Une imposante sculpture en bronze d'un valeureux combattant accueillait le visiteur à la porte d'entrée.

Une fois l'espace visualisé, la perquisition se prolongea dans le coin bureau organisé dans la chambre personnelle de Maître Levendeur.

Les documents étaient conformes à sa réputation d'homme anti-OAS. Il y avait en abondance des chemises renfermant des comptes-rendus de réunions tenues pendant la guerre d'Algérie et principalement après le putsch manqué d'Alger d'avril 1961. A la lecture, il n'y avait plus de doute sur l'engagement de Levendeur.

- Il fallait des couilles lança-t-il.

Son rôle semblait avoir été celui d'un responsable en charge de lever à Alger, et depuis Paris, des hommes capables d'informer contre l'organisation naissante du mouvement OAS (106). Il semblait avoir entretenu des relations suivies avec un nommé Jean Ortiz, tenancier du bar du forum, membre de l'Union de Défense des Commerçants et Artisans, du mouvement populiste de Pierre Poujade. (107)

Il côtoyait pour ces raisons pas mal de commissaires de police dont le commissaire Gordes, à l'époque affecté à la Sûreté d'Alger.

- Vous savez ce qu'il est devenu ce Gordes ? interrogea innocemment Baranes.

- Poser la question c'est déjà y répondre lui retourna Levendeur qui insista une nouvelle fois pour dire que ces documents étaient sans rapport avec l'instruction.
- Qu'est-ce que vous en savez de l'Instruction ? lui répondit du tac au tac le Juge Le Goff.
- On s'égaré du délit reprit le Procureur dont on pouvait se demander de quel côté il tournait.
- Et ça, c'est dans le dossier ? intervint le commandant Machoire qui venait de mettre la main sur un chemise intitulée « formation ».

Seulement voilà, la formation en question concernait des projets de modules animés par Gordes qui devaient se tenir au château Chabannes dans l'Allier.

Parmi les stages proposés figuraient des séances de « propagande électorale », de « recherche de financement » et de « suivi des scrutins ».

Le juge Le Goff, qui s'était précipité sur le document avant que le représentant du barreau n'ait eu le temps de réagir, confirma au Proc que les pièces découvertes faisaient bien partie du dossier.

Non sans avoir rappelé au passage au magistrat du parquet qu'il était bien saisi des faits et non tenu par les qualifications.

L'autre ne broncha pas, pas plus d'ailleurs que Levendeur qui cessa toutes revendications.

Et au cas où les scellés constitués auraient pu se perdre, Pauline, la greffière, jusque là restée muette comme une carpe, proposa d'en commencer une énumération détaillée dans son procès verbal de transport.

- Faites-le dit le juge, actez, actez !

(97) bâtonnier : président du conseil de l'ordre des avocats - barreau (98) gironde : péjoratif pour désigner une femme bien en chair et bien roulée (99) smalah : troupeau d'un chef arabe devenu par la suite une famille encombrante (100) Buffet Bernard : peintre sculpteur français 1928 (101) légion d'honneur : Ordre national de plusieurs grades créé en 1802 par Bonaparte pour récompense militaire (102) Guernesey : paradis fiscal – île anglo-normande dirigée par un bailli (103) rosbif: terme péjoratif pour désigner les anglais pendant la guerre de 100 ans (104) Renoir Auguste : peintre français – auteur du moulin de la galette (1841-1919) (105) Hugo Victor : écrivain français - « dans l'archipel de la Manche » 1802-1885 (106) OAS : Organisation de l'Armée Secrète -pendant la guerre d'Algérie ayant pour chef le général Salan (107) Poujade Pierre : député extrême droite français – partisan de l'OAS

25 Entre l'arbre et l'écorce il ne faut pas mettre le doigt

La riposte n'avait pas tardé.

C'est tout au moins comme cela que Baranes avait interprété la descente de l'IGPN à peine quelques jours après sa visite à Levendeur.

Il n'était pas parano mais il y avait des situations qu'il avait du mal à mettre sur le dos de la simple coïncidence.

Ce qui avait certainement dû surprendre Levendeur, c'était qu'à l'issue de la perquisition celui-ci ne fut pas entendu. Ni par les enquêteurs, ni par le juge d'instruction qui préférait attendre le retour complet des commissions rogatoires de Suisse pour le faire.

C'est en ce sens que l'intervention de la police des polices pouvait ne pas être innocente car elle agissait précisément à la demande de Levendeur dans le cadre de la plainte avec constitution de partie civile qu'il avait déposée.

Un procédé un peu trop facile la PC comme elle était appelée dans le jargon policier. (108)

Elle permettait de déclencher des poursuites sur la simple saisine d'un juge d'instruction avec pour faciliter son déroulement la consignation de frais quelquefois conséquents que tous les plaignants ne pouvaient se permettre. Suivaient ensuite des diligences plus ou moins rapides et efficaces.

En l'occurrence le juge désigné ne semblait pas avoir perdu beaucoup de temps.

L'occasion était trop belle pour Levendeur de tenter à travers cette procédure de connaître ce qu'il ne pouvait obtenir de l'autre. Il faut dire aussi que la campagne de presse sur cette affaire était en train de se retourner contre le nouveau gouvernement.

Les mouches changeaient d'ânes et le centre de formation du château Chabannes était présenté comme un organe du mouvement de droite . Il devenait de ce fait le centre de la polémique.

Les trois super flics qui se trouvaient dans le bureau de Némó ne s'étaient ni privés, ni cachés pour le lui rappeler :

- Nous agissons dans le cadre d'une commission rogatoire du juge Perez-Deschamps pour violation du secret de l'instruction, détournement de pièces à conviction et violation du secret professionnel. Le Juge souhaite aller vite compte tenu de l'exploitation qui est faite de la procédure en cours expliqua le commissaire divisionnaire Henri Perdrix.

Il était assisté d'un commandant et d'un autre officier.

- Je compte sur vous avoir dit Némó à Baranes pour leur donner libre accès à tout ce qu'ils souhaitent et vous demande de collaborer sans retenue en évitant de les rendre responsables de tout le mal que vous pensez de l'IGPN .

C'était clair !

Si il y avait bien un service de la police nationale que Baranes avait du mal à comprendre c'était bien celui là. Il pensait qu'un voyou était un voyou, un assassin un assassin, un trafiquant un trafiquant, un violeur un violeur, un braqueur un braqueur, un corrompu un corrompu, et il ne voyait pas pourquoi les services spécialisés dans le traitement de ces formes de délinquance se voyaient systématiquement dessaisis au profit d'un service à part lorsqu'un policier était en cause.

Pour Baranes l'égalité des traitements voulait que tous les auteurs supposés soient traités de la même façon même s'il convenait que la « boutique » ait besoin d'afficher à l'extérieur une extrême rigueur dans la chasse au dérapage.

D'ailleurs ce service se plaisait à entretenir la légende de son sobriquet : les bœuf-carottes.

Comme ce plat français traditionnel, les « clients » devaient être préparés, parés, comme le sont les ingrédients avant de les faire « mijoter à petit feu » pour obtenir un résultat culinaire de premier choix. Au sortir de ce service, les policiers ripoux ne devaient pas être prêts à recommencer.

Entretien cette image de flic comme nul autre pareil, ils en feraient oublier souvent leur autre sobriquet: le cimetière aux éléphants.

Moins glorieux, plus discret, il était affecté à ce service un grand nombre de « hauts grades ». Inspecteurs ou Contrôleurs généraux. Il s'agissait pour la plupart de directeurs de service actifs de la police nationale qui avaient été écartés pour des raisons pas toujours injustifiées de leur fonction opérationnelle et dont il fallait assurer la fin de vie dans un placard doré.

L'IGNP avait donc deux faces. Un côté « pile » pour les petits un côté « face » pour les puissants.

Mais comme le lui avait demandé son directeur, Baranes allait faire des efforts pour leur permettre d'accomplir la mission confiée par un juge qui n'avait pas plus ses faveurs.

Non pas parce qu'il l'avait déjà mis en examen dans un autre dossier, Baranes en était à la 3ème mise en examen de sa carrière, mais parce que celui-là aussi avait un parcours particulier et on pouvait s'interroger sur le hasard de sa nomination à la section presse, pour ne pas dire à la section politique.

Candidat de droite malchanceux aux élections législatives, il avait été nommé juge d'instruction au tribunal permanent des forces armées en Allemagne mais avait dû être réintégré à la dissolution de ces tribunaux d'exception. Travailler à nouveau dans un cadre d'exception, avec un service de police d'exception, ne devait pas trop lui changer la vie avait dû estimer le Conseil Supérieur de la Magistrature..

C'est donc dans un état d'esprit éveillé que Baranes les attendait. Ouvert mais sur ses gardes.

Le commissaire Perdrix lui donna connaissance de l'article incriminé publié par le journal « Le monde ».

Il ne s'agissait pas contrairement à ce qu'il aurait pu penser de la liaison éventuelle entre M^o Levendeur et Denise Marigot, sortie dans la presse quelques jours après l'interpellation de Lucie Leprince, mais bel et bien de la diffusion « quasi intégrale » d'un rapport des renseignements généraux sur le château Chabannes. M^o Levendeur était directement mis en cause pour l'organisation de stages politiques relatifs à la levée de fonds pour le financement de la prochaine campagne des présidentielles en lien étroit avec un nommé Jean Gordes, conseiller spécial du ministre de l'intérieur Marcel Piquard qui s'était déclaré futur candidat.

- J'aurais voulu vérifier les éléments dont vous disposez sur cet aspect de votre affaire l'informa le commissaire Perdrix, ce à quoi Baranes s'était fortement opposé.
- J'aurais pensé que ces éléments étaient plutôt à demander aux renseignements généraux s'était offusqué Baranes, nous n'avons découvert l'existence de supposés stages que très dernièrement, en tout état de cause après la parution de l'article de presse » compléta-t-il.

- Ce qui m'étonnera toujours poursuivait Baranes, c'est cette rapidité avec laquelle on vous demande d'enquêter sur des faits susceptibles de mettre en cause politiquement la droite. Par contre je n'ai pas encore vu de diligences effectuées avec autant de bienveillance lorsque l'opprobre est jetée sur la gauche.
- Vos opinions politiques m'importent peu lui répondit le commissaire de l'IGPN.
- Il ne s'agit pas de mes opinions politiques mais de la réalité. Je n'ai jamais été mis en examen pour des violations de l'instruction portant atteinte à la gauche. J'ignore même si des poursuites ont été engagées un jour. Dans ce dossier comme dans d'autres. J'en veux pour preuve la présente affaire.
Personne ne s'est étonné de la publication, pour ne pas dire de la désinformation, des lettres de Bonnet avant que celles-ci ne parviennent au juge d'instruction. Il en a été ainsi de la large exploitation faite au sujet des retraits d'argent attribués aux besoins des fonds secrets.
La publication du fac-similé d'un extrait de compte bancaire de l'association TERRE NEUVE n'a semble-t-il gêné personne.
- Je persiste donc à croire, poursuit Baranes, que faire fuiter des informations mettant en cause la gauche relèverait du devoir civique, de l'exploit d'un héros. A l'inverse toute mise en cause de la droite sur la base d'un probable élément du dossier relève de la qualification de violation du secret de l'instruction ou de la dénonciation calomnieuse .

Le commandant n'avait cessé d'enregistrer sur le procès-verbal les déclarations de Baranes

- Vous pouvez tout consigner lui recommanda Baranes qui était devenu intarissable sur le sujet dénonçant pêle-mêle la complaisance de certains journalistes dont Malfrais et leur connivence avec le milieu barbouze.

Ce qui semblait polluer l'atmosphère était tout simplement le journalisme d'investigation. Il contrariait fortement cette presse dite d'information qui insidieusement cherchait à se positionner dans le nouveau monde médiatique en pleine mutation.

Ce que ne semblaient pas avoir compris les politiques qui pensaient encore pouvoir en jouer.

Le pouvoir progressivement leur échappait. On était passé de l'ère de l'information à l'ère de la communication sans qu'ils s'en aperçoivent.

Et ça Hervé Lejeune l'avait compris. Lui qui ne voulait être ni la remorque ni le relais de faits d'actualité fabriqués. Il cherchait l'information brute à diffuser partout où elle pouvait se trouver. Les affaires constituaient pour lui un véritable vivier et d'aucuns auraient aimé que Baranes soit enfin pris la main dans le sac à lui fournir les moyens de sa prétention..Malheureusement ça n'allait pas être encore le cas.

- Vous parlez de quoi avec Lejeune quand vous vous rencontrez, si vous ne parlez pas « affaire » lui avait demandé le commissaire Perdrix.
- Je lui parle de tout ce qui m'emmerde dans le métier lui répondit-il un rien provocateur comme à son habitude. « Exemple : je vais pas manquer de lui parler de vous, de l'intérêt que vous semblez plus porter à l'enquête des renseignements généraux qu'à l'enquête judiciaire ».

Puis plus sérieusement Baranes entreprit de retracer à contre cœur tous les rendez-vous qu'il avait pu avoir avec Lejeune avant la publication de son article.

Il ne fit pas mystère des éléments du dossier qu'ils pouvaient partager et en profita largement pour s'épancher sur l'intérêt de ces rapports non négligeables parfois pour l'enquête.

Il y avait une souplesse dans le journalisme que ne permettait pas la procédure pénale et il arrivait ainsi que les investigateurs se rendent service.

- Ne me demandez pas sur quoi, il s'agit de méthodes couvertes par le secret professionnel leur répondit Baranes d'un ton narquois et immédiatement d'ajouter «Il faut aussi parfois se protéger car dans les affaires « sensibles » on ne peut pas dire que votre principal souci soit d'assurer la défense des policiers « victimes ».
Il n'y a que les policiers « auteurs » qui vous intéressent et c'est bien dommage ».

Baranes en profita pour rappeler les nombreux appels malveillants dont il était l'objet, ou lettres anonymes de menaces et d'insultes qu'il recevait, sans oublier de rapporter les observations et craintes de sa fille et le « vol » maquillé commis à son domicile personnel.

Il avait été renvoyé vers le commissariat de son domicile par son collègue qui lui avait demandé de ne pas tout mélanger.

Il ne mélangeait pas tout et savait parfaitement à quoi s'en tenir.

Pendant que les trois fonctionnaires de l'IGPN s'étaient rendus avec lui auprès de Sélim Zoary, l'inspecteur des Impôts qu'il avait chargé d'enquêter sur le montage de l'achat du château Chabannes, il avait discrètement invité l'ESCI (109) du service à visiter l'ordinateur portable qu'ils avaient laissé ouvert et allumé sur son bureau. Les imprudents.

La lecture des actes contenus dans l'ordinateur de l'IGPN renvoyait aux déclarations d'une personne qui n'était pas sans intérêt pour la suite de l'enquête: Lucie Leprince.

(108) PC : partie civile – victime d'un préjudice direct avec l'infraction (109) ESCI : enquêteur spécialisé en criminalité informatique

26 La faim chasse le loup hors du bois

François avait donné rendez vous à Baranes chez Prunier dans le 16ème.

Un restaurant dont la réputation n'était plus à faire. Spécialisé dans les produits de la mer à savourer dans un cadre art déco des années 30 même la dame pipi y avait encore sa place. François aimait particulièrement cet endroit. Il sentait bon le passé et le confort des tables isolées se prêtait bien aux repas romantiques ou d'affaires arrangées sauf que l'addition était du genre plus salée que sucrée.

- T'inquiète pas avait-il averti, l'addition est pour Bonnet. Tu choisis les plats, je choisis les vins. Ici au moins ils ne viendront pas nous chercher. François parlait de ceux qui continuaient à s'intéresser à Baranes.
- Ça va bouger poursuivit-il. La famille vient de retrouver Bonnet .

Il faisait allusion, parlant de famille, à ses compères du milieu qui sans être pour autant rattachés d'une manière indéfectible à un clan ou une mafia s'apparentaient par genre. En l'occurrence le genre de la famille était celui du monde des jeux.

Bonnet était employé dans une fabrique de bandits manchots à Rio. (110)

Il logeait au pied du Corcovado (111) , cet antique train à crémaillère qui monte au Christ, dans un confortable appartement mis à sa disposition par l'entreprise.

Comme il parlait couramment l'anglais il faisait office de traducteur et d'accompagnateur des commerciaux lors de la négociation de contrats avec des acheteurs généralement nord-européens .

Ils étaient nombreux à venir ici faire leur marché d'appareils à sous électroniques pour équiper les casinos ou les salles de jeux clandestines.

Bonnet avait été placé là par un actionnaire corse. En revanche sa réputation l'avait précédé et nul n'ignorait qui il était vraiment, malgré le faux nom qu'il s'était donné : Philippe Caméro.

Ce nom collait bien à sa peau typée et à ses cheveux noirs ondulés qu'il gominait à foison plus par tic que par mode.

Son exil lui coûtait et commençait à lui peser.

Il s'était répandu en confidences auprès d'un visiteur belge qui séjournait là-bas pour affaire. C'est par ce dernier que la famille avait retrouvé sa trace. Bonnet/Caméro ou Caméro/Bonnet se plaignait du coût élevé de sa protection assurée par les bandidos d'une favelas de caju (112) et dont les tarifs s'apparentaient plus à du racket qu'à ceux d'un service de garde rapprochée.

Bonnet découvrait le revers de la médaille des fugitifs : des « planques » peu sûres sauf à se soumettre aux demandes de rançons quasi permanentes et le risque de voir débarquer à chaque instant la police de l'immigration aux cachets surréalistes.

Il avait ainsi appris rapidement à ses dépens que le faux passeport dont il bénéficiait ne lui donnait qu'une couverture fragile et aléatoire.

Pour en finir avec tout ça il envisageait un retour mais ne pouvait semble-t-il se soustraire de la surveillance renforcée de ceux qui l'avaient aidé à fuir et sur lesquels il restait plus que discret.

- Le problème n'est pas de l'arracher à ses geôliers mais de savoir ce qu'on en fait après. Tu reprends la main ou on reste dans l'illégalité ? interrogea François.

Baranes était partagé.

A la fois soulagé de savoir où se trouvait maintenant Bonnet mais en même temps préoccupé des conditions de son rapatriement.

A la régulière, il se devait d'en informer le Juge, de saisir IP BRASILIA (113) en vue de son arrestation pour le faire placer sous mandat d'écrou extraditionnel.

Vu le curseur du manomètre dans cette affaire il penchait assez peu pour la version légale mais de toute façon il évoquerait la solution avec Le Goff.

Cependant il conserverait quoi qu'il en soit un mutisme total vis-à-vis de son Administration.

Il pouvait donc envisager avec François l'autre solution.

– Que proposes-tu ? retourna BARANES à François.

Celui-ci avait été clair. Il se proposait d'intervenir auprès du client belge pour qu'il reprenne contact avec Bonnet et le mette en confiance. Lui proposer ensuite de quitter librement sa planque pour le placer sous une nouvelle protection. Celle de la famille qui lui assurait le gîte et le couvert.

Le principe était la liberté de Bonnet d'accepter ou de refuser de telle façon que rien ne puisse être reproché par la suite à la Famille.

Mais tout cela avait un coût.

Bonnet s'était ouvert de ses capacités. Sans être riche comme « Crésus » (114) il disposait encore d'une forte somme d'argent pour lui permettre avait-il dit de se retourner. Il pouvait donc parfaitement assumer les frais de son retour et provisoirement ceux de son hébergement. Comme quoi il n'était pas parti sans « biscuit ».

– L'idée d'une reddition organisée n'est pas pour me déplaire lâcha Baranes en se frottant le menton.

Mais la solution n'était pas sans risque.

Comment réagiraient ses manipulateurs lorsqu'ils constateraient que leur proie avait quitté le nid?

Caméro/Bonnet pourrait-il réintégrer le territoire national avec autant de facilités qu'il avait pu le quitter ? Non seulement il ne disposerait plus de complicité mais au contraire il prendrait le risque d'avoir toutes les polices des frontières contre lui.

– Il me vient une idée raisonna Baranes à haute voix. « Pourquoi ne pas envisager de le faire atterrir à Genève et non à Paris ?

– Puisque c'est lui qui doit se payer son billet ce sera à lui de décider répondit François.

Baranes ne partageait pas ce point de vue. Il pensait au contraire qu'il fallait imposer à Bonnet, pour des raisons de sécurité, un itinéraire verrouillé.

En passant par la Suisse il savait pouvoir compter sur l'aide de Michel Deschamps. Baranes en effet n'envisageait pas du tout de s'appuyer sur les correspondants naturels de la grande Maison mais uniquement sur son propre réseau relationnel.

Il avait une confiance limitée en l'attaché de Police du SCRIPT (115) en poste à Brasília auprès de qui il aurait pu se rapprocher.

A la limite il pouvait envisager un meilleur contact avec le correspondant économique. Un fonctionnaire des impôts, qu'il connaissait de longue date, détaché au Consulat pour aider au développement de la coopération économique et faciliter les relations inter administrations.

Mais certainement pas son collègue commissaire qui n'aurait pas eu d'autres alternatives que de le faire immédiatement savoir aux services de la police criminelle et politique. Car c'était comme ça dans l'État de Rio. La police politique monopolisait tous les contacts, gérait toutes les relations avec les ressortissants étrangers et son Secrétaire d'État ne cherchait qu'à soigner ses propres rapports avec les ministres de l'intérieur des autres Pays.

Autant alors ne pas se mettre dans la gueule du loup.

Il espérait bien aussi solliciter l'intervention de son pote Montairo en poste à Lisbonne.

Il se souvenait que celui-ci entretenait des relations suivies avec un Commandant du bureau Interpol de Brasília dont il avait oublié le nom. A bien y réfléchir se dit en rigolant Baranes « je crois même que nous avons été « beau-frère ». Et de se rappeler une vieille rencontre dans une boîte échangeuse de Lyon où ils avaient fini tous les trois dans un appartement à la Croix Rousse, chez une mère indigne et sa belle fille un peu cochonne.

C'est sûr Montairo lui filerait un coup de main sur place le moment venu pour l'embarquement de Caméro sur un vol Swissair à destination de Genève, car la sortie du Brésil de Bonnet n'était pas gagnée.

Il ne restait plus qu'à contacter Deschamps avant d'arrêter définitivement le plan.

C'est ce qui fit Baranes qui s'excusa auprès de François et se retira pour tenter de joindre téléphoniquement son ami.

Une chance ! Michel Deschamps était chez lui.

Une deuxième chance ! Il se proposa de servir de « nounou » ou d'« escort boy ». Plus sérieusement Michel Deschamps expliqua à Baranes qu'à la suite d'incidents répétés de tentative de prise d'otages sur les vols de la compagnie nationale, les autorités fédérales en accord avec la compagnie Swissair avaient décidé d'affecter sur chaque vol long courrier un officier de police armé. Le tour de garde de Michel Deschamps sur Rio était proche puisqu'on lui proposait de servir ce weekend ou le weekend prochain.

Vu le temps nécessaire pour se retourner Baranes lui proposa de prendre son tour le weekend suivant.

François était ravi de la tournure que prenait cette affaire.

- Je me sens vraiment utile à la Nation dit-il dans un grand éclat de rire.
- Bon, passons à toi maintenant reprit François qui confirma à Baranes qu'à deux reprises cette semaine les « gars » avaient constaté qu'une laguna grise le suivait. Tantôt il y avait un homme seul, tantôt ils étaient deux.
- Je te rassure personne ne t'a suivi ce soir, sans quoi j'aurais été prévenu ».

Quelle attitude cependant adopter ?

- Pour en avoir le cœur net lui dit François il va falloir passer aux actes .

Et de proposer de traiter dans un même temps les deux problèmes.

- On déménage Bonnet sans plus tarder et on le réimplante ailleurs le temps de son départ sous quelques jours. Le premier qui te suit après le changement on le bloque. Qu'en penses-tu ?
- Tu entends quoi par « on le bloque » ? l'interrogea inquiet Baranes.
- Je vais pas te faire un dessin. On le serre comme tu dirais. Sauf qu'on ne lui passe pas les pinces mais qu'on lui enfle une cagoule et hop on le descend à la cave pour le mettre au frais. Une sorte de GAV si tu préfères. Après je t'appelle pour que tu nous donnes les bonnes questions à lui poser.
- Elle est pas belle la vie ?

Le « Meursault » (116) choisi par François était plus qu'excellent. Une robe d'une teinte or-vert, un nez généreux fruité amande mais discret, ce vin surpassait de loin le plat de poisson pourtant raffiné : un blanc de bar caviardé. Mais peut-être avait-il même trop de goût , trop puissant pour un Chardonnay.

En Meursault, les « corbins » ou les « rougeots » étaient les appellations préférées de Baranes.

Le lendemain matin il en était à se demander si vraiment il n'avait pas été suivi et écouté. Car les premiers mots de Némó visaient la belle échappée de Bonnet.

- On a retrouvé sa piste et je tenais à vous en informer immédiatement, l'avait-il accueilli,

Selon l'attaché militaire du Brésil il serait « infiltré » pour la DGSE dans une usine de fabrique d'appareils électroniques aux mains de la « camorra » (117).

Baranes une nouvelle fois restait pantois devant tant de coïncidences.

- Ben voilà autre chose maintenant, Bonnet serait un espion à la solde des Italiens !

- Il est temps d'agir et vite ! dit Baranes.

(110) bandit manchot : nom donné aux machinex à sous à déclenchement manuel (111) train du Corcovado : train à crémaillère qui donne accès au Christ de Rio (112) favelas de Caju : nom d'un des plus grands bidonville de Rio (113) IP Brasilia : adresse du bureau Interpol Brésil (114) Crésus : dernier Roi de Lydie (560 AVJC) qui devait sa fortune aux trafics et piratages (115) SCTIP : Service de Coopération Technique International de Police (116) Meursault : vin blanc de Bourgogne

(117) Camorra : nom d'une famille de mafia sicilienne

27 On n'est jamais trahi que par les siens

Fabienne et Servan s'étaient présentés dès 6 heures 30 du matin à la prison de Fresnes pour en extraire Lucie Leprince. Le bâtiment était comme une deuxième cité dans la ville. On y accédait en deux temps.

D'abord on entrait dans l'enceinte pénitentiaire en longeant une allée de thuyas puis on découvrait l'univers carcéral par une petite porte latérale qui donnait sur une cour intérieure. Là, il fallait attendre au poste de garde qu'un maton vienne vous chercher pour vous conduire dans la salle d'attente de la division.

Lucie, elle, était supposée avoir été levée à 5 heures puis préparée et fouillée déjà deux fois avant de leur être remise.

Enlever une détenue à une matonne c'était comme arracher un sou à un radin. Ça lui fendait le cœur.

Sitôt assise à l'arrière de la voiture à côté de Fabienne, Lucie se mit à souffler comme si elle voulait libérer ses poumons pour mieux refaire le plein en oxygène.

- C'est pas trop dur ? lui demanda Fabienne.
- Principalement l'hygiène lui répondit Lucie un peu gênée.

Pourtant cette prison avait été en son temps, au début du XIXème siècle un modèle de propreté. Tous les détenus disposaient de quoi faire leur toilette individuellement et quotidiennement et bénéficiait d'une douche chaque semaine. Mais la surpopulation carcérale avait tout modifié.

- On va passer au Service où vous pourrez vous doucher lui proposa Fabienne.

Cet élan de bonté ou d'humanité ne faisait pas partie d'un stratagème car de Lucie les enquêteurs n'attendaient plus rien. Elle avait eu l'occasion de s'expliquer en long et en large avec le juge Le Goff et son extraction n'était pas une récompense mais une nécessité procédurale avant sa libération.

Il fallait s'assurer de ses dernières révélations.

Une fouille minutieuse du bureau qu'elle occupait au siège du parti MLP devait permettre la découverte et la saisie de documents pour le moins compromettants avait-elle dit. Au nombre de ceux-ci Lucie n'avait pas nié avoir travaillé sur l'organisation d'un stage de collecte de fonds au profit du financement de la future campagne pour les présidentielles de Marcel Piquard. Car quelle que soit la décision de la direction du parti, le ministre de l'intérieur avait décidé d'une candidature individuelle.

Marcel Piquard, intriguait pour cela avec le jeune Secrétaire d'État au logement, ils avaient d'ailleurs créé ensemble un club de réflexion politique.

Lucie travaillait donc au sein de l'organisation et sous l'impulsion de Jean Gordes, le conseiller technique du ministre, à la mise en place d'une logistique pour ce club.

Cela ne l'avait pas plus gênée que ça de « rouler » au sein de l'organisation pour un candidat démarqué.

« Si l'on veut rester fidèle à son parti il faut savoir changer d'idées » avait l'habitude de marteler Piquard parodiant en cela le politologue André Siegfried (118) qui lui, avait déclaré, il faut souvent changer de parti si l'on veut garder les mêmes opinions.

Arrivés au Service, ils étaient rejoints par un expert judiciaire en informatique désigné par le juge Le Goff qui voulait s'assurer des « visites » que « l'ordi » de Lucie aurait pu recevoir en son absence.

Ils attendaient dans le bureau de Baranes le retour des vestiaires de Fabienne et de Lucie pour organiser les équipages.

L'expert monterait avec le commandant Machoire et le jeune gardien tandis que Fabienne continuerait à marquer Lucie « à la culotte ». Toutes deux feraient équipage avec Baranes et Calmart. Prudent, celui-là voulait s'assurer de la présence de son limier comptable.

Pendant le trajet qui consistait à traverser la Place de la Concorde et sà e diriger vers les Invalides pour emprunter la rue de l'Université où se trouvait le siège du parti, Baranes bavassait avec Lucie.

Ayant été mise en examen il ne pouvait plus procéder à un interrogatoire formel.

Cependant il comptait bien se faire expliquer en « off » la nature de ses relations avec Levendeur contre lequel il gardait toujours une dent. Malgré les apparences Lucie se défendait d'avoir entretenu la moindre liaison avec lui.

C'est vrai qu'il avait été vu sortir de son domicile à 7 heures du matin.

Il était passé ce jour-là de très bonne heure lui faire signer des documents devant embarquer ensuite sur le premier vol à destination de Genève. Mais c'était tout. Il ne fallait pas y voir autre chose.

Lucie n'avait pas une bonne opinion de Levendeur qui lui faisait peur.

Elle plaçait cet avocat au centre de tout. Un peu comme le chef d'orchestre d'une fanfare harmonie où chaque musicien se cacherait derrière son instrument pour éviter le regard sévère du Maître à chaque fausse note. Bonnet comme Béreni semblaient redouter ses instructions qui leur faisaient souvent prendre des risques et courir un danger. C'est tout au moins comme cela que Lucie le voyait.

Elle lui reprochait d'avoir manigancé la partie de « jambes en l'air » avec Daugat dans le seul dessein de « l'accrocher » comme il disait. Ce n'est que bien plus tard qu'elle s'en serait rendu compte à l'occasion du financement des fêtes d'Auch. Elle avait été surprise de constater que la plupart des factures des ces évènements avaient été classées SECRET DEFENSE alors que Bonnet lui avait dit avoir remis les paiements en espèces au secrétaire général de la Mairie pour le mouiller.

C'est Levendeur qui avait eu l'idée de Denise Marigot.

La meilleure façon de ne pas se faire « détroncher » avait-il dit était d'ouvrir le compte suisse sous un faux nom. Il s'était alors chargé des faux papiers, de l'ouverture du compte, des dépôts car à l'entendre Lucie ne se serait jamais rendue en Suisse malgré toutes les fiches signées de sa main.

- Je vous avais dit qu'Yves Bonnet avait disparu après avoir eu un dernier entretien avec Levendeur. Avez-vous vérifié ? demanda Lucie à Baranes.

Il préféra ne pas répondre.

Le cortège s'approcha du 221, rue de l'Université.

- On vous fait confiance. Le lieutenant Fabienne Ferme restera constamment à vos côtés. On ne vous menotte pas et vous ne devez adresser la parole à personne d'autre qu'à nous. On s'est compris ? » l'interrogea Baranes.

Lucie acquiesça soulagée.

Avant de pénétrer dans le hall de l'immeuble où le parti occupait les trois premiers étages, Baranes avait succinctement demandé à Lucie de lui préciser, en présence de l'expert informatique, quelle nature de documents compromettants ils allaient découvrir.

Lucie avait alors expliqué qu'il s'agissait d'un fichier contenant une liste de noms de candidats potentiels pour des stages prévus en octobre au château de Lapalisse. Son principal travail avait consisté à monter le dossier d'agrément au nom de l'association TERRE NEUVE afin de permettre par la suite à celle-ci de bénéficier des fonds alloués au titre de la formation.

Lucie voulait préparer Baranes à la découverte d'éléments concernant l'association TERRE NEUVE au siège du parti alors qu'aucun lien ne pouvait le laisser supposer. Elle s'en était expliquée auprès du juge Le Goff.

Dés leur entrée dans le vestibule ils furent accueilli par le DAF (119) de l'organisation qui gratifia Lucie d'un large sourire et proféra quelques menaces déguisées à l'endroit de Baranes

- Le parti politique a une reconnaissance constitutionnelle. Il concourt à l'expression du suffrage et ne peut être traité comme un simple club sportif lui sortit le « blanc bec ».
- Je ne pense pas me trouver dans un stade lui répondit du tac au tac Baranes ou alors je vous rassure je ne compte aller visiter que le vestiaire de Lucie Leprince .

Elle les mena d'ailleurs droit dans son bureau dont la porte n'était pas fermée à clé. Au passage elle n'avait pas manqué de leur faire observer l'inscription murale d'une citation d'André Malraux qui ne manquait pas de pertinence (120)

« On ne fait pas de la politique avec de la morale mais on n'en fait pas davantage sans ! »

Cette pensée engagée de l'auteur de « l'homme précaire » servait de légende à l'importante lithographie du Général de Gaulle. La même que celle qui trônait dans le cabinet de Maître Levendeur. Un ange passa.

Le Commandant Machoire avait commencé de fouiller minutieusement l'armoire IKEA qui faisait face au bureau de Lucie tandis que l'expert en informatique avait entrepris, sous le regard intéressé de Calmart, l'auscultation du poste fixe. Un vieil appareil HP équipé d'un disque dur externe bon pour être saisi tel quel. Lucie ne s'était pas trompée.

Elle avait joué le jeu de la collaboration et le fichier renfermait une cinquantaine de noms répartis sur deux modules de stages intitulés « collecte de fonds de campagne ».

Le dossier « TERRE NEUVE » que consultait Fabienne renfermait bien quant à lui les notices de demande d'agrément renseignées. Au titre des intervenants référents figuraient deux collaborateurs de Maître Levendeur : Jean Gordes et Lucie elle même.

La raison d'être du château de Lapalisse prenait la forme d'un centre de formation.

Lucie voulut à nouveau se justifier mais Baranes lui fit comprendre que ce n'était pas la peine. Elle aurait l'occasion de s'en expliquer avec le juge Le Goff.

Et puis à ce stade des investigations le rôle exact du Château de Lapalisse était loin d'avoir été élucidé. Il faisait partie des zones d'ombre qui restaient encore à enquêter.

La perquisition parvenait à sa fin lorsque le jeune gardien, Luc Prieur, demanda à Baranes ce qu'il convenait de faire du courrier reçu et non ouvert.

Il y avait là une bonne trentaine de lettres que Calmart se proposa d'ouvrir pour en faire une lecture rapide et sélective.

Une lettre au moins ne manquait pas d'intérêts.

Il s'agissait du bulletin de salaire de Lucie Leprince pour le mois qu'elle venait de passer en détention.

- Celle là elle est bien bonne ! dit Calmart qui insista auprès de Lucie
- Dites-moi, « au placard » vous continuez à percevoir votre salaire ?

Le regard de Lucie se figea et elle ne sut quoi répondre. Pour la première fois Baranes lui trouva un air décontenancé. Elle balbutia quelques mots incompréhensibles pour finir par dire qu'il s'agissait sûrement d'une erreur .

- Une erreur, mon cul oui continua avec insolence Calmart qui au lieu de s'emporter aurait mieux fait de se concentrer et de constater qu'il ne s'agissait pas d'un bulletin de salaire du parti MRP pour lequel elle travaillait.

La découverte était encore plus stupéfiante. Le bulletin de salaire de Lucie émanait d'une société de gros œuvre, dénommée La Taillade sise à Vichy dans l'Allier.

- Un emploi fictif quoi ! dit sèchement Baranes.
- C'était une idée de Bonnet. Il m'a dit que cela se faisait jusqu'à un certain plafond autorisé et je n'y ai pas vu malice répondit Lucie qui venait de se reprendre.

La perquisition terminée, Luc Prieur donna un coup de main à l'expert informatique qui finalement s'était décidé à saisir l'ensemble du matériel.

De retour au service, Lucie fut conduite dans le bureau de Fabienne pour y signer les actes de procédure et les fiches de scellés qui avaient été constitués. Elle s'y livra sans aucun commentaire.

Calmart et Prieur se proposèrent de raccompagner l'Expert à son Cabinet et d'en profiter pour lui déposer immédiatement « les encombrants ».

Il ne restait plus qu'à ramener Lucie à sa loge.

Même si elle s'était vite remise de ses émotions, Baranes avait senti chez elle une certaine déstabilisation et une envie de se libérer.

L'heure était avancée.

Le déjeuner avait consisté en un sandwich sur place c'est pourquoi Baranes soumit à Fabienne et Machoire l'idée d'une « pizza » avant de réintégrer Lucie. De toute façon passé 17 heures on ne « soupe » plus à Fresnes.

Autant alors la reconduire après une pitance prise en petit comité et lui donner la possibilité de pouvoir discuter librement si elle le souhaitait.

Lucie apprécia et se détendit quelque peu.

Fabienne lui avait promis de ne pas parler de l'affaire et lui avait proposé de partager avec elle leur pizza.

La discussion s'amorça à bâtons rompus.

C'est Lucie qui la première ramena le sujet sur Levendeur. Elle était persuadée qu'il connaissait la planque de Bonnet et restait étonnée que personne à ce jour n'ait pu le contraindre à parler.

– J'ai été légère dit-elle mais cet homme est machiavélique (121).

– Vous parlez de Bonnet ou de Levendeur l'interrogea Baranes

Elle parlait de Levendeur. L'homme aux valises d'espèces disait elle. Il se vantait toujours d'avoir tout ce qui comptait dans Paris à ses pieds. Ce ne sont pas les idées mais l'argent qui guide le monde et l'argent il en avait.

Selon Lucie, Levendeur pratiquait les « comptes à demi ».

C'est du moins ce que Bonnet un jour lui avait expliqué. Une moitié en France, une moitié en Suisse. Il alimentait en France les comptes de sociétés suisses qui désiraient investir sur la place de Paris, généralement dans l'immobilier, avec les sommes en espèces que lui remettaient ses clients Français. Puis il demandait à ses clients suisses de déposer les contreparties sur des comptes en Suisse qu'il faisait ouvrir aux noms des clients Français qui lui avaient remis les espèces.

En quelque sorte Levendeur était à lui seul une chambre de compensation.

Comme elle s'en était expliquée elle n'avait donc pas eu à se rendre à Lausanne pour alimenter en dépôts les comptes de Denise Marigot. Quant à Bonnet, elle commençait aussi à douter de lui.

– Je crois qu'ils m'ont tous pris pour une conne dit-elle en lâchant une petite larme.

(118) Siegfried André : académicien français – promoteur de la sociologie électorale (1875-1959)

(119) DAF : directeur administratif et financier (120) Malraux André : écrivain et homme politique français – auteur de la « condition humaine » (1901-1976) (121) Machiavel Nicolo Machiavelli - écrivain et homme politique italien (1469-1527)

28 Les beaux esprits se rencontrent

C'était vendredi en fin d'après-midi.

Baranes avait convenu avec Maud de se retrouver dans le petit square Saint-Augustin à deux pas des grands magasins du boulevard Haussmann. (122).

Il était assis sur un banc blanc et commençait à fantasmer sur cette rencontre qu'il préparait dans sa tête depuis plusieurs jours.

Le temps ne passait pas et Maud se faisait attendre. Elle avait accepté de poursuivre leurs jeux érotiques et d'aller plus loin. Baranes lui avait alors proposé de se glisser dans un de ces hôtels du quartier Saint-Lazare où de nombreux couples volages se prêtaient aux derniers plaisirs de la semaine avant la séparation du week-end.

L'idée de partager comme eux un moment inédit l'avait séduite. Il manifestait alors un peu d'impatience face à son retard.

Le square peu fréquenté avait pourtant un côté apaisant. Il était un des rares jardins de Paris à offrir essentiellement des floraisons blanches. Des rosiers, des lilas, des boules de neige, des lauriers, des seringats, toutes sortes d'arbustes des quatre saisons, pourvu que leurs fleurs soient blanches.

Cette blancheur était un hommage rendu au roi Louis XVI guillotiné et à Marie-Antoinette, sa légitime épouse, à qui le même sort fût réservé.

C'était exactement là, à l'endroit de la « chapelle expiatoire », que les corps sans tête avaient été inhumés, à même la terre, recouverts de chaux vive. Ils n'ont dû leur dignité retrouvée qu'à Louis XVIII qui fit transporter leurs dépouilles en 1815 dans la nécropole royale de Saint-Denis.

La légende voudrait que certaines personnes dévotes aient cru voir à plusieurs reprises au-dessus de la crypte voûtée l'apparition de Marie Antoinette.

Bien que non croyant, Baranes y risqua un œil sans espoir de voir surgir sa Maud. Et pourtant elle était là. Émue par l'endroit qu'elle découvrait pour la première fois ayant toujours pensé que les corps du roi et de la reine avaient été directement ensevelis à la basilique Saint Denis.

Baranes se posta langoureusement derrière elle, posa ses deux mains sur ses hanches, et lui récita dans le creux de l'oreille les seuls vers amoureux qu'il connaissait de Voltaire (123), qu'il aimait à se répéter comme il aimait se répéter le refrain de Warum, Zag Warum (124)

« Un oiseau peut se faire entendre après la saison des beaux jours
mais sa voix n'a plus rien de tendre s'il ne chante plus ses amours ».

– On y va ? lui dit-il, j'ai hâte de toi, de te chanter, de te croquer.

Maud n'avait pas dit un mot. Elle n'avait rien laissé échapper de ses attentes, de ses envies, de ses émotions laissant le soin à Baranes de continuer à la charmer. S'amusait-elle de le voir tourner autour d'elle comme un paon pour mieux l'appriivoiser ?

Il devinait son attente et ne voulait pas non plus forcer son désir.

C'est discrètement en lui tenant le coude droit que Baranes la guida vers la sortie du petit jardin. D'un pas alerte et décidé ils se dirigèrent vers le passage Saint-Lazare qu'ils traversèrent en flânant pour se donner l'illusion d'un couple ordinaire.

En fait l'un comme l'autre aspiraient maintenant à se retrouver seuls à l'abri du tumulte de la rue et de l'agitation due à cette fin de journée.

Baranes sentit Maud lui pincer le bras. Elle le serrait comme pour contenir une peur, un trouble, une excitation à l'approche de l'Hôtel du Printemps.

– Tu sembles bien connaître lui dit-elle.

Il s'en sortit par une plaisanterie salace du style

– Je fais les 5 à 7 des galeries Lafayette .

Maud finalement s'en foutait un peu. Elle assumait et prenait cela comme faisant partie des préparatifs, de la mise en condition, des approches sensorielles avant qu'elles ne deviennent sensuelles.

Carmen les accueillit avec la discrétion d'usage et les orienta temporairement vers le petit salon, derrière son comptoir. Juste le temps de laisser descendre, sans les croiser, un couple d'homosexuels qui venait d'assouvir leur phallocentricité.

Le temps aussi pour Carmen d'empocher sa petite commission. Un mise en scène pas désagréable qui contribuait à en rajouter à l'état de plus en plus émoustillé dans lequel commençait à se trouver Maud.

L'impatience était en train de changer de camp.

La voie était libre et les deux tourtereaux pouvaient enfin accéder au lupanar (125) du 3ème étage, chambre 33, avait indiqué Carmen. Celle donnant sur la cour... de résonance et d'écho lorsque les fenêtres restaient ouvertes.

Décidément l'hôtesse n'en manquait pas une.

Seule Maud se sentait maintenant complètement abandonnée du monde habituel et se voyait livrée aux rituels païens qu'elle s'était imaginés.

La chambre sentait le renfermé et n'avait pas d'autre mobilier qu'un lit aux lames grinçantes, un vaste miroir sur un pan de mur et deux chaises. La petite salle de bain était équipée d'un lavabo et d'un bidet.

Du printemps, l'hôtel n'avait gardé que le nom.

Maud déboîta sa ballerine droite avec le pied gauche et se jeta sur la descente de lit en retirant d'un geste vif la deuxième ballerine qu'elle envoya claquer contre la porte.

Elle se laissa ensuite tomber de tout son long sur le lit grincheux. Baranes suivit avec la rapidité d'un éclair. Le lit émit un deuxième couinement douloureux. Ils en étaient encore aux préliminaires lorsque Carmen vint frapper avec énergie à la porte branlante.

– Monsieur, il y a quelqu'un en bas qui vous demande dit-elle. C'était François !

- Qu'est ce que tu fous ici ? lui demanda Baranes encore tout surpris de sa venue et passablement contrarié de le voir.
- Désolé vieux, mais il y a urgence.
- On a alpagué ton suiveur lui dit François. Il était en train de prendre des photos à votre sortie du petit parc et lors de votre entrée dans l'hôtel. Mes mecs ont pensé que c'était le bon moment et j'ai rappliqué dare-dare. Maintenant si tu veux, je peux te filer un coup de main pour finir la petite.

Il ne restait plus à Baranes qu'à remonter expliquer la situation à Maud. Elle allait apprécier. Il n'en doutait pas.

En fait elle le prit moins mal qu'il le pensait. Tout au moins si elle était contrariée elle ne le montra pas. Au contraire, elle sembla fort intéressée de la tournure que commençait à prendre cette affaire. Et former un couple avec Baranes n'était pas finalement pour lui déplaire.

Un peu décoiffant mais tout ça la sortait de son ordinaire.

Donc ils avaient été suivis. Mieux ils devenaient une véritable attraction. Il restait à savoir maintenant à quel public était destiné leur numéro.

C'est donc ensemble qu'ils descendirent rejoindre François qui les attendait dans le petit salon pour lui demander des explications.

- Je préfère qu'on se retrouve rue Royale leur dit-il, l'endroit sera plus tranquille et entre temps je vais glaner quelques infos sur la suite des événements .

Il s'agissait d'une brasserie située un peu plus haut que chez Maxim's, sur le même trottoir, qu'ils avaient l'habitude de fréquenter. Au-dessus du bar il y avait un petit réduit ouvert sur la salle qui permettait de voir sans être vu.

Un lieu idéal pour une mise au point qui s'imposait. Ils étaient impatients de connaître la suite.

Lorsque François réapparut Baranes comprit aussitôt à sa mine que quelque chose avait « foiré ».

- Parle, mais parle donc lui dit Baranes.

En guise de réponse François lui mit sous le nez et sous les yeux une carte de Police.

- Ben merde alors lâcha à haute voix Baranes qui n'en revenait pas.

La carte de Police était celle du brigadier Chef Daniel Béreni.

Il avait été « serré » au coin de la rue de Provence avec son appareil photo. Selon François cela faisait deux jours qu'il suivait Baranes et lorsque les deux « mecs » lui étaient tombés dessus il en aurait pratiquement « pissé » dans sa culotte.

Il a été traité par des voyous comme un voyou.

Il ne se serait pas fait prier pour les suivre jusqu'à la voiture restée stationnée devant la petite église. A peine à l'intérieur ils l'auraient saucissonné et cagoulé puis à moitié couché sur la banquette arrière.

Bérenni n'aurait ni bronché, ni manifesté de résistance ou de révolte. Comme s'il devait s'y attendre.

Par contre lorsqu'il avait enfin réalisé qu'il ne s'agissait pas de policiers qui voulaient lui faire peur mais bien de voyous qui ne comptaient pas le relâcher de si tôt il aurait commencé à «baliser» et proposé de s'expliquer.

- Les gars l'ont descendu cagoulé à la cave; il y restera le temps que tu le souhaiteras dit François.
- Comment ça à la cave ? lui demanda Baranes un peu interloqué.

La cave n'était pas une simple expression. Il s'agissait réellement d'une cave fermée appartenant à un particulier et située au sous sol d'un immeuble proche des Champs Elysées.

- Tu comprendras qu'il vaut mieux que tu ne saches pas où ? insista François. Par contre je te propose de me dire ce que tu souhaiterais savoir de lui et le temps que vous commandiez un petit dîner pour vous remettre de vos émotions, je serai de retour avec les premières réponses.

Baranes acquiesça. Le garçon prit la commande et apporta les deux « vrais » whisky écossais qu'avait demandés Maud. Il leur fallait bien ça.

- Désolé dit Baranes qui se mit à «briffer» Maud sur «le coup monté» pour tenter de récupérer Bonnet. Elle n'en revenait pas.

Il aurait pu se taire et ne rien lui dire. La quitter à l'hôtel sans se la faire suivre. Mais au point où il en était il avait choisi de tout lui raconter pour avoir au moins un témoin si cela devait mal tourner.

Les pressions, les menaces, les appels anonymes, la visite de son appartement, tout ça Maud le partageait avec Baranes. Toujours de bons conseils, elle avait même tendance à penser qu'il fallait aller maintenant jusqu'au bout et ne libérer Bérenni qu'après s'être assuré de la personne de Bonnet, comme si il y avait un lien de cause à effet.

Sans doute avait-elle raison. Bonnet, supposé avoir été jusqu'à maintenant entre les mains de ses manipulateurs et leur avoir faussé subitement compagnie pour se réfugier sous la protection des amis de François comme cela avait été envisagé, pouvait être une monnaie d'échange si cela devait mal se terminer.

Le retour de François devait leur apporter quelques éclaircissements.

- D'abord dit François, il prétend n'avoir fait qu'une simple « tricoche » pour un privé dont il ne veut pas dire le nom. (126)
- Il plaisante je suppose lui répondit Baranes, il voudrait nous faire croire maintenant qu'il intervenait dans une affaire d'adultère .

François le rassura en lui précisant qu'à la première « bouffe » il avait changé de registre. Il se serait juste pris une claque de mouche.

- Il a fini par admettre être conseiller technique au ministère sous les ordres d'un Jean Gordes, un contrôleur général honoraire, poursuivit François
- C'est plus acceptable. On y vient dit Baranes en se frottant les mains.

L'orchestration de la place Beauvau prenait du sens.

Il ne faisait plus aucun doute que depuis le début Bonnet était un jouet entre leurs mains.

Tous se connaissaient et avaient continué à entretenir des liens depuis la fin de la guerre d'Algérie.

Levendeur, Gordes et maintenant Bérenni, bien que plus jeune. Ils avaient su emballer les médias grâce notamment à ce Malfrais, un des leurs, qui valait moins que rien, mais qui avait su tirer parti de la situation pour se remettre en selle journalistiquement parlant.

Ses visites chez Gordes, la veille des interviews de Bonnet, signaient sa duplicité. Hervé Lejeune l'avait subodoré lui qui avait été le premier à avoir publié les écrits que lui communiquait Levendeur.

- Jusqu'où étaient-ils capables d'aller ?

Finalement la séquestration de Bérenni se présentait comme une bonne chose. Elle avait le mérite de mettre fin à une escalade en utilisant leurs méthodes : œil pour œil, dent pour dent.

François en profita pour confirmer que cette agitation pouvait effectivement avoir été causée par le changement radical d'attitude de Bonnet. Ses amis brésiliens venaient de lui confirmer en effet que depuis deux jours Yves Bonnet avait accepté de se placer sous leur protection.

Il n'avait donc pas réintégré la planque qui lui avait été aménagée pour couvrir sa fuite.

- C'est normal que les marionnettistes soient aux abois avait déclaré François qui s'était excusé de les abandonner quelques instants. Il venait d'apercevoir quelqu'un lui faire des signes dans la rue.

Rapidement de retour il prit un malin plaisir à leur distiller avec longueur les derniers rebondissements. Bérenni avait sur lui des clés de voiture.

Les gars avaient eu un peu de mal à obtenir l'endroit où il avait planqué son véhicule mais les quelques baffes appuyées avaient eu raison sur lui. Il s'agissait d'une Laguna noire stationnée rue du cirque.

- Et cerise sur le gâteau ! Devine ce qui a été trouvé dans la malle de l'auto ? dit François à Baranes qui était bien incapable d'imaginer quoi que ce soit.

François ouvrit son veston et sortit une chemise de papier bleu qu'il avait planqué contre son flanc droit. Elle contenait les documents volés au domicile de Baranes.

Enfin certains documents car après inventaire il s'avérait que deux ou trois pièces au moins avaient été soustraites.

Pour l'une il s'agissait, et c'était fort dommage de les perdre regretta Baranes, des notes d'enquêtes sur l'affaire rocambolesque d'un avion renifleur de pétrole. Un scandale d'État qui avait aussi en son temps défrayé la chronique.

Pour l'autre, il s'agissait de l'original d'une lettre touchante d'un ministre de la justice au Secrétaire Général du mouvement libéral qui avait précédé le MLP et qui écrivait sans ambages :

« au sujet de votre intervention j'ai bien reçu la caisse de 6 bouteilles de Chivas mais je n'ai pas trouvé l'enveloppe de 1,5 que vous m'aviez promise ».

Mais surtout, et Baranes y tenait, le dossier ne contenait plus la carte d'adhésion au SAC d'un député passé au centre (127).

La formule d'engagement était non équivoque.

« Je jure fidélité et m'engage à servir inconditionnellement le Général de Gaulle».

Des petites choses qui étaient destinées à entretenir les souvenirs de Baranes.

Rien que pour ça, Maud avait sans doute raison. Bérenni devait attendre la reddition d'Yves Bonnet avant d'être remis en liberté. Et surtout qu'il ne vienne pas se plaindre !

(122) Square Louis XVI : 29, rue Pasquier à Paris 8ème (123) Voltaire : François Marie Arouet – philosophe français – lettre à Madame Lillin de Genève 1773 (1694-1778) (124) Warum : chanson de Felgen Camillo (1959) né en 1920 au Luxembourg (125) Lupanar : maison close et de plaisirs (126) tricoche : enquête à des fins privées menée avec des moyens de police (127) SAC : service d'action civique au service du pouvoir en place jusqu'en 1981 – association interdite et dissoute en 1984

29 Il n'y a que le premier pas qui coûte

Ce dimanche allait être long. Baranes s'était levé tôt pour retrouver le juge Le Goff dans un café autour de la fontaine de la place Saint-Michel, à deux pas du palais de justice.

Il avait ensuite rendez-vous avec Yves Bonnet à 10 heures.

Hubert Le Goff n'en revenait toujours pas. Cet homme recherché par tous les médias de France et contre lequel il avait délivré voilà plus de quatre mois un mandat d'arrêt allait tout simplement se livrer prisonnier.

Certes il avait bien compris que des « tontons »(128) avaient prêté main-forte mais tout de même.

Il estimait que Baranes avait peut-être pris beaucoup de risques et encore celui-ci s'était bien gardé de l'informer de la rétention de Bérenni. Une affaire qui n'intéressait que la grande maison.

- Restons cachés pour vivre heureux avait dit avec un brin de satisfaction Hubert Le Goff qui n'envisageait de se présenter à son Cabinet que sur le coup de midi. A l'heure où le palais devait être désert.

Pour les mêmes raisons de discrétion, de sécurité et d'efficacité et aussi parce qu'il était toujours autant sur sa réserve Baranes n'avait pas plus informé que cela les siens.

Il avait tout juste préparé Machoire et Fabienne à la reddition probable de Bonnet selon des pourparlers qu'il avait engagés avec ses avocats.

Un gros mensonge qui n'avait pour but que de protéger ses collaborateurs contre tous dérapages ou reproches que ne manquerait pas de leur faire cette « chère administration » au moindre problème qui pouvait survenir. Aussi, moins ils en savaient, mieux cela valait pour eux. !

« Cependant il fallait assurer le coup » avait estimé Baranes et se doter malgré tout de quelques moyens.

C'est pourquoi Patrick Machoire avait habilement permuté avec un commandant de la « crim » pour prendre ce jour là la permanence d'État-Major. Un travail de doublure qui consistait à seconder un fonctionnaire qui avait pour fonction de réceptionner et de rediriger tous les messages régionaux vers les divisions opérationnelles.

Son absence, s'il était amené à quitter subitement son poste, ne pouvait mettre en péril la police nationale.

Quant à Fabienne, elle avait vite compris sans que Baranes ait eu besoin de lui faire un dessin qu'elle devait se rendre libre et « motorisée » .

Elle était donc rentrée chez elle en cette fin de semaine, et une fois n'était pas coutume, avec le seul véhicule de service équipé d'un terminal fichier.

Elle avait invité le jeune gardien Luc Prieur, dont la femme était de garde à l'hôpital, à partager en famille le repas dominical.

Tous finalement n'attendaient plus que le signal de Baranes pour le rejoindre sur un lieu que par contre il avait tenu secret mais choisi comme étant le plus proche du ministère et à équidistance du palais de justice.

«L' hôtel Intercontinental» comme tous les grands hôtels avait l'avantage d'avoir du personnel disponible et un service interne de sécurité. Cela pouvait toujours servir.

De plus il était situé à deux pas de la rue de Rivoli où stationnait en permanence une compagnie d'intervention de la PP.

Mais c'est vrai qu'à franchement parler son histoire n'était pas à son avantage.

Pendant l'occupation allemande l'hôtel Intercontinental renfermait la cour martiale nazie qui avait eu à connaître du groupe Manouchian (129).

Aujourd'hui, l'hôtel appartenait à un trust financier brésilien qui détenait plus de 200 établissements dans le monde. Pour un retour de Rio on ne pouvait mieux espérer comme ambiance de famille.

Il fallait aussi prévoir une protection plus rapprochée.

En effet Baranes n'excluait pas une possible intervention des «pieds-nickelés» si Bonnet avait été suivi bien que très peu probable. Il avait demandé à un lieutenant des stups, un Bordelais comme lui avec lequel il partageait les voyages lorsqu'il redescendait au « país », de planquer face à une sortie de la rue du Mont Thabor.

Ce dispositif lui convenait bien.

Il ne lui restait plus qu'à se positionner sous les arcades, non loin de l'entrée principale du 3, rue de Castiglione, et attendre la venue annoncée d'Yves Bonnet.

Il calmait son impatience en tirant de bon matin sur un « siglo IV Cohiba » (130) en regardant vers la place Vendôme.

La rue était calme et peu empruntée.

La place Vendôme n'était pas un lieu très fréquenté le dimanche. Les touristes qui s'y aventuraient se dirigeaient généralement au pied de l'imposante colonne au sommet de laquelle reposait un petit Bonaparte en grand caporal.

La réputation de l'endroit relevait autant des prestigieux bijoutiers qui y tenaient commerce qu'à la concentration d'hôtels particuliers plus somptueux les uns que les autres.

A l'origine cette place s'appelait la place des conquêtes. Elle n'aurait été rebaptisée en place Vendôme, du nom de l'hôtel qui l'occupait, qu'après avoir été rachetée par Louvois (131) qui en fit une place pour loger les administrations au nombre desquelles ne subsistait aujourd'hui que le ministère de la justice.

- Si Louvois voyait ça, il se retournerait dans sa tombe » songea avec amusement Baranes en se remémorant le fac -similé de la lettre de Vauban à Louvois qu'il avait fait encadrer et accrocher en bonne place dans son bureau : (132)

« Monseigneur, Je dis que percevoir des commissions sur les marchés ne sert qu'à vous attirer comme entrepreneurs que tous les misérables qui ne savent où donner de la tête, les fripons, les ignorants, et à faire fuir tous ceux qui ont de quoi et qui sont capables de conduire une entreprise » .

Comme quoi les malversations avaient toujours existé et rien depuis n'avait changé.

Une leçon que Baranes souhaitait que chaque enquêteur financier garde toujours à l'esprit.

François avait confirmé que Bonnet avait bien embarqué sur le vol à destination de Genève où il était arrivé la veille.

Le plan de Deschamps semblait avoir bien fonctionné et il devait lui en être reconnaissant.

Avant de se constituer prisonnier il avait souhaité séjourner une nuit à l'hôtel avec son amie Marie Danièle. Une femme dont jusque là Baranes avait complètement ignoré l'existence.

François lui avait fait jurer de continuer à l'ignorer.

Il avait eu du mal à l'accepter mais il l'avait accepté. Cela faisait partie des promesses faites à Bonnet et il comptait bien la tenir. Il devait aussi être accompagné de son avocat et ça ce n'était pas du goût de Baranes qui souhaitait s'entretenir avec lui sans témoin.

Soudain Bonnet apparut.

Il descendit d'un taxi qui venait de stationner au milieu de la chaussée avec un homme de forte corpulence, aux cheveux longs frisés et grisonnants. Il avait le teint blanc et ses cheveux noirs épais lui donnaient un air sévère et inquiet. Il tenait à la main un petit sac de sport de femme.

Les deux hommes montèrent rapidement l'escalier de pierre et pénétrèrent dans l'hôtel.

Baranes attendit quelques minutes avant de traverser la rue et de se diriger à son tour vers l'hôtel. Juste le temps de « sonner le rappel » et de s'assurer que personne ne les avait suivis.

Le bar se trouvait sur la gauche d'une cour carrée en verrière aménagée en vaste salon. Il était vide. C'était un endroit un peu sombre, intime, artificiellement éclairé par de petites lampes 1900, revêtu d'un velours rouge vif et de boiseries à l'anglaise.

Les deux hommes étaient assis au bar sur de hauts tabourets.

Lorsque Baranes fit son entrée, l'homme aux cheveux blancs lui serra immédiatement la main comme s'ils s'étaient toujours connus. Il s'annonça comme étant Maître Duchemin et lui présenta Yves Bonnet, « l'otage tant attendu, enfin libéré ».

- Nous comptons beaucoup sur vous Commissaire dit l'avocat en guise de mot d'accueil.
- C'est plutôt sur votre client qu'il faut compter lui répondit Baranes.
- Je voudrais qu'on ne me juge pas sur mon absence intervient Yves Bonnet.

Son principal souci, en cet instant des présentations, était essentiellement de savoir quelle considération les autorités judiciaires ou autorités tout court pouvaient avoir encore de lui après le comportement qu'il avait adopté pendant son exil.

Ses premiers mots, ses premières réflexions ou témoignage ne portèrent que sur le regret qu'il éprouvait maintenant à avoir choisi à tort une attitude de fuyard.

Il ne voulait pas que cette image puisse hypothéquer son avenir et entacher la vérité du dossier qui allait s'ouvrir, car il l'affirmait

- Je suis revenu, pour rétablir la vérité.

Mais ce qu'il souhaitait le plus au monde c'était semble-t-il de corriger son image.

- On ne vous a pas attendu pour commencer l'enquête s'excusa presque Baranes.

Le ton était donné.

Il allait falloir passer maintenant aux choses sérieuses. Fabienne et Luc Prieur arrivaient à point nommé. Elle se mit immédiatement à entreprendre le « baveux » qui s'empêtrait avec Baranes dans des explications ambiguës tendant à lui démontrer que personne n'avait obligé Bonnet à quitter le pays.

- En voilà des idées ! lui avait répondu Baranes
- Je pense que ma présence n'est plus utile dit-il et d'interroger Baranes pour savoir à quelle heure il devait se présenter chez le juge d'instruction devant lequel son client allait être conduit,
- Le temps de notifier le mandat d'arrêt lui avait répondu Baranes qui espérait en finir dans une heure.

Mais c'était sans compter sur l'obstination de Bonnet à vouloir se justifier et ne pas porter «le chapeau» notamment pour sa fuite. A peine son avocat avait il tourné le dos qu'il contestait ses explications foireuses.

- Vous ne me croirez peut être pas, mais j'ai fait l'objet d'une manipulation dit il.
- Je suis comme Saint-Thomas lui répondit Baranes, je ne crois que ce que je vois et en l'espèce j'en ai plus entendu que je n'en ai vu. (133)
- Je peux vous apporter la preuve de ce que j'avance poursuivit Yves Bonnet.

Et d'expliquer à Baranes et Fabienne qu'il disposait d'un passeport officiel que lui avaient remis ses manipulateurs sous le faux nom de Norbert Caméro.

Seulement voilà il n'avait pas le passeport de Caméro sur lui.

Il l'avait laissé à sa petite amie, la nommée Marie Danièle, avec instructions d'en faire des copies et de les distribuer à la presse après son incarcération.

Baranes lui proposa immédiatement de téléphoner à son amie afin que celle-ci les rejoigne avec le document. Ce qu'il fit sans se faire prier.

- Il faudra être précis sur les conditions de la remise du vrai-faux passeport reprit Baranes.

Et Bonnet de poursuivre, déterminé à aller jusqu'au bout

- Il m'a été délivré par le ministre de l'intérieur, Marcel Piquard. J'avais remis avant mon départ pour le Brésil des photos à Gordes, son conseiller spécial, et c'est le ministre en personne qui m'a fait savoir par téléphone quelques jours plus tard que le représentant du SCTIP au Brésil viendrait me le remettre en main propre. J'ai enregistré la conversation avec Piquard».

Baranes ne broncha pas. Il appela le serveur pour se faire servir des bières et des sandwiches club.

Luc Prieur était déjà sur son petit portable en train de mettre en forme le procès-verbal.

Il fut interrompu par Machoire qui fit son apparition flanqué d'un colosse en livrée.

Il s'agissait du chef de la sécurité, un commandant de la PP en retraite, qui avait été informé de leur présence par M^o Duchemin qui lui avait demandé de rester discret.

– Si je peux vous aider, n'hésitez pas, avait indiqué le chef de la sécurité.

Au point de confidentialité où ils en étaient Baranes sauta sur l'occasion pour lui demander un bureau. Un endroit plus tranquille. D'autant qu'il n'avait pas envisagé un moindre instant de regagner le service au ministère.

Ils se transportèrent dans une petite salle aux rideaux tirés sur la porte de laquelle était indiqué «réservé au service».

Lorsque Marie-Danièle se présenta, la procédure était pratiquement terminée. Il ne restait plus à Yves Bonnet qu'à rédiger la formule de sa main

« sachant que je puis m'y opposer, je consens expressément à la saisie du passeport délivré au nom de Norbert Caméro ».

Ainsi Baranes ne s'était pas posé de question. C'était sans état d'âme qu'il avait enclenché l'ouverture d'une enquête préliminaire. Celle du vrai-faux-passeport.

L'heure était avancée et il convenait maintenant de conduire Bonnet au palais de justice.

Fabienne se mit au volant puis Bonnet monta à l'arrière de la Lancia, assis à côté de Luc Prieur.

Baranes suivait derrière avec le Commandant Machoire.

Le cortège n'avait pas franchi le pont du Châtelet que déjà il était encadré par une horde de motos de presse qui sortaient on ne savait d'où. Ils entrèrent au palais par la conciergerie de telle sorte que nul ne pouvait les accompagner une fois passée la lourde porte de fer qui se refermait sur eux.

Le garenne était entré dans la cage.

Lorsqu'il sortit de l'ascenseur emprunté au parquet général pour se rendre à la galerie financière, quelle ne fut pas la surprise de Baranes de rencontrer Maud dans le couloir ?

Maud venait le prévenir de ce que Bonnet avait remis à un journaliste de « droit de réponse » la copie d'un vrai-faux passeport et il accusait le ministre de l'intérieur d'avoir été l'instigateur de sa manipulation. (134)

– Cette affaire pue lui dit-elle, prends bien garde à toi et de lui donner la copie d'une lettre que venait de lui remettre Hervé Lejeune avant de la publier.

Rémi Marcellin, le nouveau ministre des rapatriés s'adressait en ces termes au garde des sceaux :

« ..Il me semble nécessaire que vous suiviez de près le déroulement de la procédure afin que vous vous assuriez que celle-ci n'avance qu'à coup sûr »....

....Il est en effet essentiel d'éviter toute mise en cause hâtive ou qui puisse laisser soupçonner une quelconque manœuvre à l'encontre de mon prédécesseur, ce qui suppose une grande vigilance, d'autant que certains journaux liés à l'opposition feignent, ce qui est un comble, d'y voir le signe d'une gêne troublante de la part du gouvernement. »

Le juge Le Goff n'entendra que plus tard le fugitif sur le fond du dossier.

Yves Bonnet sera préventivement incarcéré à la prison de la Santé.

(128) tonton : nom donné aux indicateurs de police (129) Manouchian Missak : résistant communiste fusillé le 21 février 1944 (130) Cohiba : cigare cubain de pur havane – siglo étant la taille (131) Louvois François : homme d'Etat français sous louis XIV – surintendant des bâtiments et manufactures (1639-1691) (132) Vauban Sébastien : maréchal de France sous Louis XIV – commissaire général des fortifications – lettre écrite le 17 juillet 1693 (1633-1707) (133) Saint Thomas : apôtre du groupe des 12 qui a douté de la résurrection du Christ (134) Droit de réponse : émission télévisée politique animée par Michel Polak

30 Pierre qui roule n'amasse pas mousse

Hervé Lejeune avait eu raison et tort à la fois.

L'association TERRE NEUVE n'avait pas acheté le château Chabannes du marquis de la Palice dans l'Allier mais le château « Cabane », une vaste demeure du XVIIIe siècle, situé à Lapalisse dans l'Allier, entre la Sologne et le Bourbonnais.

A cette rectification près, le reste de son article s'était avéré exact et Baranes avait du retirer tout le mal qu'il avait pu dire de Sélim Zoary, le planqué du Service.

L'inspecteur des Impôts s'était livré à un travail construit et précis qui apportait un éclairage édifiant à l'opération.

Le château « Cabane », puisque c'était comme ça qu'il convenait désormais de l'appeler, avait été acquis par l'association TERRE NEUVE au prix de 2,3 millions d'euros de la société « BL Investment » sise à Guernesey. Celle-là même dont le nom était apparu au cours de la perquisition effectuée chez Maître Levendeur.

Sauf que BL n'était pas les initiales de BONNET – LEVENDEUR mais de BUSINESS-LONDON. C'était du moins le nom qui se déclinait dans l'acte.

Par contre le montage financier ne manquait pas de « sel ».

Cette société anglo-normande s'était elle-même rendue propriétaire de ce bien à peine 2 ans auparavant. Elle l'avait acheté auprès d'un couple de la région, Monsieur et Madame Bernard Langeais, qui semblait être resté dans les lieux selon les impositions foncières.

Le prix de 1,6 millions d'euros leur avait été payé comptant à l'aide d'un prêt bancaire.

Que ce bien ait été acquis par une société étrangère, passe encore. Mais que ce bien ait été acquis par une société étrangère domiciliée dans « un paradis fiscal » aurait dû commencer à interpeller. Et bien non !

Et que ce bien ait été acquis au moyen d'un prêt bancaire contracté auprès d'une banque Suisse aurait dû encore plus interpeller ! Et bien deux fois non !

Le banquier prêteur n'était pas inconnu de Baranes

Il s'agissait de l'agence vaudoise du Crédit Suisse, la banque de BONINVEST, mais il se garda bien d'en tirer la moindre conclusion.

Ce qui le surprenait et le révoltait à la fois c'était cette facilité avec laquelle le trésor public Français autorisait de telles opérations financières. Car pour obtenir un prêt d'une banque étrangère il suffisait préalablement d'en obtenir l'autorisation auprès du trésor et non des impôts. Et c'était bien là que le bât blessait : si ces deux administrations, qui relevaient du même ministère du budget, s'étaient simplement parlé, elles auraient pu échanger des informations et s'interroger utilement sur la réalité de l'opération.

Car s'agissant officiellement d'un prêt il devait forcément donner lieu par la suite à un remboursement.

Et là plus personne au trésor ne cherchait à savoir si ce prêt était par la suite réellement remboursé.

Seuls les Impôts occasionnellement pouvaient interroger les « contribuables » sur les raisons des versements périodiques de sommes à l'étranger. Et c'était alors souvent, avec un large sourire, que ces derniers leur exhibaient la « magnifique autorisation de transfert » que leur avait délivrée le Trésor. Un sésame qui ouvrait la porte au blanchiment légalisé. (135)

Ainsi, ce que pouvait voir l'œil droit du trésor était complétement indifférent à ce que pouvait voir l'œil gauche des impôts.

Baranes avait beau attirer l'attention des pouvoirs publics sur le manque de coopération nuisible entre les services, il lui était toujours répondu de commencer par s'occuper de ses affaires.

L'essentiel dans un premier temps était de ne pas contrarier la balance des importations et toute entrée de devises ne pouvait que la favoriser.

Personne d'ailleurs ne s'interrogeait sur la réalité même des fonds prêtés et rien ne permettait de dire que le « Crédit Suisse » avait réellement avancé des fonds ou si tout simplement il ne s'était pas contenté de débiter le compte du client. Là le cycle du lessivage aurait été complet.

C'est pourquoi l'apparition de la société BL INVESTMENT laissait songeur Baranes.

Il avait fini par s'assoupir sur le siège arrière du véhicule que conduisait Machoire en direction de Lapalisse.

La Nationale 7 n'était pas la 66 mais elle avait aussi son charme. (136)

Le calme régnait dans le véhicule. Fabienne avait voulu être du voyage ainsi que Léon Calmart. Une photographe du service central de l'identité judiciaire était aussi du déplacement. Le juge Le Goff avait souhaité que soit réalisée une planche photographique des lieux.

Les images seraient plus parlantes pour la chambre de jugement qui allait avoir à traiter de ce dossier. Et puis un bâtiment c'est plus palpable qu'un mouvement financier.

C'était aussi l'occasion de constituer quelques clichés souvenirs de mission.

Le circuit de la mythique N7 ne ressemblait plus à la chanson de Charles Trenet même si la route bleue restait encore la route des vacances. (137) Un jeune dessinateur, Thierry Dubois (138) s'était fait le spécialiste des affiches de toutes les manifestations estivales organisées par de nombreuses communes traversées.

Le parcours de Paris à Lyon avait autant de centres d'intérêts que celui de Lyon à Monaco. Il traversait les vallées de la Loire pour pénétrer dans celle de l'Allier.

Ils roulaient à vive allure et venaient de passer Varennes sur Allier. Ils approchaient maintenant du bourg de Lapalisse et il n'était pas loin de midi.

– On fait un passage et après je propose d'aller se restaurer avant la visite du château leur dit Baranes.

Ce premier passage n'ayant pour but que de s'assurer de la présence ou pas d'occupants. A défaut ils passeraient à la Mairie requérir deux témoins.

Derrière les grilles ils aperçurent au loin, au fond de l'allée, un véhicule et deux personnes qui se dirigeaient vers un bâtiment annexe.

- Voilà déjà un problème de réglé dit Machoire qui ajouta «On va où Patron ?» (139)
- A l'auberge du coin répondit Baranes.

La petite photographe s'inquiéta du coût du repas car son taux de remboursement était faible. Elle ne s'y retrouvait dit-elle que si elle découchait. Fou rire des mecs.

En fait elle percevait dans ce cas là un forfait journalier.

Le remboursement des frais dans l'administration était comparable à la billetterie des compagnies aériennes. Il n'y avait pas un passager qui payait le même prix pour un billet sur le même vol. Au restaurant c'était la même chose. Il n'y avait pas un fonctionnaire qui percevait le même remboursement pour la même assiette. Selon son grade, c'était fromage ou dessert.

- C'est moi qui régale leur dit Baranes d'un geste généreux mais qui comptait bien faire passer l'addition globale sur le service.

A peine la commande passée , Calmart reprit la discussion sur le financement de cette opération. Lui, ce n'était pas le prêt peut-être habillé de BL INVESTMENT qui le turlupinait mais le dossier scandaleux que Bonnet avait présenté à la commission du ministère des rapatriés pour obtenir le déblocage des fonds au profit de l'association TERRE NEUVE.

Bonnet avait tout simplement bidouillé un dossier d'aide au titre du dédommagement de la violation du droit constitutionnel de propriété au bénéfice de 110 personnes dont il avait imité les signatures. Il avait ainsi, sur la base d'un listing fourni par la Préfecture de l'Allier, fait croire qu'il avait été attribué une somme de 3,7 millions à répartir entre 130 personnes censées ensuite avoir des parts associatives.

Globalement cela correspondait à l'allocation individuelle de 27 500 euros promise aux exilés depuis plus de 20 ans par le gouvernement français en dédommagement de la perte de leur bien.

Yves Bonnet avait ainsi escroqué d'une manière ignoble 57 harkis, 44 pieds noirs et 29 européens.

Sur cette somme, TERRE NEUVE avait bien entendu réglé BLINVESTMENT et engagé des travaux pour le solde.

En fait les travaux restaient à prouver avait ajouté Calmart qui n'avait comptabilisé que 800 000 euros de dépenses sur un solde de 1,4 millions d'euros.

La part des anges pouvait s'élever à 600 000 euros. (140)

Une somme rondelette qui faisait de ce Bonnet une véritable crapule.

- Comme si cela ne suffisait pas, devinez quelle est l'entreprise de gros œuvre ? interrogea Calmart imitant un présentateur télé,
- Ne me dites pas qu'il s'agit de l'entreprise du maire de Vichy qui était le garde des sceaux de l'époque lui répondit Baranes.
- Pas tombé loin Patron, il s'agit effectivement d'une entreprise de Vichy répondit Calmart.

- Je sais s'écria Fabienne, il s'agit de la société Lataillade, l'employeur de Lucie !
- Vous êtes trop bons intervint Machoire lequel se tournant vers Baranes ajouta :
- C'est Némoto qui va être content. Il va pouvoir allonger des primes.
- Rêve lui répondit Baranes.

Après le déjeuner et ce tour d'horizon rapide mais fructueux, les voilà revenus devant la grille du château.

Deux énormes chiens bergers les entendant se manifester au portail se précipitèrent sur eux et se mirent à aboyer sauvagement. Pas du tout du goût de Baranes qui ne supportait pas les chiens.

Heureusement, entendant le vacarme, une jeune femme brune vint à leur contact. Lorsqu'elle fut plus près, Fabienne la reconnut immédiatement.

Il s'agissait de Marie Danièle. Pour une surprise, c'était une surprise !

Marie Danièle était en fait la fille de Monsieur et Madame Langeais. Ces derniers continuaient d'occuper effectivement le château en qualité de régisseur.

Décidément l'affaire du château prenait une drôle de tournure.

Ses parents n'allaient pas échapper à leurs auditions. Il allait être difficile dans ces conditions de faire l'impasse sur elle comme François l'avait rappelé à Baranes lorsqu'ils s'étaient revus après l'arrestation de Bonnet et la libération de Bérenni.

Ils n'étaient pas sortis de l'auberge et peut-être allaient-ils devoir « découcher ». Les aléas du métier.

La perquisition du château fut courte et sans surprise car à l'exception des habitations privées des conjoints Langeais les pièces étaient vides et en cours de réfection. Seule la toiture semblait avoir été changée.

Il s'agissait d'une grande bâtisse à pignon assez haut, avec deux étages surmontés d'un vaste grenier et de chaque côté, des tours aménagées en pigeonniers.

La photographe s'activait à tout noter et à prendre des clichés de chacune des pièces.

Par contre la perquisition du domicile des Langeais fut un peu plus longue. Tous s'attachèrent à lire attentivement les documents relatifs à la vente au profit de BL INVESTMENT.

Baranes ne souhaitait pas sortir des faits de la « saisine » pour ne pas risquer un vice de procédure. (141) Pour rester dans le dossier, il devait s'en tenir aux faits postérieurs au déblocage des fonds publics. Les dates prenaient alors une importance capitale et rendaient l'examen très minutieux.

Il était arrivé, tout en n'écartant rien, à ne pas impliquer Marie Danièle et il en tirait une certaine satisfaction.

Il avait consenti, comme seule impasse, à ne pas fouiller dans son sac à main personnel au grand étonnement de Fabienne qui ne le lâchait pas d'une semelle

- Je t'expliquerai lui avait-il dit.

Il restait à visiter les annexes.

Constituées d'un grand bâtiment en longueur sans étage, les annexes étaient d'anciennes écuries aménagées en salles de classe ou de réunions, au nombre de trois, à la suite les unes des autres.

Au bout se trouvait un bureau dans lequel pénétra seulement quelques instants Baranes qui ressortit pour laisser la place à Calmart, Fabienne et le couple Langeais.

Il alla rejoindre Machoire qui accompagnait la photographe et lui servait de porteur.

La perquisition du petit bureau s'éternisait. Calmart avait mis la main sur divers documents relatifs à un séminaire qui venait de se tenir sur le financement des campagnes électorales. Il avait saisi pêle-mêle des photocopiés d'instructions, des listes de participants et des emplois du temps de diverses sessions.

Dans un tiroir, Fabienne découvrit, à sa grande surprise, un portefeuille en cuir d'homme renfermant un permis de conduire et une carte de Police au nom de Bérenni.

Elle se demanda bien comment Bérenni qu'elle connaissait pour avoir été le garde du corps de l'ancien Ministre Daugat, avait pu égarer ici sa carte de Police.

Il ne figurait pas parmi les stagiaires.

Après tout, se dit-elle le hasard faisant peut-être bien les choses elle décida de placer le tout sous scellé fermé.

La perquisition terminée, Machoire et Calmart avaient entrepris l'interrogatoire séparé des parents de Marie Danièle.

Pour eux, l'affaire avait été menée de bout en bout entre Bonnet et Levendeur. Ils n'avaient jamais rencontré de Guernesais en Bourbonnais et ils avaient pensé jusqu'à ce jour que «Saint-Pierre-Port», la capitale de Guernesey, était en fait un petit port de pêche du lac Léman aux alentours de Lausanne.

Chique ou pas chique les enquêteurs avaient pris leurs déclarations pour « argent comptant ».

Le soleil allait se coucher. Il restait à visiter le parc. Un endroit de 4 hectares comprenant une prairie entretenue et un petit bois avec un plan d'eau.

Le moment idéal pour les photos de paysage.

- Viens, j'ai à te parler dit Fabienne à Baranes l'entraînant dans le sous bois.

(135) Sesame : allusion à la clé magique d'Ali Baba dans le conte des mille et une nuits (136) 66 : route 66 aux USA construite en 1926 – route qui relie Chicago (Illinois) à Los Angeles (Californie)

(137) Trenet Charles : compositeur français – auteur de la « Nationale 7 » 1913 (138) Dubois Thierry : dessinateur humoriste français – auteur de BD « nationale 7 – né en 1963 (139) Patron : terme employé pour désigner le commissaire dans un commissariat (140) part des anges : part autorisée de coulage ou perte de stock (141) saisine : périmètre de l'enquête

31 Il ne faut jurer de rien

Lucie Leprince venait d'être libérée et placée sous contrôle judiciaire.

Elle avait notamment pour obligation d'aller signer chaque semaine à la gendarmerie du coin. L'adresse qu'elle avait donnée n'était plus celle de la place des Vosges à Paris mais celle de Bois-le-Roi : 17, rue Michelet.

Cela annonçait qu'il y avait de l'eau dans le gaz entre elle et certainement Bonnet.

Elle avait aussi changé d'avocat ce qui signifiait clairement son intention de se démarquer.

- Elle semble avoir décidé de tourner la page leur dit Hubert Le Goff.

Baranes, Machoire et Fabienne s'étaient retrouvés dans le bureau du juge. La réunion de travail devait faire le point sur l'avancement du dossier, sa mise en état disaient les magistrats, et la programmation des actes à venir.

La procédure était loin d'être bouclée ! Il restait encore tant et tant à faire.

- « Il faudrait essayer d'aller vite car le parquet m'emmerde dit clairement le juge qui venait de recevoir un réquisitoire aux fins de communiquer
- Il me demande de lui transmettre la totalité de la procédure et d'ajouter «Je vais le faire patienter en sollicitant la saisine de la Haute Cour de Justice pour l'ami Jean Daugat. Il s'est foutu carrément de nous celui-là ».

Et le juge expliqua avoir reçu ses comptes bancaires. De nombreux dépôts d'espèces avaient été effectués aux dates correspondantes à celles des fêtes d'Auch lorsqu'il était encore ministre bien entendu.

Si l'on rapprochait ces faits des déclarations du secrétaire général de la mairie qui avait reconnu avoir reçu des sommes en espèces de Bonnet et les avoir remises au maire on pouvait alors douter de la véracité de ses explications.

A l'entendre, les sommes provenaient des primes de cabinet encaissées en espèces du temps où il était ministre et des économies faites par Mme Daugat, sa vieille mère.

- Quand je dis qu'il me prend pour un con, il me prend vraiment pour un con celui là ! se répétait le juge Le Goff

Lors de son interrogatoire Jean Daugat avait de plus adopté la posture d'une victime.

Yves Bonnet avait tenté de le soudoyer et l'avait abusé, mais il avait aussi admis l'avoir autorisé à imiter sa signature. C'était une pratique courante dans les ministères, paraît-il.

- Il faudra me vérifier cette histoire d'imitation de signature dans les cabinets de ministre avait demandé Le Goff.

Sauf qu'habituellement c'était une petite main du bureau du cabinet qui s'y employait. Là c'était le directeur de cabinet lui-même. Et pour cause : Bonnet, qui présentait une certaine aptitude pour la contrefaçon vu son expérience passée, s'était proposé au grand soulagement du ministre.

Mais l'imitation devait se limiter à des réponses courantes des administrés et non à des actes d'administration.

Une notion que Bonnet n'avait pas ignorée mais effectivement il en avait joué.

- Des imitations de signature, l'expert graphologue en a trouvé dans tous les documents du dossier ajoute le juge. Sur les remises en banque mais également sur les attestations de services faits et sur tous les devis qui ont été présentés. Toutes les ordonnances de paiement comportaient la signature imitée de Daugat alors qu'une décision avait déclaré Bonnet ordonnateur délégué et qu'il pouvait parfaitement à ce titre signer de son nom.

Visiblement Yves Bonnet avait choisi d'impliquer son ministre. Il ne faisait aucun doute que cette ambiguïté lui avait profité.

Le Juge ajouta

- Il dément formellement avoir imité les signatures de particuliers sur les demandes individuelles d'allocations d'indemnisation d'expropriation des rapatriés d'Algérie.

Ce n'est pas du tout l'avis de l'expert qui est certain que ces signatures proviennent de la même main que celle ayant imité le ministre sur les autres documents.

L'avocat de Bonnet a déjà fait savoir qu'il demanderait une contre-expertise mais le premier expert affirme ne pas être inquiet. Son travail attesterait que toutes les signatures ne relèveraient que d'un seul faussaire contrairement aux indications de Bonnet qui avait dit qu'un autre membre du Cabinet avait aussi procédé à l'imitation de signature.

- Mieux, reprit le Juge. l'expert affirme que la lettre proférant des menaces à votre encontre dit-il s'adressant à Baranes, aurait aussi été écrite de la même main.

Décidément ce Bonnet devenait vraiment machiavélique.

C'était aussi l'avis de l'expert psychiatre qui l'avait consulté.

Son diagnostic laissait apparaître une personnalité perverse et narcissique commune à de nombreux manipulateurs. Il en était dangereux pour autrui selon l'école Lacanienne. (142) Il n'aurait pour se rendre valable pas d'autre moyen que de culpabiliser ou d'écraser les autres pour lesquels il n'avait d'ailleurs jamais de sentiment.

Le seul être qu'il était capable d'aimer c'était lui.

Dissimulateur et menteur pathologique il pouvait avoir plusieurs visages. Il pouvait être extraverti, amoureux et exubérant, triste et bon vivant à la fois, séducteur et provocant, cultivé et altruiste, mais aussi tyrannique, autoritaire, voire violent.

Bref, Bonnet était présenté comme un homme intelligent et ambitieux, non conscient du mal qu'il provoquait. C'était un adulte avec les réactions d'un enfant gâté. Car Bonnet n'avait pas été un enfant mal aimé. Bien au contraire. Il avait été élevé en enfant unique, admiré, valorisé, et il pensait être le meilleur des meilleurs. Surtout il ne voulait pas changer, persuadé de détenir la vérité.

Comment dans ces conditions pouvait-il éclairer à l'extérieur de son temple ?

Le téléphone vint interrompre la lecture partielle du rapport d'expert que le juge était en train de faire.

Il resta longuement au combiné avec un air grave se contentant de dire souvent « je comprends, je comprends..... puis avant de raccrocher il dit « à tout de suite, j'arrive ».

– Yves Bonnet vient de se donner la mort dit le juge d'une voix grave

Ils en étaient restés tous stupéfaits.

Le Goff proposa à Charles Baranes de l'accompagner à la prison de la Santé. Il était indigné qu'un prévenu puisse se donner la mort dans l'univers carcéral. A ses yeux rien ne pouvait justifier une telle sanction.

Car Yves Bonnet venait bien de se sanctionner.

Il l'avait entendu dans son cabinet trois jours auparavant, en présence de son avocat, et Bonnet avait montré une volonté à vouloir « ferrailler » qui ne pouvait laisser supposer son geste. Au téléphone, le greffier du bureau d'ordre qui l'avait informé de la nouvelle, ne s'était pas étendu sur les circonstances de son suicide .

– Je ne comprends pas répétait sans cesse Le Goff qui l'avait fait placer dans l'aile des « particuliers ».(143)

Il s'agissait d'un couloir situé au deuxième étage du bloc A dans lequel donnaient huit cellules individuelles. Chaque détenu était enfermé dans une pièce d'une vingtaine de mètres carrés, spacieuse comparées aux autres cellules du bâtiment.

Le détenu devait être vu par un gardien toutes les 3 heures au moins jusqu'à 20 heures trente, l'heure où commençait la nuit. Le moment le plus redouté de la détention car la nuit, le prisonnier se retrouvait face à lui même, dans le « bruit » des cris d'angoisse des uns , des plaintes et des pleurs des autres, parfois des hurlements des punis à l'isolement qui se trouvaient juste en dessous.

Bonnet ne semblait pas s'être plaint de quoi que ce soit.

Sur la table de travail de la petite pièce où il logeait, il y avait encore l'ébauche d'une lettre qu'il destinait à Marie Danièle. Il projetait d'aller s'installer avec elle en Nouvelle Calédonie pour y exercer la profession d'Expert Comptable.

Cela faisait partie, dira l'expert psychiatre, de sa condition narcissique. Un besoin de faire rêver les siens pour garder sur eux ce pouvoir de domination.

Jusqu'au bout il aura préféré garder raison sur les morts que d'avoir tort parmi les vivants.

Pouvait-on penser autrement ?

Les enquêteurs du 36 étaient déjà sur place, requis par le procureur de la république qui avait immédiatement ouvert une enquête sur les causes de la mort.(144)

Cela s'était passé dans la cour de promenade.

Une grande terrasse couverte d'un grillage située en bout du corridor. Chaque détenu y accédait une heure par jour, matin et après-midi s'il le souhaitait.

Il s'y promenait seul et sans surveillance. La cour était exclusivement destinée aux pensionnaires de cette aile.

Yves Bonnet s'y était pendu !

Son corps reposait à même le sol dans un coin de la cour.

Il était torse nu et revêtu d'un pantalon noir mal boutonné. Ses cheveux semblaient plus noirs qu'à leur habitude. Il avait les yeux fermés et le visage d'une blancheur de spectre. Il portait encore autour du cou les restes de sa chemise nouée en ficelle dont une partie avait été coupée.

L'autre extrémité de la chemise pendait au plafond, accrochée à une barre métallique.

Dans un coin, sa paire de tongs,

La question que se posaient les enquêteurs était de savoir comment diable avait-il pu sauter aussi haut pour accrocher cette foutue chemise ? L'enquête était là pour le déterminer.

(142) Lacan Jacques : médecin psychanalyste français (1901-1981) (143) aile des particuliers : nom donné au quartier VIP de la prison de la Santé (144) 36 : nom donné à la brigade criminelle du 36, quai des Orfèvres à Paris

32 A mauvais ouvrier point de bon outil

La mort de Bonnet n'avait pas laissé le monde indifférent.

Les politiques, la presse, mais aussi les institutionnels commentaient tous à leur façon sa disparition et tiraient déjà les conséquences sur les suites à venir.

Il en était ainsi aussi de Jean Fontenay, le procureur général près la cour d'appel de Paris qui avait convié Félicien Némou et Charles Baranes à venir s'en entretenir avec lui. Selon le code de procédure pénale le PG, comme il était appelé dans le giron professionnel, avait la surveillance de la police judiciaire, comme celle-ci était placée sous la direction du procureur de la république et le contrôle de la chambre d'accusation.

Dans les faits uniquement car jamais les juges du siège n'avaient pu exercer réellement la moindre autorité sur la police judiciaire et la direction du procureur de la république s'exerçait uniquement comme le bras séculier du procureur général qui était donc le seul Maître à bord du navire amiral de la justice. Tous lui manifestaient crainte et respect.

Le poste de PG était un poste éminemment politique.

Jean Fontenay le savait bien mais il partait du principe qu'après lui « le déluge ».

Un homme charismatique, ouvert, entreprenant, toujours souriant et affable, un « vieux beau, coureur de jupons » disait de lui Maud qui avait du mal à s'en défaire lorsqu'ils se croisaient. Car en matière de communication, il monopolisait les relations. C'était sa façon à lui de gouverner. Il fallait tout verrouiller, en interne, comme en externe.

Son bureau était un véritable musée. On y accédait par l'escalier principal qui faisait face à la Sainte Chapelle. (145) Il tournait le dos à l'Apocalypse (146) pour donner sur le bras de Seine à la sortie du quai des Orfèvres

Les hautes fenêtres de coin ouvertes sur la rive gauche de la capitale laissaient pénétrer les rayons de soleil qui illuminaient l'immense tapisserie d'Aubusson (147) qui recouvrait un mur.

Sur le mur opposé, et derrière sa table de travail, avait été accrochée l'immense toile des « bourgeois de Calais » .

Cela amusait Baranes qui scrutait le tableau d'un œil intéressé,

« Vous connaissez ? » lui demanda le PG.

Oui, Baranes connaissait, pas parce qu'il était amateur de peinture mais parce que ce tableau d'un auteur inconnu avait une histoire.

Il avait été à l'origine suspendu au mur d'une salle attenante au «Congrès» situé dans une aile du Château de Versailles. Cette salle avait été attribuée à une époque à la Commission d'Instruction de la Cour de Justice de la République pour laquelle Baranes avait travaillé et où il avait eu l'occasion de se rendre.

Mais il n'avait pu à l'époque admirer cet immense tableau car les avocats d'un ministre qui devait y comparaître s'étaient offusqués que leur client puisse être entendu devant un tel symbole. Imaginez-vous six hommes en voie de pendaison.

La gigantesque toile avait alors été recouverte d'un immense voile blanc et Baranes n'avait pu la découvrir.

Comme beaucoup de monde, la vision qu'il avait des bourgeois de Calais se limitait à la sculpture que Rodin en avait faite (148).

Le tableau, inspiré d'une bataille perdue par les Français contre les Anglais à l'aube de la guerre de 100 ans, représentait six bourgeois de la ville, vaincus, tête, torse et pieds nus, chacun une corde de potence au cou, s'offrant au roi Édouard III d'Angleterre pour lui remettre leurs vies et les clefs de la Ville.

Dans ce symbole on pouvait y voir la soumission des laïques à la royauté, ou l'expression de la liberté face à la tyrannie.

Certains y voyaient surtout la perte de la dignité humaine face à la peine de mort.

Mais pour la petite histoire, la reine avait épargné les six bourgeois mais ils n'étaient pas devenus pour autant des héros.

- Intéressant, mais je ne vous ai pas fait venir pour que vous me parliez de peinture mais plutôt de votre dernière découverte, vous savez, ce que votre ami Lejeune appelle déjà l'affaire du « VRAI-FAUX-PASSEPORT ».
- Un terme qui vous collera à la peau avait ajouté le procureur général à l'endroit de Baranes.

La politique du parquet n'était pas d'accorder le supplétif que le Juge Le Goff envisageait de demander.

D'abord parce qu'il avait déjà été accordé un complément aux premiers faits dénoncés par la cour des comptes en élargissant l'instruction « aux fonds secrets du Cabinet ».

Alors que pour les « fonds secrets » le juge n'avait rien demandé. C'était d'autorité que le parquet était intervenu.

Ensuite parce que le procureur général envisageait de faire poursuivre les investigations sur la délivrance de ce faux passeport en « enquête préliminaire » et peut-être de ne pas ouvrir d'information du tout. Comme ça, il se dispensait du juge d'instruction.

Une position que Baranes avait du mal à digérer tellement cela sentait le tripatouillage.

Némo semblait par contre partager cette analyse et se proposa même d'en parler à son collègue de la police des polices. Un service plus adapté aux enquêtes internes du ministère de l'intérieur avait-il dit.

Là, Baranes avait été sur le point d'exploser mais il était parvenu à se maîtriser en imaginant ces deux-là au bout de la corde des pendus de Calais.

Parti sur sa lancée, le PG continuait de raisonner à voix haute.

- En ce qui concerne l'opération immobilière de Lapalisse dit-il, « je crois que là nous sommes totalement en dehors du dossier et j'envisagerais une disjonction ».

- Parle-t-on du même dossier ? se risqua Baranes.

Le parquet estimait que l'opération immobilière du château « Cabane » pouvait être traitée à part dans la mesure où cette opération lésait directement des particuliers résidant hors son ressort.

Rien ne tenait dans cette argumentation purement fallacieuse.

Disjoindre, cela voulait dire retirer du dossier la partie publique qui pouvait tout faire exploser car des particuliers pouvaient se constituer partie civile et accéder à la procédure. Jusque là le dossier ne comptait que l'État comme victime, certes l'État au nom du peuple Français, mais aucun péquin à titre personnel.

Un particulier, ancien juge devenu un peu fou après sa révocation, avait bien essayé d'y entrer mais il venait de se faire retoquer par la cour d'appel.

Et Némó de trouver l'idée fort intéressante car elle avait aussi l'avantage de désengorger le service du ministère de l'intérieur si l'affaire devait ensuite être confiée pour enquête au SRPJ de Lyon.

Baranes croyait rêver.

Ce n'était plus du tripatouillage, ni du bidouillage, mais du saucissonnage.

Une technique juridique qui consistait à dénaturer complètement les faits pour leur trouver soit une autre qualification, soit un point de chute dans une autre juridiction.

Et ce n'était pas fini.

Avec le décès d'Yves Bonnet le dossier perdait de sa valeur. Certes pour répondre à l'extinction des poursuites le concernant mais aussi pour décriminaliser l'affaire et la correctionnaliser. Un peu comme si un gendarme au bord de la route verbalisait l'automobiliste non pas pour sa vitesse excessive mais pour avoir été gêné pour lire le panneau de signalisation.

Un bien pour Lucie Leprince et les autres, qui au lieu de se retrouver en cour d'assises seraient déférés devant une chambre correctionnelle.

- En revanche, je suivrai la demande de saisine de la cour de justice de la république concernant les faits à reprocher à Jean Daugat. Après tout il ne tenait qu'à lui de choisir un bon directeur de cabinet.

- Remettez-vous avait dit en sortant Némó à Baranes

- Un bon policier n'est pas un justicier

Pour une fois que Félicien Némó disait juste !

(145) Sainte Chapelle : construite sous Saint Louis pour recevoir les reliques du Christ - située dans la cour du palais de justice de Paris (146) apocaypse : apparition de Dieu dans le dernier livre du nouveau testament – représentée sur un vitrail en forme de rose dans la sainte chapelle (147) Aubusson : ville de la creuse spécialisée depuis le XVIème siècle dans les tapisseries (148) Rodin Auguste : sculpteur français (1840-1917)

Liste des personnages

AMIEL Jean, ex-chef de Cabinet du Ministre des Rapatriés, 53 ans
AURILLAC Lucien, Conseiller à la Cour des Comptes, DIRCAB, 41 ans

BARANES Charles, Commissaire de Police, 47 ans
BERENNI Daniel, brigadier de Police, garde du corps de DAUGAT, 51 ans
BONNET Yves, Saint-Cyrien, Directeur de cabinet du Ministre des Rapatriés, 54 ans
BONINVEST – Société suisse sise à Lausanne

CALMART Léon, lieutenant de Police, 27 ans
CAMERO Norbert , alias d'Yves BONNET
COTY Michel, Brigadier de Police
CYCLAMEN, secrétaire de NEMO, 34 ans

DAUGAT Jean, Ministre sortant de gauche des Rapatriés, 62 ans
DESCHAMPS Michel, policier suisse, chef de la brigade financière de Lausanne, 49 ans
DUCHEMIN Alain, Avocat de BONNET, inscrit au barreau de Paris
ESTIVAUX Xavier, Secrétaire général de la Mairie d'Auch

FERME Fabienne, lieutenant de Police, 42 ans
FRANCOIS, 72 ans, Patron du milieu

GORDES Jean, 62 ans, Commissaire à la retraite, Conseiller Spécial du Ministre de l'Intérieur

LACOURT Eliane, Présidente de l'association TERRE NEUVE, 64 ans
LE GOFF Hubert, Juge d'Instruction, 43 ans
LEJEUNE Hervé, journaliste au monde, 42 ans
LEPRINCE Lucie, adjointe au Contrôleur Financier, 34 ans
LEVENDEUR Pierre , Avocat, 64 ans

MACHOIRE Patrick, Commandant de Police, 46 ans
MALFRAIS Yvan, Journaliste, 62 ans
MARCELLIN Rémi, Nouveau Ministre de droite des Rapatriés, 64 ans
MARIE DANIELE, petite amie de BONNET
MARIGOT Denise, nom d'usage donné à la maitresse de BONNET,
MAUD, journaliste à l'AFP, 39 ans
MLP Mouvement Libéral Populaire
MONTEIRO Manuel, policier portugais

NEMO Félicien, Directeur de Police, 61 ans

PDS Parti Démocrate Socialiste
PERDRIX Henri, Commissaire Divisionnaire à l'IGPN
PIQUARD Marcel, Ministre de l'Intérieur, 62 ans
PRIEUR Luc, Gardien de la Paix

SERVAN Gaston, Capitaine de Police, 52 ans
TERRE NEUVE Association loi de 1901, objet de l'enquête
ZELLER Michel, avocat suisse
ZOARY Sélim , Inspecteur des Impôts